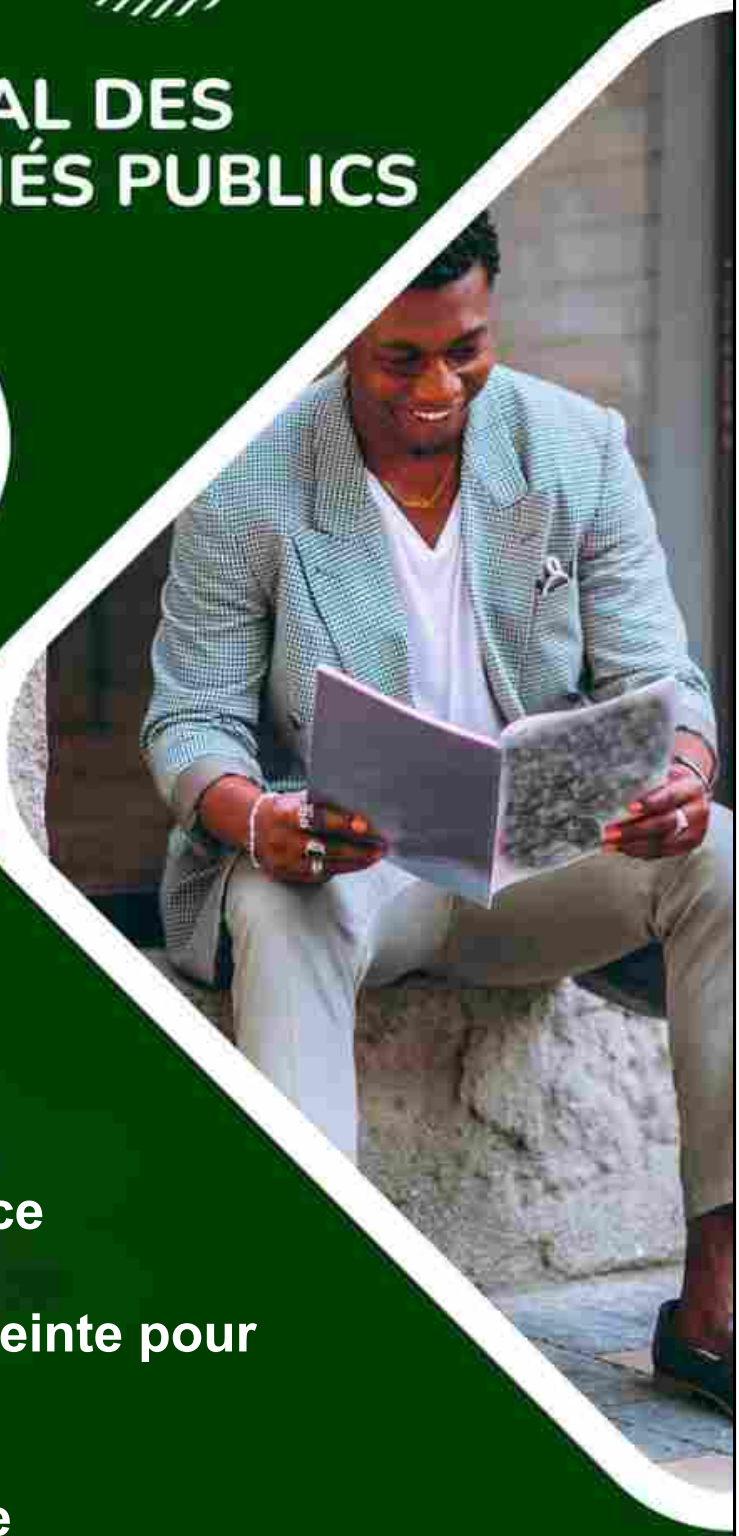
JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 475



SOMMAIRE

Addendum

Avis d'appel à concurrence

Constitution de liste restreinte pour demande de cotation

Procès-verbal d'ouverture

Procès-verbal d'attribution

Avis d'attrinution définitive

Parution du 5 mai 2025



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Addendum

MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE DE BASSILA
DEPARTEMENT DE LA DONGA
B.P. : 07 Téléphone +229 662 057 77
Email : mairie.bassila@gmail.com

Bassila le 30 avril 2025

MAIRIE DE BASSILA

ADDENDUM N° 01

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Pour les travaux de Construction/réhabilitation/réfection/achèvement des modules de salles de classes et Réalisation des clôtures dans les EPP et EM de la commune de Bassila

avril 2025

REFERENCE SIGMAP : n° : T_RST_102418

Avis n° : N°67/102/2025/MB/PRMP/SP-PRMP du 25/04/2025

BON A LANCER
DDCMP
Nom: AILO.K laurent
Signature

Scanné avec CamScanner

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE DE BASSILA
DEPARTEMENT DE LA DONGA
B.P. : 07 Téléphone : +229 642 087 77
Email : mairie.bassila@gmail.com

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Bassila, le 30 avril 2025

Référence SIGMAP du marché : T_RST_102418

Avis N° 67/102/2025/MB/PRMP/SP-PRMP du 25/04/2025

ADDENDUM N° 01

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Pour les travaux de Construction/réhabilitation/réfection/achèvement des modules de salles de classes et réalisation des clôtures dans les EPP et EM de la commune de Bassila.

Le présent addendum n° 01 vise à modifier certaines dispositions des DPAO et compléter le numéro de la ligne 3.12 du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du site de l'EPP Frignon (lot 02) ainsi qu'à fournir aux soumissionnaires le nouveau cadre de Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatif au site de l'EPP TANGUIETA 2 (lot 02).

Les différentes modifications se présentent comme suit :

ANCIENNES DISPOSITIONS		NOUVELLES DISPOSITIONS	
D. Remise des offres et ouverture des plis		D. Remise des offres et ouverture des plis	
IC 22.2 (b)	Les enveloppes intérieures et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes : Enveloppes intérieures : Avis n° 67/ /2025/MB/PRMP/SP-PRMP du ..... 2025 relatif aux Travaux de Construction/réhabilitation/Réfection/ Achèvement des modules de salles de classes et Réalisation des clôtures dans les EPP et EM de la commune de Bassila Lot ..... (à préciser) Référence SIGMaP : T_RST_102418 Enveloppe extérieure : Avis n° 67/ /2025/MB/PRMP/SP-PRMP du ..... 2025 relatif aux Travaux de Construction/réhabilitation/Réfection/ Achèvement des modules de salles de classes et Réalisation des clôtures dans les	IC 22.2 (b)	Les enveloppes intérieures et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes : Enveloppes intérieures : Avis n° 67/ /2025/MB/PRMP/ SP-PRMP du ..... 2025 relatif aux Travaux de Construction/réhabilitation/ Réfection/Achèvement des modules de salles de classes et Réalisation des clôtures dans les EPP et EM de la commune de Bassila Lot ..... (renseigner le numéro du lot) Référence SIGMaP : T_RST_102418 Nom et adresse du soumissionnaire :.... Enveloppe extérieure : Avis n° 67/ /2025/MB/PRMP/ SP-PRMP du ..... 2025 relatif aux Travaux de

Scanné avec CamScanner

	EPP et EM de la commune de Bassila Lot ..... Nom et adresse du soumissionnaire	Construction réhabilitation/réfection/ achèvement des modules de salles de classes et réalisation des clôtures dans les EPP et EM de la commune de Bassila Lot ..... (renseigner le numéro du lot)

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION/REHABILITATION/ REFECTION/ACHEVEMENT DES MODULES DE SALLES DE CLASSES ET REALISATION DES CLOTURES DANS LES EPP ET EM DE LA COMMUNE DE BASSILA.

A-CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES : LOT N° 02

SITE DE L'EPP DE FRIGNON

N°	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRES EN F CFA	
			En chiffre	En lettre
	Aménagement de placards maçonnés + étagères en maçonnerie			

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION/REHABILITATION/ REFECTION/ACHEVEMENT DES MODULES DE SALLES DE CLASSES ET REALISATION DES CLOTURES DANS LES EPP ET EM DE LA COMMUNE DE BASSILA.

A-CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES : LOT N° 02

SITE DE L'EPP DE FRIGNON

N°	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRES EN F CFA	
			En chiffre	En lettre
3.12	Aménagement de placards maçonnés + étagères en maçonnerie	U		

CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT D'UN MODULE DE TROIS CLASSES AVEC BUREAU ET MAGASIN AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE FRIGNON- D'IRELAFE ET DE TANGUIETA 2 (LOT 02)

SITE DES EPP DE FRIGNON- D'IRELAFE ET DE TANGUIETA 2 (LOT 02)

SITE DE L'EPP DE TANGUIETA 2

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT	
					PARTIEL	DEFINITIF
A	CONTRUCTION ET EQUIPEMENT D UN MODULE DE TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU MAGASIN PLUS CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE A QUATRE CABINES A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE TANGUIETA 2					
I	TRAVAUX PREPARATOIRES					
1.1	Installation et le repli du chantier	FF	1			
1.2	Décapage, dessouchage, nettoyage, abattage d'arbres et implantation	m²	600			

Scanné avec CamScanner

	Total I						
II	TERRASSEMENT						
2.1	Fouille en trou ou en rigole	m^3	78.6				
2.2	Remblais provenant des fouilles	m^3	78.6				
2.3	Remblai en terre d'apport sous dallage	m^3	165.77				
	Total II						
III	MAÇONNERIE - BETON						
3.1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m^3	4,449				
3.2	Béton armé dosé à 300 kg/m3 pour fondations	m^3	14,356				
3.3	Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour chaînages. poteaux et poutres	m^3	29,924				
3.4	Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour chaînage allège	m^3	0,95				
3.5	Béton armé dosé à 250 kg/m3 pour forme de dallage avec chape incorporée dans les salles de classes. et au niveau des rampes et marches	m^3	16,720				
3.6	Agglomérés de 15 pleins pour soubassement	m^2	177,9				
3.7	Agglomérés de 15 creux pour mur en élévation	m^2	450,675				
3.8	Fourniture et pose de claustras sur le bâtiment	m^2	32,745				
3.9	Fourniture et pose de claustras sur la terrasse	m^2	17,7				
3.10	Muretté de protection tout autour du bâtiment avec remblai latérite + gravier	ml	67,7				
3.11	Aménagement de placards maçonnés + étagères en maçonnerie	U	4				
	Total III						

Scanné avec CamScanner

IV	ENDUIT - REVETEMENT					
4.1	Enduits verticaux sur maçonnerie intérieure et extérieure	m²	901,35			
4.2	Enduit pour tableaux	m²	41,040			
	Total IV					
V	CHARPENTE - COUVERTURE					
5.1	Charpente en bois passé au carbonyle	m²	10,11			
5.2	Fourniture de lambrequin de 3cm x 25cm	Ml	82,50			
5.3	Fourniture et couverture en tôle prélaquée en bac alu de 0,17 mm d'épaisseur	m²	425,1			
5.4	Fourniture et pose de faux plafond en contre plaquet de 4 mm y compris solivage	m²	27,48			
	Total V					
VI	MENUISERIE - METALLIQUE					
6.1	Fourniture et pose de portes métalliques avec des tôles de 15 y compris toutes sujétions + serrure avec des poignets de 22 cm de hauteur	m²	24,36			
6.2	Fourniture et pose de fenêtres métallique à lames orientables avec des tôles de 15 y compris toutes sujétions	m²	13,2			
6.3	Fourniture et pose de tuyaux galvanisé 40/49 pour grilles anti-effraction et pour garde-corps de rampe	ml	227,16			
	Total VI					
VII	CALLIGRAPHIE					
7.1	Ecriteaux au-dessus des portes de salles de classes et sur tous les mobiliers	Ff	1			

Scanné avec CamScanner

7.2	Panneau d'identification du bâtiment (écriture sur maçonnerie)	Ff	1			
	Total VII					
VIII	BADIGEON - PEINTURE					
8.1	Peinture FOM, latex sur plafond et murs	m²	800			
8.2	Peinture à huile sur ouvrage métallique et sur maçonnerie	m²	220.000			
8.3	Ardoisine en trois couches sur tableau couleur noire	m²	41,04			
	Total VIII					
IX	ELECTRICITE					
9.1	Fourniture et pose d'interrupteur simple allumage	U	2			
9.2	Fourniture et pose d'interrupteur double allumage	U	3			
9.3	Fourniture et pose d'interrupteur va et vient	U	3			
9.4	Fourniture et pose de coffret de distribution	Ff	1			
9.5	Fourniture et pose de lampe économique de 40 homs avec douille	U	26			
9.7	Fourniture et pose de prise de courant	U	4			
9.8	Filerie et câblage	FF	1			
9.9	Mise à la terre du bâtiment	FF	1			
	TOTAL IX					
X	ESSAIS DE LABORATOIRE					
10.1	Etude du sol + dossier d'exécution	FF	1			
10.2	Formulation du béton	FF	1			
10.3	Réalisation de deux (02) essais d'écrasement du béton	FF	1			

Scanné avec CamScanner

	TOTAL X					
XI	HYGIENE					
11.1	Fourniture de dispositifs de lave-mains	U	3			
11.2	Fourniture et pose de bacs à ordure métalliques	U	4			
	TOTAL XI					
XII	FOURNITURE DE MOBILIERS SCOLAIRES					
12.1	Fournitures de tables et bancs en bois acajou ou similaires	U	75,00			
12.2	Fourniture de bureau pour le maitre en bois acajou ou similaires	U	3,00			
12.3	Fourniture de chaise pour le maitre en bois acajou ou similaires	U	3,00			
12.4	Fourniture de bureau pour le directeur en bois acajou ou similaires	U	1,00			
12.5	Fourniture de fauteuil en cuir avec accoudoir pour le Directeur	U	1,00			
	TOTAL XII					
	TOTAL A					
B	CONSTRUCTION DU BLOC DE LATRINES A QUATRE CABINES					
1.1	Implantation	m²	12,8			
1.2	Fouille en en masse	m³	42,9			
1.3	Remblai provenant des fouilles	m³	42,9			
	TOTAL I					
II	MACONNERIE-BETON					
2.1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m³	1,022			

Scanné avec CamScanner

2.2	Béton armé dosé à 300 kg/m3 pour le béton de fondation	m³	3,599			
2.3	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînages, poteaux et dallettes	m³	2,496			
2.4	Béton non armé dosé à 250 kg/m3 pour les marches les perrons	m³	0,1377			
2.5	Agglomérés de 15 pleins pour sous bassement	m²	47,9196			
2.6	Agglomérés de 15 creux pour mur en élévation	m²	39,92			
2.7	Agglomérés de 15 creux pour mur d'acrotère	m²	8			
2.8	Muretie de protection tout autour du bloc avec remblai latérite + gravier	ml	24			
2.9	Dalle pleine pour plancher en béton armé dosé à 350kg/m3 de béton	m²	13,44			
2.10	Fourniture et pose de tuyaux d'aération	ml	24			
	TOTAL II					
III	ENDUIT-REVETEMENT					
3.1	Enduit verticaux sur maçonnerie intérieure et extérieure et enduits horizontaux sous plancher haut	m²	116,88			
3.2	Enduit horizontaux étanche sur plancher haut	m²	22,14			
	TOTAL III					
IV	MENUISERIE-METTALLIQUE					
4.1	Fourniture et pose de portes métalliques avec des tôles de 15 y compris toutes sujétions + serrure vachette	m²	6,16			
	TOTAL IV					
V	CALLIGRAPHIE					

Scanné avec CamScanner

5.1	Ecriteau sur le bloc de latrines	FF	1		
	TOTAL V				
VI	BADIGEON-PEINTURE				
6.1	Peinture FOPA latex sur plafond et murs	m²	76.38		
6.2	Peinture à huile sur mur et ouvrage métallique	m²	42.15		
	TOTAL VI				
VII	HYGIENE				
7.1	Dispositifs de lavage de mains	U	2		
	TOTAL VII				
	TOTAL B				
	TOTAL HT				
	TVA				
	TOTAL TTC				

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de .... (francs CFA) TTC

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du candidat]*

En date du _____ *[Insérer la date de signature]*

Toutes les autres dispositions du dossier d'appel d'offres qui ne sont pas modifiées restent valables.

La Personne Responsable
des Marchés Publics

Jean Pierre AVOCE

Scanné avec CamScanner

MAIRIE DE SEME-PODJI
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 Sèmè-Podji
BENIN
Tél: +229 99 42 62 64
email: contact.semepodji@mairie.bj
site web: www.villedesemepodji.com

Reçu le 02/05/2025 à 8h39

SECRETARIAT EXECUTIF

ADDENDUM N°10-J/001 / SPMP du 02/05/2025

Avis n° : 10-J/005/SPMP / du 22 / 04/ 2025 relatif à :

L'entretien et rechargement de 25 km de rues dans la commune (Podji Babahonto-Pavée Djèffa, PK18-Elèdja, Yagbé-ketonou, Saga-kraké daho, Akpokpota-houègo, fin pavé Agbalilamè-lac agbalilamè, Carrefour lodonou-Kanhonou, Ekpè centre-Gnivèdji, Sainte bernadette-Babahongbodji, vons marché ananas Kraké-adougbè, vons commissaire kraké, vons GABAON, Contre allée RNIE-ADECAF, Carrefour Sèmè)

Référence de l'AAO : T_DST_107532

Il est porté à la connaissance des potentiels candidats à l'appel d'offres ouvert ci-dessus-cité, qu'il a été apporté une modification suivante :

- **Exigences financières pour les entreprises naissantes :**

Fournir une attestation de capacité financière ou d'avoir liquides d'un montant au moins égal à vingt-six millions quatre-cent-soixante-sept mille sept-cent-quatre-vingt-dix-sept (26.467.797) francs FCFA délivrée par une institution agréée en République du Bénin;

Les autres dispositions du dossier d'appel d'offres restent donc inchangées.
Le présent addendum qui n'engendre pas de délai complémentaire, fait partie intégrante du DAO et sera notifier à tous ceux qui ont déjà reçu le DAO puis publié dans les canaux appropriés.

Sèmè-Podji, le 02/05/2025

La Personne responsable des marchés publics Intérimaire

BON A LANCER
CCMP/MSP
Nom: S. Parfait HOUSSOU
Signature:

REPUBLIQUE DU BENIN
PRMP
COMMUNE DE SEME-PODJI

Timothée SAGBOHAN

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité-Justice-Travail

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ NATIONALE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES, INGÉNIERIE ET MATHEMATIQUES
ABOMEY
Science et technologie au service de l'homme

BON A LANCER
DDCMP

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Bohicon, le 05/05/2025
Pour Lancement de l'Avis

ADDENDUM N°1

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National N°085-2025/PRMP/UNSTIM/Ast-PRMP/SP-MP du 17 avril 2025 relative à l'acquisition d'équipements pour la modernisation des laboratoires de recherche de l'UNSTIM.

Référence SIGMAP : F_RECT_106460

Le présent addendum vise à apporter des modifications et clarifications au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) suite à la demande d'éclaircissement faite par un candidat.

Section 0. Avis d'appel d'offres **: Pages 6 et 7**

1. Au niveau de **a) Pour les anciennes entreprises** : « Capacité financière » (point 7, puce 3)

Lire : fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25.423.729) francs CFA.**

Au lieu de : fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de **vingt millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25.423.729) francs CFA.**

2. Au niveau de **b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence** : « Capacité financière » (point 7, puce 3)

Lire : fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25.423.729) francs CFA.**

Au lieu de : fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de **vingt millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25.423.729) francs CFA.**

BON A LANCER
DDCMP
Nom: DEGUENON K. Casimir
Signature

ZOU-COLLINES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
BON A LANCER
Rétiré le 05/05/2025
Nom... LOKO
Prénom... Assogba Delphin
Signature...

Section IV. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais

BON A LANCER
DPCMP

Au niveau de **Liste des Fournitures et Calendrier de livraison : Pages 119 à 127**

Lire :		Au lieu de :	
N°	**Description des Fournitures**	**N°**	**Description des Fournitures**
2.	Agitateur magnétique chauffant Régulation analogique de la vitesse et du chauffage, type MS7-H550-S **ou équivalent**	2.	Agitateur magnétique chauffant Régulation analogique de la vitesse et du chauffage, type MS7-H550-S
5.	Poste de mesure DCO, type MD 200 **ou équivalent**	5.	Poste de mesure DCO, type MD 200
13.	Mallette pour analyse de l'eau, type HI 3817 **ou équivalent**	13.	Mallette pour analyse de l'eau, type HI 3817
17.	Spectrophotomètre Visible, type 7200 **ou équivalent**	17.	Spectrophotomètre Visible, type 7200
19.	Balance analytique, type PX 224 **ou équivalent**	19.	Balance analytique, type PX 224
20.	Incubateur, type IN30 **ou équivalent**	20.	Incubateur, type IN30
22.	2024 programmeur de clé automatique X100PRO ECU code de réinitialisation lire les outils de voiture XTOOL X100 Pro2 OBD2 machine d'origine **ou équivalent**	22.	2024 programmeur de clé automatique X100PRO ECU code de réinitialisation lire les outils de voiture XTOOL X100 Pro2 OBD2 machine d'origine
23.	Scanner OBD II MUCAR **ou équivalent**	23.	Scanner OBD II MUCAR
24.	Appareil de mesure de l'énergie solaire VOLTCRAFT 0-2000 W/m² **ou équivalent**	24.	Appareil de mesure de l'énergie solaire VOLTCRAFT 0-2000 W/m²
26.	Nouvel arrivage KBL S6 OBD2 Tous les systèmes Escaner Automotriz Diagnostic Machine Bluetooth Code Scan Auto-VIN 28 + Rest **ou équivalent**	26.	Nouvel arrivage KBL S6 OBD2 Tous les systèmes Escaner Automotriz Diagnostic Machine Bluetooth Code Scan Auto-VIN 28 + Rest
27.	Programmateur Washinglee **ou équivalent**	27.	Programmateur Washinglee
28.	Pince ampèremétrique Fluke pince ampèremétrique AC FLUKE-301D/CN **ou équivalent**	28.	Pince ampèremétrique Fluke pince ampèremétrique AC FLUKE-301D/CN
29.	Testeur de Piles Universel	29.	Testeur de Piles Universel
30.	Autoclave vertical, type Presoclave PLUS III 50 **ou équivalent**	30.	Autoclave vertical, type Presoclave PLUS III 50
37.	Kit d'extraction par hydrodistillation de type Clevenger **ou équivalent**	37.	Kit d'extration par hydrodistillation de type Clevenger
41.	Hotte à flux laminaire vertica, type Aeolus V3 **ou équivalent**	41.	Hotte à flux laminaire vertica, type Aeolus V3
42.	Hotte à flux laminaire vertica, type Aeolus V 3, Accessoires et pièces de rechange **ou équivalent**	42.	Hotte à flux laminaire vertica, type Aeolus V 3, Accessoires et pièces de rechange
43.	Automate d'hématologie, Modèle CYANHemato **ou équivalent**	43.	Automate d'hématologie, Modèle CYANHemato
44.	Spectrophotomètre UV-Visible, type 7415 Accessoires **ou équivalent**	44.	Spectrophotomètre UV-Visible, type 7415 Accessoires
45.	Poste de mesure DCO, type MD 200 **ou équivalent**	45.	Poste de mesure DCO, type MD 200
49.	Agitateur magnétique chauffant, type MS-H280-Pro **ou équivalent**	49.	Agitateur magnétique chauffant, type MS-H280-Pro
50.	Évaporateur rotatif, type Hei-VAP Core (HL) avec verrerie oblique G1 **ou équivalent**	50.	Évaporateur rotatif, type Hei-VAP Core (HL) avec verrerie oblique G1
51.	Multiparamètre de paillasse Gammes, type HI 5521 **ou équivalent**	51.	Multiparamètre de paillasse Gammes, type HI 5521
69.	Condensateur céramique axial **ou équivalent**	69.	Condensateur céramique axial
70.	Condensateur céramique axial **ou équivalent**	70.	Condensateur céramique axial
75.	Multiplicateur analogiqueAD633J **ou équivalent**	75.	Multiplicateur analogiqueAD633J
90.	Centrifugeuse Multi Pro FC5718R, max. 18 000 tr/min, force centrifuge relative max. 23 542 x g **ou équivalent**	90.	Centrifugeuse Multi Pro FC5718R, max. 18 000 tr/min, force centrifuge relative max. 23 542 x g,
91.	Système d'électrophorèse, type EVS 1100-SYS **ou équivalent**	91.	Système d'électrophorèse, type EVS 1100-SYS

Au niveau **Description technique des équipements Pages 131 à 147**

Lire :			Au lieu de :		
N°	**Désignation**	**Spécifications techniques demandés**	**N°**	**Désignation**	**Spécifications techniques demandés**
2.	Agitateur magnétique chauffant Régulation analogique de la vitesse et du chauffage, type MS7-H550-S **ou équivalent**	Agitateur magnétique chauffant Régulation analogique de la vitesse et du chauffage, affichage digital de la température Capacité d'agitation : 10 litres d'eau Taille barreau Puissance de chauffe : 1.000 W magnétique : max 80 mm Température maximale : 550 °C Vitesse : 0 à 1.500 tr/min Plaque en céramique, 18,4 x 18,4 cm Alimentation : 230V - 50Hz Livré avec barreau magnétique Ø8 x 50 mm et sonde de température Pt-100	2.	Agitateur magnétique chauffant Régulation analogique de la vitesse et du chauffage, type MS7-H550-S	Agitateur magnétique chauffant Régulation analogique de la vitesse et du chauffage, affichage digital de la température Capacité d'agitation : 10 litres d'eau Taille barreau Puissance de chauffe : 1.000 W magnétique : max 80 mm Température maximale : 550 °C Vitesse : 0 à 1.500 tr/min Plaque en céramique, 18,4 x 18,4 cm Alimentation : 230V - 50Hz Livré avec barreau magnétique Ø8 x 50 mm et sonde de température Pt-100
5.	Poste de mesure DCO, type MD 200 **ou équivalent**	Poste de mesure DCO, type MD 200 ;Système constitué de :1x Photomètre Mesure directe sur tube bouché prêt à l'emploi Gammes : 3 à 15.000 mg/lMémoire : 16 mesures Dimensions (LxPxH) : 190 x 110 x 55 mmAlimentation : 4x pile AA 1,5V (autonomie ~53 h) 25x Tube prédosé, pour DCO 3 à 150 mg/l 25x Tube prédosé, pour DCO 20 à 1.500 mg/l1x Thermoréacteur Température : 100 / 120 / 150 °CBloc chauffant en aluminium pour 24 tubes Ø 16 mmMinuterie : 30 / 60 / 120 / ∞ minutes Alimentation : 220V - 50Hz - 550W	5.	Poste de mesure DCO, type MD 200	Poste de mesure DCO, type MD 200 ;Système constitué de :1x Photomètre Mesure directe sur tube bouché prêt à l'emploi Gammes : 3 à 15.000 mg/lMémoire : 16 mesures Dimensions (LxPxH) : 190 x 110 x 55 mmAlimentation : 4x pile AA 1,5V (autonomie ~53 h) 25x Tube prédosé, pour DCO 3 à 150 mg/l 25x Tube prédosé, pour DCO 20 à 1.500 mg/l1x Thermoréacteur Température : 100 / 120 / 150 °CBloc chauffant en aluminium pour 24 tubes Ø 16 mmMinuterie : 30 / 60 / 120 / ∞ minutes Alimentation : 220V - 50Hz - 550W
13.	Mallette pour analyse de l'eau, type HI 3817 **ou équivalent**	Mallette pour analyse de l'eau, type HI 3817	13.	Mallette pour analyse de l'eau, type HI 3817	Mallette pour analyse de l'eau, type HI 3817
		Paramètres mesurés : Alcalinité (CaCO3) : 0 à 300 mg/l, ~110 tests			Paramètres mesurés : Alcalinité (CaCO3) : 0 à 300 mg/l, ~110 tests
		Chlorures (Cl-) : 0 à 1.000 mg/l, ~110 tests			Chlorures (Cl-) : 0 à 1.000 mg/l, ~110 tests
		Dureté (CaCO3) : 0 à 300 mg/l, ~100 tests Fer : 0 à 5 mg/l, ~50 tests			Dureté (CaCO3) : 0 à 300 mg/l, ~100 tests Fer : 0 à 5 mg/l, ~50 tests
		pH : 0 à 14 Sulfite (Na2SO3) : 0 à 200 mg/l, ~110 tests			pH : 0 à 14 Sulfite (Na2SO3) : 0 à 200 mg/l, ~110 tests
		Dimensions : 440 x 330 x 100 mm Livrée avec réactifs et manuel			Dimensions : 440 x 330 x 100 mm Livrée avec réactifs et manuel
17.	Spectrophotomètre Visible, type 7200 **ou équivalent**	Spectrophotomètre Visible, type 7200	17.	Spectrophotomètre Visible, type 7200	Spectrophotomètre Visible, type 7200
		Modes : Quantitatif, cinétique, balayage spectral Gamme spectrale : 335 à 800 nm			Modes : Quantitatif, cinétique, balayage spectral Gamme spectrale : 335 à 800 nm
		Bande passante : 7 nm			Bande passante : 7 nm
		Gamme photométrique : -0,300 à 2,500 Abs			Gamme photométrique : -0,300 à 2,500 Abs
		Précision : ± 0,01 Abs (@ 1,0 Abs et 546 nm) Concentration : ± 2.500 Mémoire : clé USB Sorties : 2x USB			Précision : ± 0,01 Abs (@ 1,0 Abs et 546 nm) Concentration : ± 2.500 Mémoire : clé USB Sorties : 2x USB
		Dimensions (LxPxH) : 212 x 422 x 120 mm			Dimensions (LxPxH) : 212 x 422 x 120 mm
		Poids : 2,8 kg Livré avec porte-cuve 10x10mm et mode d'emploi			Poids : 2,8 kg Livré avec porte-cuve 10x10mm et mode d'emploi

BON A LANCER
DDCMP

		Système optique : lampe tungstène halogène			Système optique : lampe tungstène halogène
		Précision : ± 2 nm Répétabilité : ± 2 nm			Précision : ± 2 nm Répétabilité : ± 2 nm
		Housse de protection pour spectrophotomètres Série 72			Housse de protection pour spectrophotomètres Série 72
		Cuvette en verre optique, 320 à 2.500 nm, parcours optique 10 mm, avec couvercle en PTFE, volume 3,5 ml			Cuvette en verre optique, 320 à 2.500 nm, parcours optique 10 mm, avec couvercle en PTFE, volume 3,5 ml
		Cuvette en plastique, 340 à 900 nm, parcours optique 10 mm, 10x 100 Pcs			Cuvette en plastique, 340 à 900 nm, parcours optique 10 mm, 10x 100 Pcs
		Lampe tungstène halogène de rechange			Lampe tungstène halogène de rechange
19.	Balance analytique, type PX 224 **ou équivalent**	Balance analytique, type PX 224	19.	Balance analytique, type PX 224	Balance analytique, type PX 224
		Application : pesage (17+1 unités), comptage, pesée en %, détermination de la densité			Application : pesage (17+1 unités), comptage, pesée en %, détermination de la densité
		Écran d'affichage LCD rétroéclairé Plateau de pesée en acier inox : Ø 90 mm Calibrage Interne Portée : 220 g			Écran d'affichage LCD rétroéclairé Plateau de pesée en acier inox : Ø 90 mm Calibrage Interne Portée : 220 g
		Résolution : 0,1 mg Répétabilité : 0,1 mg Linéarité 0,2 mg			Résolution : 0,1 mg Répétabilité : 0,1 mg Linéarité 0,2 mg
		Alimentation : 230V - 50Hz			Alimentation : 230V - 50Hz
		Interface de communication : RS-232 / USB			Interface de communication : RS-232 / USB
		Niveau à bulle, pieds de mise à niveau Chambre de pesée à 3 portes coulissante transparentes Crochet de pesée sous balance			Niveau à bulle, pieds de mise à niveau Chambre de pesée à 3 portes coulissante transparentes Crochet de pesée sous balance
20.	Incubateur, type IN30 **ou équivalent**	Incubateur, type IN30 Ventilation par convection naturelle Construction en acier inox	20.	Incubateur, type IN30	Incubateur, type IN30 Ventilation par convection naturelle Construction en acier inox
		Température : (ambiante + 5°C) à 80 °C Capacité : 32 litres Régulation PID, minuterie 1 minutes à 99 jours et 23 heures Affichage digital Glissières pour plateau/grille : 3 Dimensions internes (LxHxP) : 400 x 320 x 250 mm			Température : (ambiante + 5°C) à 80 °C Capacité : 32 litres Régulation PID, minuterie 1 minutes à 99 jours et 23 heures Affichage digital Glissières pour plateau/grille : 3 Dimensions internes (LxHxP) : 400 x 320 x 250 mm
		Dimensions externes (LxHxP) : 585 x 707 x 434 mm Alimentation : 230V - 50/60Hz - 800W Poids : 44 kg			Dimensions externes (LxHxP) : 585 x 707 x 434 mm Alimentation : 230V - 50/60Hz - 800W Poids : 44 kg
		Livré avec 1 grille en inox et certificat de calibrage en usine à 37°C Grille complémentaire			Livré avec 1 grille en inox et certificat de calibrage en usine à 37°C Grille complémentaire
22.	2024 programmeur de clé automatique X100PRO ECU code de réinitialisation lire les outils de voiture XTOOL X100 Pro2 OBD2 machine d'origine **ou équivalent**	Programmeur ECU Type Lecteur de code Tension 12v puissance 24w Modèles applicables pour la plupart des voitures	22.	2024 programmeur de clé automatique X100PRO ECU code de réinitialisation lire les outils de voiture XTOOL X100 Pro2 OBD2 machine d'origine	Programmeur ECU Type Lecteur de code Tension 12v puissance 24w Modèles applicables pour la plupart des voitures
23.	Scanner OBD II MUCAR **ou équivalent**	Scanner de diagnostic automobile pour moteur/transmission/ABS/SRS/BCM	23.	Scanner OBD II MUCAR	Scanner de diagnostic automobile pour moteur/transmission/ABS/SRS/BCM
24.	Appareil de mesure de l'énergie solaire VOLTCRAFT 0-	Dimensions du produit (L x l x h) 2,9 x 4,9 x 14 cm; 202 grammes Pile(s) / Batterie(s) : 1 Inconnu nécessite des piles.	24.	Appareil de mesure de l'énergie solaire	Dimensions du produit (L x l x h) 2,9 x 4,9 x 14 cm; 202 grammes Pile(s) / Batterie(s) : 1 Inconnu nécessite des piles.

BON A LANCER
DDCMP

	2000 W/m² **ou équivalent**	Référence SLX-300 Type d'alimentation		VOLTCRAFT 0-2000 W/m²	Référence SLX-300 Type d'alimentation
		Alimenté par Force Manuelle			Alimenté par Force Manuelle
		Quantité d'articles 1 Composants inclus Contenu : 1 pièce Batterie(s) / Pile(s) incluse(s) Non Batterie(s) / Pile(s) requise(s) Non Poids 202 Grammes			Quantité d'articles 1 Composants inclus Contenu : 1 pièce Batterie(s) / Pile(s) incluse(s) Non Batterie(s) / Pile(s) requise(s) Non Poids 202 Grammes
26.	Nouvel arrivage KBL S6 OBD2 Tous les systèmes Escaner Automotriz Diagnostic Machine Bluetooth Code Scan Auto-VIN 28 + Rest **ou équivalent**	Article Valeur Type Lecteur de code Tension Non Puissance Non Modèles applicables Convient à la plupart des voitures Combinaison SDK Numéro de modèle S6	26.	Nouvel arrivage KBL S6 OBD2 Tous les systèmes Escaner Automotriz Diagnostic Machine Bluetooth Code Scan Auto-VIN 28 + Rest	Article Valeur Type Lecteur de code Tension Non Puissance Non Modèles applicables Convient à la plupart des voitures Combinaison SDK Numéro de modèle S6
		Nom du produit Outil Diagostique de Voiture			Nom du produit Outil Diagostique de Voiture
		Fonction Outil de diagnostic professionnel			Fonction Outil de diagnostic professionnel
		Mots-clés Diagnostic de voiture de protocole			Mots-clés Diagnostic de voiture de protocole
		Caractéristiques spéciales Connecteur OBDII			Caractéristiques spéciales Connecteur OBDII
		Type d'élément Analyseurs			Type d'élément Analyseurs
		Scanner Autel (Autel AutoLink Scanner OBD2)			Scanner Autel (Autel AutoLink Scanner OBD2)
27.	Programmateur Washinglee **ou équivalent**	Programmateur Washinglee, Remplace le V21MPPS	27.	Programmateur Washinglee	Programmateur Washinglee, Remplace le V21MPPS
28.	Pince ampèremétrique Fluke pince ampèremétrique AC FLUKE-301D/CN **ou équivalent**	Numéro de modèle FLUKE-301D/CN	28.	Pince ampèremétrique Fluke pince ampèremétrique AC FLUKE-301D/CN	Numéro de modèle FLUKE-301D/CN
		Pince ampèremètre Fluke pince ampèremétrique AC FLUKE-301D/CNPince Ampèremétrique			Pince ampèremètre Fluke pince ampèremétrique AC FLUKE-301D/CNPince Ampèremétrique
29.	Testeur de Piles Universel	Testeur de Piles Universel AA/AAA/C/D Varta ou équivalent	29.	Testeur de Piles Universel	Testeur de Piles Universel AA/AAA/C/D Varta
30.	Autoclave vertical, type Presoclave PLUS III 50 **ou équivalent**	Autoclave vertical, type Presoclave PLUS III 50 Caisson extérieur et partie supérieure en acier inox Réservoir et couvercle en acier inox Purge atmosphérique automatique Fermeture avec dispositif de sécurité Manomètre analogique Panneau de commande à écran tactile Mémoire 10 programmes Port USB pour enregistrement process Température de stérilisation : 115 à 134 °C Temps de stérilisation : 3 à 180 minutes Capacité : 50 litres	30.	Autoclave vertical, type Presoclave PLUS III 50	Autoclave vertical, type Presoclave PLUS III 50 Caisson extérieur et partie supérieure en acier inox Réservoir et couvercle en acier inox Purge atmosphérique automatique Fermeture avec dispositif de sécurité Manomètre analogique Panneau de commande à écran tactile Mémoire 10 programmes Port USB pour enregistrement process Température de stérilisation : 115 à 134 °C Temps de stérilisation : 3 à 180 minutes Capacité : 50 litres
		Dimensions de la cuve : Ø30 x 70 cm Alimentation : 230V - 50Hz - 3.000W Poids : 75 kg			Dimensions de la cuve : Ø30 x 70 cm Alimentation : 230V - 50Hz - 3.000W Poids : 75 kg
37.	Kit d'extraction par hydrodistillation de type Clevenger **ou équivalent**	Verrerie de Clevenger comprenant :	37.	Kit d'extration par hydrodistillation de type Clevenger	Verrerie de Clevenger comprenant :
		- ballon à fond 1000 ml avec rodage 24/29			- ballon à fond 1000 ml avec rodage 24/29
		- condenseur Liebig 300 mm avec rodage 24/29			- condenseur Liebig 300 mm avec rodage 24/29
		- séparateur d'eau pour huiles lourdes 10/0,1 ml, avec rodages 24/29, robinet en téflon			- séparateur d'eau pour huiles lourdes 10/0,1 ml, avec rodages 24/29, robinet en téflon
41.	Hotte à flux laminaire vertica,	Hotte à flux laminaire vertical, type Aeolus V3	41.		Hotte à flux laminaire vertical, type Aeolus V3

BON A LANCER
DDCMP

	type Aeolus V3 **ou équivalent**	Pour produits non-pathogènes, comme cultures, tissus, échantillons biologiques, conforme EN NF ISO 14644-1 (ancienne classe 100)		Hotte à flux laminaire vertica, type Aeolus V3	Pour produits non-pathogènes, comme cultures, tissus, échantillons biologiques, conforme EN NF ISO 14644-1 (ancienne classe 100)
		Pleine protection de produit			Pleine protection de produit
		Surface de travail en acier inox			Surface de travail en acier inox
		2 prises électriques			2 prises électriques
		Panneau de contrôle digitale à touches sensitives			Panneau de contrôle digitale à touches sensitives
		Éclairage : ≥ 1.200 Lux			Éclairage : ≥ 1.200 Lux
		Flux d'air : 0,36 m/s			Flux d'air : 0,36 m/s
		Filtre HEPA H14 : rétention de 99,999 % des particules de 0,3 µm			Filtre HEPA H14 : rétention de 99,999 % des particules de 0,3 µm
		Espace de travail (LxPxH) : 925 x 693 x 615 mm			Espace de travail (LxPxH) : 925 x 693 x 615 mm
		Encombrement (LxPxH) : 1.048 x 798 x 1.220 mm			Encombrement (LxPxH) : 1.048 x 798 x 1.220 mm
		Alimentation : 220V - 50Hz			Alimentation : 220V - 50Hz
		Poids : 140 kg			Poids : 140 kg
42.	Hotte à flux laminaire vertica, type Aeolus V 3, Accessoires et pièces de rechange **ou équivalent**	Table support, hauteur 90 cm, pour hotte V3	42.	Hotte à flux laminaire vertica, type Aeolus V 3, Accessoires et pièces de rechange	Table support, hauteur 90 cm, pour hotte V3
		Kit de roues pour table support			Kit de roues pour table support
		Kit germicide UV, pour hotte V3			Kit germicide UV, pour hotte V3
		Pré-filtre de rechange, pour hotte V3			Pré-filtre de rechange, pour hotte V3
43.	Automate d'hématologie, Modèle CYANHemato **ou équivalent**	Détermine les 20 paramètres hématologiques (GB ; MON ; GRA ; LYM % ; MON % ; GRA % ; HB ; GR ; HT ; VGM ; TCMH ; CCMH ; IDR ; PLT ; THT ; VMP ; IDP ; P-LCC ; P-LCR) ; Langues: anglais, français ; I	43.	Automate d'hématologie, Modèle CYANHemato	Détermine les 20 paramètres hématologiques (GB ; MON ; GRA ; LYM % ; MON % ; GRA % ; HB ; GR ; HT ; VGM ; TCMH ; CCMH ; IDR ; PLT ; THT ; VMP ; IDP ; P-LCC ; P-LCR) ; Langues: anglais, français ; I
		mprimante : Impression complète des résultats et des histogrammes ; Interface via port USB pour imprimantes HP ;			mprimante : Impression complète des résultats et des histogrammes ; Interface via port USB pour imprimantes HP ;
		Alimentation électrique:110/220 V - 50/60 Hz ; Par précaution: Stabilisateur électrique (puissance > 1 kW) ; Système d'alimentation sans interruption (ASI) ;			Alimentation électrique:110/220 V - 50/60 Hz ; Par précaution: Stabilisateur électrique (puissance > 1 kW) ; Système d'alimentation sans interruption (ASI) ;
		Environnement opérationnel: Température ambiante: 15 °C - 30 °C ; Dimensions: 32 x 26 x 36,5 cm (l x p x h) ; Poids net : 12kg Volume échantillon (25 µl de sang complet en mode normal ; 50 µl de sang complet en mode prédilution) ;			Environnement opérationnel: Température ambiante: 15 °C - 30 °C ; Dimensions: 32 x 26 x 36,5 cm (l x p x h) ; Poids net : 12kg Volume échantillon (25 µl de sang complet en mode normal ; 50 µl de sang complet en mode prédilution) ;
		Mesure: Diamètre d'orifice de 70 µm (GR/PLT, GB) ; Débit de 30 tests/heure ;			Mesure: Diamètre d'orifice de 70 µm (GR/PLT, GB) ; Débit de 30 tests/heure ;
		Réactifs: Diluant isotonique – 20L ; Lyse – 1L ; Décapant – 1L ;			Réactifs: Diluant isotonique – 20L ; Lyse – 1L ; Décapant – 1L ;
		Echantillonnage: Système à tube ouvert ; Roteur automatique d'échantillon ; Multiples types d'échantillons ; Procédé de nettoyage de l'orifice: Pulsion à haute tension ; Flux en retour à haute pression ;			Echantillonnage: Système à tube ouvert ; Roteur automatique d'échantillon ; Multiples types d'échantillons ; Procédé de nettoyage de l'orifice: Pulsion à haute tension ; Flux en retour à haute pression ; Nettoyage chimique ; Calibration:

BON A LANCER
DDCMP

		Nettoyage chimique ; Calibration: Calibration automatique par ≥1 mesure(s) ; Calibration manuelle en utilisant les facteurs théoriques ;			Calibration automatique par ≥1 mesure(s) ; Calibration manuelle en utilisant les facteurs théoriques ;
		Capacité de la base de données: 10.000 résultats avec histogrammes GR, PLT et GB 3-parties ; Interface avec l'utilisateur: Convivial ; Ecran tactile LCD ; Clavier externe (optionnel, via port USB)			Capacité de la base de données: 10.000 résultats avec histogrammes GR, PLT et GB 3-parties ; Interface avec l'utilisateur: Convivial ; Ecran tactile LCD ; Clavier externe (optionnel, via port USB)
44.	Spectrophotomètre UV-Visible, type 7415 **ou équivalent**	Housse de protection Housse (72.80) Conserver votre spectrophotomètre propre	44.	Spectrophotomètre UV-Visible, type 7415 Accessoires :	Housse de protection Housse (72.80) Conserver votre spectrophotomètre propre
		Cuvette en quartz, 190 à 2.700 nm, parcours optique 10 mm, avec couvercle en PTFE, volume 3,5 ml			Cuvette en quartz, 190 à 2.700 nm, parcours optique 10 mm, avec couvercle en PTFE, volume 3,5 ml
		Cuvette en verre optique, 320 à 2.500 nm, parcours optique 10 mm, avec couvercle en PTFE, volume 3,5 ml			Cuvette en verre optique, 320 à 2.500 nm, parcours optique 10 mm, avec couvercle en PTFE, volume 3,5 ml
		Cuvette en plastique, 220 à 900 nm, parcours optique 10 mm, 100 Pcs			Cuvette en plastique, 220 à 900 nm, parcours optique 10 mm, 100 Pcs
		Cuvette en plastique, 340 à 900 nm, parcours optique 10 mm, 10x 100 Pcs			Cuvette en plastique, 340 à 900 nm, parcours optique 10 mm, 10x 100 Pcs
45.	Poste de mesure DCO, type MD 200 **ou équivalent**	Poste de mesure DCO, type MD 200 **ou équivalent** Système constitué de :1x Photomètre Mesure directe sur tube bouché prêt à l'emploi Gammes : 3 à 15.000 mg/l	45.	Poste de mesure DCO, type MD 200	Poste de mesure DCO, type MD 200 ; Système constitué de :1x Photomètre Mesure directe sur tube bouché prêt à l'emploi Gammes : 3 à 15.000 mg/l
		Mémoire : 16 mesures Dimensions (LxPxH) : 190 x 110 x 55 mm			Mémoire : 16 mesures Dimensions (LxPxH) : 190 x 110 x 55 mm
		Alimentation : 4x pile AA 1,5V (autonomie ~53 h) 25x Tube prédosé, pour DCO 3 à 150 mg/l 25x Tube prédosé, pour DCO 20 à 1.500 mg/l1x Thermoréacteur			Alimentation : 4x pile AA 1,5V (autonomie ~53 h) 25x Tube prédosé, pour DCO 3 à 150 mg/l 25x Tube prédosé, pour DCO 20 à 1.500 mg/l1x Thermoréacteur
		Température : 100 / 120 / 150 °CBloc chauffant en aluminium pour 24 tubes Ø 16 mmMinuterie : 30 / 60 / 120 / ∞ minutes			Température : 100 / 120 / 150 °CBloc chauffant en aluminium pour 24 tubes Ø 16 mmMinuterie : 30 / 60 / 120 / ∞ minutes
		Alimentation : 220V - 50Hz - 550W			Alimentation : 220V - 50Hz - 550W
49.	Agitateur magnétique chauffant, type MS-H280-Pro **ou équivalent**	Agitateur magnétique chauffant, type MS-H280-Pro **ou équivalent**	49.	Agitateur magnétique chauffant, type MS-H280-Pro	Agitateur magnétique chauffant, type MS-H280-Pro
		Réglage et affichage digital de la vitesse et de la température			Réglage et affichage digital de la vitesse et de la température
		Capacité d'agitation : 3 litres d'eau			Capacité d'agitation : 3 litres d'eau
		Taille barreau magnétique : max 50 mm			Taille barreau magnétique : max 50 mm
		Puissance de chauffe : 500 W			Puissance de chauffe : 500 W
		Température maximale : 280 °C			Température maximale : 280 °C
		Vitesse : 200 à 1.500 tr/min			Vitesse : 200 à 1.500 tr/min
		Plaque en acier inox recouverte céramique, Ø 13,5 cm			Plaque en acier inox recouverte céramique, Ø 13,5 cm
		Alimentation : 230V - 50Hz			Alimentation : 230V - 50Hz
		Livré avec barreau magnétique 50 mm			Livré avec barreau magnétique 50 mm
50.	Évaporateur rotatif, type Hei-VAP Core (HL)	Vitesse de rotation : 10 à 280 tr/min	50.	Évaporateur rotatif, type Hei-VAP Core	Vitesse de rotation : 10 à 280 tr/min
		Température du bain : 20 à 210°C (± 1°C)			Température du bain : 20 à 210°C (± 1°C)

BON A LANCER
DDCMP

	avec verrerie oblique G1 **ou équivalent**	Réglage et affichage digital de la vitesse et de la température sur écran LCD 3,5"		(HL) avec verrerie oblique G1	Réglage et affichage digital de la vitesse et de la température sur écran LCD 3,5"
		Puissance de chauffe : 1.300 W			Puissance de chauffe : 1.300 W
		Élévateur manuel			Élévateur manuel
		Volume du bain : 4,5 litres			Volume du bain : 4,5 litres
		Alimentation : 220V - 50Hz - 1.400W			Alimentation : 220V - 50Hz - 1.400W
		Livré avec ballons évaporateur et receveur capacité 1 litre			Livré avec ballons évaporateur et receveur capacité 1 litre
		Tuyau à vide en silicone, Ø 8/16 mm, 5 m			Tuyau à vide en silicone, Ø 8/16 mm, 5 m
		Collier de serrage, pour tuyau Øe 12 à 17 mm, 10 Pcs			Collier de serrage, pour tuyau Øe 12 à 17 mm, 10 Pcs
		Tuyau en silicone, Øi 8/12 mm, 10 m			Tuyau en silicone, Øi 8/12 mm, 10 m
		Collier de serrage, pour tuyau Øe 9 à 14 mm, 10 Pcs			Collier de serrage, pour tuyau Øe 9 à 14 mm, 10 Pcs
		Liquide de bain, type M50, 5 kg			Liquide de bain, type M50, 5 kg
51.	Multiparamètre de paillasse Gammes, type HI 5521 **ou équivalent**	Multiparamètre de paillasse Gammes , type HI 5521: pH : -2 à 20 RedOx : ± 2.000 mV	51.	Multiparamètre de paillasse Gammes, type HI 5521	Multiparamètre de paillasse Gammes , type HI 5521: pH : -2 à 20 RedOx : ± 2.000 mV
		Conductivité : 0,001 µS/cm à 1.000 mS/cm Résistivité : 1 Ω.cm à 100 MΩ.cm TDS : 0,001 mg/l à 400 g/l			Conductivité : 0,001 µS/cm à 1.000 mS/cm Résistivité : 1 Ω.cm à 100 MΩ.cm TDS : 0,001 mg/l à 400 g/l
		Salinité : 0 à 400 % NaCl			Salinité : 0 à 400 % NaCl
		Température : -20 à 120 °C			Température : -20 à 120 °C
		Résolution : pH : 0,1 / 0,01 / 0,001 RedOx : 0,1 mV			Résolution : pH : 0,1 / 0,01 / 0,001 RedOx : 0,1 mV
		Conductivité : 0,001 µS/cm à 0,1 mS/cm Conductivité : 0,001 µS/cm à 0,1 mS/cm Résistivité : 0,1 Ω.cm à 0,1 MΩ.cm TDS : 0,001 mg/l à 0,1 g/l Salinité : 0,1 % NaCl			Conductivité : 0,001 µS/cm à 0,1 mS/cm Conductivité : 0,001 µS/cm à 0,1 mS/cm Résistivité : 0,1 Ω.cm à 0,1 MΩ.cm TDS : 0,001 mg/l à 0,1 g/l Salinité : 0,1 % NaCl
		Température : 0,1 °C			Température : 0,1 °C
		Précision pH : ± 0,1 / ± 0,01 / ± 0,002 RedOx : ± 0,2 mV Conductivité / TDS / Salinité : ± 1 % de la lecture Résistivité : ± 2 % de la lecture			Précision pH : ± 0,1 / ± 0,01 / ± 0,002 RedOx : ± 0,2 mV Conductivité / TDS / Salinité : ± 1 % de la lecture Résistivité : ± 2 % de la lecture
		Température : ± 0,2 °C (Hors erreur de sonde)			Température : ± 0,2 °C (Hors erreur de sonde)
		Étalonnage : Conductivité : automatique, 1 à 4 points pH : automatique, 1 à 5 points Compensation automatique de la température Mémoire : jusqu'à 100.000 mesures Interface : USB Alimentation : 230V - 50Hz Dimensions : 160 x 231 x 94 mm			Étalonnage : Conductivité : automatique, 1 à 4 points pH : automatique, 1 à 5 points Compensation automatique de la température Mémoire : jusqu'à 100.000 mesures Interface : USB Alimentation : 230V - 50Hz Dimensions : 160 x 231 x 94 mm
		Poids : 1,2 kg			Poids : 1,2 kg
69.	Condensateur céramique axial **ou équivalent**	Condensateur céramique axial, 50V	69.	Condensateur céramique axial	Condensateur céramique axial, 50V
		1 nF, 5 % (lot de 10)			1 nF, 5 % (lot de 10)
70.	Condensateur céramique axial **ou équivalent**	10 nF, 10 % (lot de 10)	70.	Condensateur céramique axial	10 nF, 10 % (lot de 10)
75.	Multiplicateur analogiqueAD633 J **ou équivalent**	Multiplicateur analogique AD633J **ou équivalent**	75.	Multiplicateur analogiqueAD633J	Multiplicateur analogique AD633J

BON A LANCER
DDCMP

90.	Centrifugeuse Multi Pro FC5718R, max. 18 000 tr/min, force centrifuge relative max. 23 542 x g **ou équivalent**	Centrifugeuse max. Multi Pro FC5718R 18 000 tr/min, force centrifuge relative max. 23 542 x g, réfrigérée Dix paramètres d'accélération et de décélération, sélection de la durée allant de 10 s à 99 h 59 min ou en continu, rotation rapide, réfrigération sans CFC, indicateur de température de l'échantillon (modèles réfrigérés), système de verrouillage de couvercle, protection contre la survitesse, double capteur de déséquilibre Plage de température variable de -20 °C à +40 °C (FC5718R)	90.	Centrifugeuse Multi Pro FC5718R, max. 18 000 tr/min, force centrifuge relative max. 23 542 x g,	Centrifugeuse max. Multi Pro FC5718R 18 000 tr/min, force centrifuge relative max. 23 542 x g, réfrigérée Dix paramètres d'accélération et de décélération, sélection de la durée allant de 10 s à 99 h 59 min ou en continu, rotation rapide, réfrigération sans CFC, indicateur de température de l'échantillon (modèles réfrigérés), système de verrouillage de couvercle, protection contre la survitesse, double capteur de déséquilibre Plage de température variable de -20 °C à +40 °C (FC5718R)
91.	Système d'électrophorèse, type EVS 1100-SYS **ou équivalent**	Système d'électrophorèse, composé de Cuve verticale pour électrophorèse, type EVS 1100-SYS **ou équivalent** Plaque de gel : 10 x 10 cm Nombre de gel : 1 à 4 Volume d'un gel : 7,5 ml (@ 1 mm d'épaisseur) Volume de tampon : 250 à 1.200 ml Dimensions : 19 x 13 x 15 cm Livrée avec couvercle avec câbles (fiches Ø 4 mm), 2 plaques en verre avec entretoises 1mm fixes, 2 plaques en verre avec encoche, une plaque factice, un pack de réfrigération, une base de coulage et 2 peignes (1 mm / 12 dents)	91.	Système d'électrophorèse, type EVS 1100-SYS BON A LANCER DDCMP	Système d'électrophorèse, composé de : Cuve verticale pour électrophorèse, type EVS 1100-SYS Plaque de gel : 10 x 10 cm Nombre de gel : 1 à 4 Volume d'un gel : 7,5 ml (@ 1 mm d'épaisseur) Volume de tampon : 250 à 1.200 ml Dimensions : 19 x 13 x 15 cm Livrée avec couvercle avec câbles (fiches Ø 4 mm), 2 plaques en verre avec entretoises 1mm fixes, 2 plaques en verre avec encoche, une plaque factice, un pack de réfrigération, une base de coulage et 2 peignes (1 mm / 12 dents)

Le présent addendum fait partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National. Toutes les autres dispositions du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National restent inchangées.

Fait à Abomey le 05 mai 2025

Personne Responsable des Marchés Publics

Associé D. LOKO



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)*

Objet : Assurance maladie du personnel de la SONEB en accord-cadre de deux ans, à bon de commande

Référence SIGMaP N° : *S-DAAG-100474*

Avis n°: 007*/25/SONEB/DG/PRMP/DAAG/SPMP/CK*

Identification de la procédure : *S-DAAG-100474*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version N°1 de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 31 janvier 2025.

2. La SONEB a obtenu dans le cadre de son budget, des ressources sur fonds propres, afin de financer ses dépenses d'exploitation et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la souscription d'une police d'Assurance maladie du personnel de la SONEB en accord-cadre de deux ans, à bon de commande (S-DAAG-100474).

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services relatifs à la couverture de l'assurance maladie de son personnel pour les gestions 2025-2026. Les prestations sont à réalisées en un lot unique.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire d'une durée non renouvelable de deux (02) ans avec le prestataire qui sera sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

Le délai d'exécution des bons de commande sera précisé dans chaque bon de commande. Aucune variante ne sera prise en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics de la* SONEB, prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics : Direction Générale de la SONEB, 92, avenue du Pape Jean-Paul II, 1er étage, bureau 113 bis, Tél : (229) 21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes heures locales et de 14 h à 17 heures 30 minutes heures locales ou consulter le site internet www.soneb.bj

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une compagnie d'assurance de dommages justifié par un agrément délivré par le Ministre en charge du secteur des assurances ;
- Avoir réalisé avec satisfaction du client au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours au moins un marché de police d'assurance maladie groupe couvrant un effectif d'au moins 641 assurés et de montant minimum deux cent vingt millions (220.000.000) FCFA HT, justifiée par les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et page de décompte de la prime montrant l'effectif total assuré en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'État ou mixtes, représentant ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé;
- Disposer d'un réseau national de prestataires agréés ou d'une attestation d'exploitation d'un réseau de soins, dans tous les départements administratifs du territoire national, **justifié par les copies des conventions de partenariat avec lesdits prestataires** (cliniques, hôpitaux, officines, autres) **et l'attestation légalisée d'exploitation d'un réseau de soins** suivant le cas, conformément aux minima mentionnés au niveau du « Résumé des spécifications techniques » ;
- Disposer d'un personnel clé composée au minimum d'un expert en assurance (BAC+5 au moins) avec au moins sept (7) années d'expérience et d'un médecin (doctorat au moins) disposant d'au moins cinq (5) ans d'expérience. Les expériences seront décomptées à partir de la date de début de la première expérience professionnelle mentionnée sur l'attestation de travail ;
- Disposer d'un logiciel de gestion en maladie ;
- Disposer d'au moins un (01) véhicule pour les déplacements dans les Agences de la SONEB.

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) au moins égal à trois cent soixante-douze millions (372.000.000) FCFA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 ;

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de trente-un million (31.000.000) FCFA justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir l'attestation de non mise sous sauvegarde délivrée par la Direction des Assurances (MEF) pour l'année 2024.

b. **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

Exigences techniques et expériences :

- Être une compagnie d'assurance de dommages justifié par un agrément délivré par le Ministre en charge du secteur des assurances ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences indiquées au point 5 de la sous-section C ;
- Disposer d'un réseau national de prestataires agréés ou d'une attestation d'exploitation d'un réseau de soins, dans tous les départements administratifs du territoire national, **justifié par les copies des conventions de partenariat avec lesdits prestataires** (cliniques, hôpitaux, officines, autres) **et l'attestation légalisée d'exploitation d'un réseau de soins** suivant le cas, conformément aux minima mentionnés au niveau du « Résumé des spécifications techniques » ;
- Disposer d'un logiciel de gestion en maladie ;
- Disposer d'au moins un (01) véhicule pour les déplacements dans les Agences de la SONEB.

BON A LANCER

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers d'années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de trente-un million (31.000.000) FCFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) de montant minimum quatre cent vingt-sept millions (427.000.000) FCFA ;

- Fournir l'attestation de non mise sous sauvegarde délivrée par la Direction des Assurances (MEF) pour l'année 2024.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le présent accord-cadre sera conclu pour une période de deux (02) ans non-renouvelables et sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande chaque année.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ..05 MAI 2025.... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics, 1er étage de la Direction Générale de la SONEB, bureau 113 bis. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web, www.soneb.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier de 8 h à 12 h 30 minutes heures locales et de 14 h à 17 heures 30 minutes heures locales.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le ...28 MAI 2025.... à 9 heures 30 minutes (heure locale GMT+1) **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Direction Générale de la SONEB, 92 avenue du Pape Jean-Paul II, salle de conférence du 3ième étage (salle 311), le même jour à 10 heures.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant trois millions sept cent vingt mille (3.720.000) FCFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 29 AVR 2025

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER !

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Mairie d'Abomey-Calavi*

Objet : Acquisition de matériels et de mobiliers de bureau pour le fonctionnement de l'administration Communale

Référence SIGMAP : F_DAAF_101393

BON A LANCER

Avis n° : N°21/002.../C-AC/PRMP/SP-PRMP du 25/04/2025

Identification de la procédure : **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie d'Abomey-Calavi publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 12 février 2025.

2. La Mairie d'Abomey-Calavi *a obtenu dans le cadre de son budget* des fonds, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ***relatif à l'acquisition de matériels et de mobiliers de bureau pour le fonctionnement de l'administration Communale.***

3. L*a* Mairie d'Abomey-Calavi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels et de mobiliers de bureau pour le fonctionnement de l'administration Communale.

Le marché est constitué d'un lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : **contact.calavi@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics ***de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sise au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi tous les jours ouvrables de 08 heures à***

12 heures 30 minutes les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midi (heure locale).

6. Le délai de livraison est de trois (03) mois ; le marché est à lot unique.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de fournitures de matériels et de mobiliers de bureau, justifiée par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ou les statuts ;

- Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021 , 2022, 2023 et 2024) et l'année 2025 en cours **au moins deux (02) marchés relatifs à la fourniture de matériels et de mobiliers de bureau de montant minimum de soixante-dix-neuf millions cinq cent quarante-cinq mille six cent cinquante-huit (79 545 658) Francs CFA Hors Taxes chacun,** qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, justifiés par la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception accompagnés de copies de pages de garde ; de la page comportant le montant et de page de signature des contrats y afférents délivrées par une administration publique, sociétés ou offices d'État ou une multinationale.

- Capacité financière :

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de fournitures ou de services d'un montant de **cent neuf millions trois cent soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt (109 375 280) Francs CFA** qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021 ; 2022 ; 2023) ; justifié par les états financiers signés par un membre de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés et certifié par la DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.
- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit d'un montant de **soixante-six millions deux cent quatre-vingt-huit mille quarante-neuf (66 288 049) Francs CFA,** justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution agrée au Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes :

BON A LANCER

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de fournitures de matériels et de mobiliers de bureau, justifiée par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ou les statuts ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement constitué d'un (01) Conducteur des opérations de niveau DTI-OBB, ayant cinq (05) années d'expériences générale et ayant conduit en qualité de conducteur des opérations au moins **deux (02) marchés relatifs à la fourniture de matériels et de mobiliers de bureau de montant minimum de soixante-dix-neuf millions cinq cent quarante-cinq mille six cent cinquante-huit (79 545 658) Francs CFA Hors Taxes chacun** ;

- Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture et/ou des états financiers certifiés de leur nombre d'années d'existence ;
- Fournir une police d'assurance des risques professionnels couvrant le délai d'exécution du marché d'un montant de **quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent trente-deux mille soixante-treize (99 432 073) Francs CFA ;**
- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit d'un montant de **soixante-six millions deux cent quatre-vingt-huit mille quarante-neuf (66 288 049) Francs CFA,** justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution agrée au Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 25/04/**2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sise au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midi**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sise au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi** au plus tard le...23/05/2025.....à 10 heures précises (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de la Mairie d'Abomey-Calavi le** 23/05/ **2025** à **10 heures 30 minutes** (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **neuf cent quatre-vingt-quatre mille trois cent vingt et un (994 321) Francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER

Abomey-Calavi le 25/04/ **2025**

La Personne responsable des marchés publics par intérim,

REPUBLIQUE DU BENIN * COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI * PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

Taïrou SALIFOU TAKPARA

Section 0. Avis d'appel d'offres

MAIRIE DE TORI-BOSSITO

Appel d'offres n° : S_DAAF_108915

Avis n° : DAO N° 2/22/004/C-TB/PRMP/SPMP/ du 30 AVR 2025

Objet : contrat de prestation d'entretien et de nettoyage des locaux de la mairie et des arrondissements de la commune de Tori Bossito (accord-cadre 2025 à 2027)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Tori-Bossito publié sur le portail web des marchés publics le 28 Mars 2025.

2. La commune de Tori Bossito a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer le fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au contrat de prestation d'entretien et de nettoyage des locaux de la mairie et des arrondissements de la commune de Tori Bossito (accord-cadre 2025 à 2027)

3. La commune de Tori Bossito sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : entretien et nettoyage des locaux de la mairie et des arrondissements de la commune de Tori Bossito. Le présent marché est à lot unique. Les variantes ne pourront pas être prises en considération

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du

MAIRIE DE TORI - BOSSITO
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Dérain Desmos AINADOU, Tél : 95 83 40 62, mail : prmp.tori@gmail.com , BP : 02 Tori-Bossito, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Tori-Bossito et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics sise à la Mairie de Tori-Bossito, premier bureau à gauche en rentrant dans la salle de documentation et des archives de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT + 1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT + 1)

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

✓ Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de prestation de services d'entretien et de nettoyage de locaux et d'espaces ouverts et vert à titre principale justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement (superviseur) (deux ans d'expériences justifiées par le CV, les photocopies de l'attestation du BAC au moins, les pièces d'identité et de l'attestation du travail, le tout légalisé)
- Disposer des agents d'entretiens qualifiés ayant le niveau CEP au moins et âgés de dix-huit (18) ans au moins à la date du dépôt des offres (fournir les



photocopies légalisées, des pièces d'identité, des diplômes : CEP ou équivalent) ;

- Avoir exécuté, en tant que prestataire principal, au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés similaires d'entretien et de nettoyage de locaux et d'espaces ouverts justifié par les copies légalisés des attestations de bonnes fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception accompagné des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple), signé par les maitres d'ouvrage ou leurs représentant (administration publique, société ou office d'état ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin. Chaque marché similaire doit avoir une valeur au moins égale à **trente-huit millions quatre-vingt-onze mille cent deux francs CFA (38 091 102) FCFA**. On entend par marché similaire, les marchés de service d'entretien et de nettoyage de l'intérieur et l'extérieur de locaux privés ou publiques et d'espaces ouverts et vert.

✓ Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) de quarante-quatre **millions neuf cent quarante-sept mille cinq cent** (44 947 500) FCFA justifié par les états financier établi dans les formes prescrit à l'annexe du dossier ;

- Disposé des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre-vingt-trois** (2 497 483) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin.

MAIRIE DE TORI - BOSSITO
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

✓ ***Exigences techniques et expériences*** :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de gardiennage et de sécurité des personnes et des biens à titre principale justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement (superviseur) (trois ans d'expériences justifiées par le CV, les photocopies de l'attestation du BAC au moins, les pièces d'identité et de l'attestation du travail, le tout légalisé) ;
- Disposer des agents d'entretiens qualifiés ayant le niveau CEP au moins et âgés de dix-huit (18) ans au moins à la date du dépôt des offres (fournir les photocopies légalisées des pièces d'identité, des diplômes : CEP ou équivalent

✓ ***Exigences financières*** :

- Fournir le bilan d'ouverture, les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une assurance de risque professionnel d'un montant de **cinquante et un millions six cent quatre-vingt-neuf mille six cent vingt-cinq (51 689 625)** FCFA
- Disposé des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre-vingt-trois (2 497 483) FCFA justifié** par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin.

7. Le délai de réalisation est de vingt-huit mois (28) au plus.

MAIRIE DE TORI - BOSSITO
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ...05..../.Mai.../ 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sise à la Mairie de Tori-Bossito, premier bureau à gauche en rentrant dans la salle de documentation et des archives de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT + 1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT + 1)

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats par mail. Ce dossier peut être téléchargé sur le site ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[2] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci- Secrétariat de la PRMP de Tori-Bossito au **plus tard** le...26...../...Mai...../ 2025 à **10 Heures 00 minutes heure locale** (GMT + 1).

Les enveloppes intérieures et extérieures devront comporter les identifications suivantes :

- **Enveloppe intérieure** : raison sociale du soumissionnaire ; adresse du siège ; Email et Téléphone.

[2] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

MAIRIE DE TORI - BOSSITO
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

- **Enveloppe extérieure** : Offre relative au contrat de prestation d'entretien et de nettoyage des locaux de la mairie et des arrondissements de la commune de Tori Bossito (accord-cadre 2025 à 2027)
- « OFFRE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après salle **de réunion du nouveau bâtiment abritant les bureaux de la Mairie de Tori-Bossito le**....26...../...Mai../ **2025 à partir de 10 Heures 30 Minutes** heure locale (GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille neuf cent onze (380 911) FCFA**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Tori-Bossito, le

La Personne Responsable Des Marchés Publics

Commune de Tori Bossito – La Personne Responsable – Personne Responsable des Marchés Publics

MAIRIE DE TORI - BOSSITO – Cellule de Contrôle des Marchés Publics – BON A LANCER

Dérain Hyacinthe AINADOU

MAIRIE DE KETOU
REPUBLIQUE DU BENIN
contact.ketou@mairie.bj
www.mairieketou.bj
BP: 15 KETOU TEL:(+229) 96 25 01 94

CCMP-KETOU
BON A LANCER

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : 113/0..02../ S_DST_100081/MKT/PRMP/CCMP/SPMP

Objet : Entretien des bureaux de la mairie (bureaux et cours) des arrondissements (bureau et cours),désensablement des voies pavées et bitumées et entretien des places publiques (centenaire, monument aux morts, Obada).(Accord-cadre à marchés subséquents pour une durée de trois (03) ans)

28/04/25
Cellule de Contrôle des Marchés Publics de Kétou - Cellule

1. Le Commune de Kétou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2025 des Fonds FADeC, afin de financer le « Projet de renforcement des équipements et infrastructures administratifs», à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Entretien des bureaux de la mairie (bureaux et cours) des arrondissements (bureau et cours),désensablement des voies pavées et bitumées et entretien des places publiques (centenaire, monument aux morts, Obada).(Accord-cadre à marchés subséquents pour une durée de trois (03) ans).

2. Le Commune de Kétou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services d'entretien des bureaux de la mairie (bureaux et cours), de **désensablement des voies pavées et bitumées et** d'entretien des places publiques.

Les prestations objets du marché sont réparties en lot unique.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Kétou, Monsieur Amnock Mahugnon AKPO, Contacts : 01.95.15.55.82/01.97.55.01.25, ; Email : prmpketou2022@gmail.com /prmpketou20221@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics *situé dans l'enceinte de la Mairie de Kétou à droite dans le bâtiment abritant le bureau du Maire et des Adjoints, BP 015 KETOU, Tél (+229) 01 95 14 94 04/01 58 93 96 77/ 01 95 15 55 82/01 97 55 01 25, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30, heure locale dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30, heure locale dans l'après-midi.*

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du

Lundi 05 Mai .....2025[1] . sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bâtiment abritant les Bureaux du Maire et Adjoints au Maire, BP 015 KETOU. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale pour tous les candidats nationaux, et la poste aérienne pour l'étranger. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[2] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

5. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB (avec un contenu lisible et accessible sous le format PDF (fichier unique suivant l'ordre chronologique des pages de l'offre originale), le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent des Marchés Publics situé dans l'enceinte de la Mairie de Kétou à droite dans le bâtiment abritant le bureau du Maire et des Adjoints, BP 015 KETOU au plus tard le .....Mardi 27 Mai.....2025 à 10 h 00, heure locale.

6. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après Mairie de Kétou, Salle de délibération située dans l'enceinte de la Mairie à droite dans le bâtiment abritant le bureau du Maire et des Adjoints le même jour à 10 h 30, heure locale.

CCMP-KETOU
BON A LANCER

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

28/04/2025

Kétou, le 30 Mai 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de Kétou – Cellule – Chef Antoine HOUNGBO

LA PRMP

M. Annoch AKPO

[1] Le dossier doit être disponible dès le lancement de la procédure

[2] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'aéroport
: 10 BP 250 Cotonou, Bénin
(229) 21 32 36 43; Fax: 21 32 41 88
Web : www.enseignementsecondaire.gouv.bj

MARCHE DE SERVICES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

BON A LANCER
DPC/SP/DCMP/MESTFP

Emis le : 30...../04/2025

Pour les services de :

Nettoyage et entretien des locaux et espaces verts du MESTFP par accord-cadre triennal à bons de commande

Appel d'Offres Ouvert N° : S_DPAF_104770

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025, 2026 et 2027.

Imputation budgétaire : 021058003005 25000800 1000000 1 0112 6142

Avril 2025

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'aéroport
✉ : 10 BP 250 Cotonou, Bénin
☎ : (229) 21 32 38 43, Fax: 21 32 41 88
Web : www.enseignementsecondaire.gouv.bj

BON À LANCER
DNCMP/DCMP MESTFP

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

Objet : Nettoyage et entretien des locaux et espaces verts du MESTFP par accord-cadre triennal à bons de commande.

Référence de l'AAO : S_DPAF_104770

Avis N° : 004 /PRMP/MESTFP/A-MP/S-PRMP du 02/05/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du **Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle** publié sur le portail web des marchés publics **le 08/04/2025**

2. Le **Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle** a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Budget National, afin de financer les activités du Programme : Pilotage et soutien aux services du Ministère et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au **Nettoyage et entretien des locaux et espaces verts du MESTFP par accord-cadre triennal à bons de commande.**

3. Le **Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **Nettoyage et entretien des locaux et espaces verts du MESTFP par accord-cadre triennal à bons de commande.** Lesdits services sont répartis en cinq (05) lots pouvant être attribués séparément à savoir :

- **Lot 1 : Nettoyage et entretien des locaux de la Tour Administrative A, du rez-de-chaussée au quatrième étage par accord-cadre triennal à bons de commande ;**
- **Lot 2 : Nettoyage et entretien des locaux de la DETFP par accord-cadre triennal à bons de commande ;**
- **Lot 3 : Nettoyage et entretien des locaux de l'IGPM par accord-cadre triennal à bons de commande ;**
- **Lot 4 : Nettoyage et entretien des locaux de l'IGM, de la DAPLN et de la DESG par accord-cadre triennal à bons de commande ;**

- **Lot 5 : Entretien des espaces verts du MESTFP sis à la Tour administrative A et de la DESG par accord-cadre triennal à bons de commande.**

Chaque soumissionnaire peut être attributaire d'un (01) ou de plusieurs lots, s'il remplit les conditions de capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter l'un ou les marchés y afférant.

Des variantes ne seront pas prises en considération.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre sur une durée de trois (03) ans (2025, 2026 et 2027) non renouvelable par lot, qui sera exécuté par l'émission de bons de commande annuels successifs sur l'ensemble de la période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès **du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Personne Responsable des marchés Publics, prmp.secondaire@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle sis à la Tour Jumelle Administrative "A" en face du Ministère des Affaires Etrangères, 2ème étage, Bureau 206, 10 BP 250 COTONOU, Tél : (+229) 66 83 43 87**, tous les jours ouvrables à partir du 05/05/2025, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER DNCMP/DCMP MESTFP

Exigence commune à tous les candidats :

Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'assainissement ou de l'entretien (espaces, bureaux ou locaux), justifié par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce ou des statuts.

Les domaines d'activités tels que « **divers** », « **et autres prestations** » ne seront pas prises en compte.

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

• Avoir exécuté avec satisfaction en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours (2025), **au moins un (01) marché similaire** pour le compte de l'administration publique, de sociétés ou offices d'État ou mixtes, de représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive, assorties des copies des contrats ou bons de commande (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants ;

Par marché similaire, il faut entendre : un marché relatif à l'entretien ou au nettoyage de bâtiments, locaux ou espaces d'un montant minimum de :

- Cent dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-dix (119 898 570) Francs CFA hors taxes pour le lot 1 ;

- Quarante-neuf millions quatre cent trente-huit mille sept cent cinquante-cinq (49 438 755) Francs CFA hors taxes pour le lot 2 ;

- Quarante-deux millions sept cent cinquante-sept mille neuf cent soixante-dix-sept (42 757 977) Francs CFA hors taxes pour le lot 3 ;

- Trente-quatre millions huit cent soixante-trois mille cent soixante-quatorze (34 863 174) Francs CFA hors taxes pour le lot 4 et,

- Onze millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-sept (11 440 677) Francs CFA hors taxes pour le lot 5.

BON A LANCER DNCMP/DCMP MEEP

• Fournir un engagement sur l'honneur de :

- mettre à disposition des agents d'entretien ou de nettoyage par lot conformément au point 5 des critères de qualification à la sous-section C ;

- souscrire au profit du personnel de chaque lot une assurance maladie dont la prime d'assurance pour le panier de soins de base est de 80% conformément à l'article 18 de la loi 2022-17 du 19 octobre 2022 portant modification de la loi n° 2020-37 du 03 février 2021 portant protection de la santé des personnes en République du Bénin ;

- mettre à disposition des moyens matériels et équipements de protection individuelle pour le personnel de chaque lot conformément au point 6 des critères de qualification à la sous-section C ;

- déclarer le personnel de chaque lot à la CNSS et payer par conséquent au moins le SMIG.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de toutes les attestations de bonne fin d'exécution ainsi que toutes autres pièces fournies.

- Exigences financières :

• Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant minimum de :

- Cent dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-dix (119 898 570) Francs CFA hors taxes pour le lot 1 ;

- Quarante-neuf millions quatre cent trente-huit mille sept cent cinquante-cinq (49 438 755) Francs CFA hors taxes pour le lot 2 ;

- Quarante-deux millions sept cent cinquante-sept mille neuf cent soixante-dix-sept (42 757 977) Francs CFA hors taxes pour le lot 3 ;

- Trente-quatre millions huit cent soixante-trois mille cent soixante-quatorze (34 863 174) Francs CFA hors taxes pour le lot 4 et,

- Onze millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-sept (11 440 677) Francs CFA hors taxes pour le lot 5.

. Fournir la copie des quinze premières pages des états financiers des trois dernières années, présentés par un comptable et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention Direction Générale des Impôts (DGI) ; la page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

. Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- Six millions six cent soixante et un mille trente-deux (6 661 032) Francs CFA hors taxes pour le lot 1 ;

- Deux millions sept cent quarante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (2 746 597) Francs CFA hors taxes pour le lot 2 ;

- Deux millions trois cent soixante-quinze mille quatre cent quarante-trois (2 375 443) Francs CFA hors taxes pour le lot 3 ;

- Un million neuf cent trente-six mille huit cent quarante-trois (1 936 843) Francs CFA hors taxes pour le lot 4 et,

- Six cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (635 593) Francs CFA hors taxes pour le lot 5, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Les attestations de capacité financière délivrées par les institutions de microfinances ne seront pas prises en compte.

NB : Les exigences de capacités financières sont cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

Disposer, pour l'exécution de chaque lot, d'un (01) personnel d'encadrement qualifié titulaire d'un BAC avec trois (03) années d'expérience pertinentes à partir de l'année d'obtention du diplôme et ayant conduit ou participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et de l'année cours (2025). Par marché similaire, il faut entendre un marché relatif à l'entretien ou au nettoyage de bâtiments, locaux ou espaces d'un montant minimum de :

- Quatre-vingt-neuf millions neuf cent vingt-trois mille neuf cent vingt-huit (89 923 928) Francs CFA hors taxes pour le lot 1 ;

- Trente-sept millions soixante-dix-neuf mille soixante-six (37 079 066) Francs CFA hors taxes pour le lot 2 ;

- Trente-deux millions soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-trois (32 068 483) Francs CFA hors taxes pour le lot 3 ;

- Vingt-six millions cent quarante-sept mille trois cent quatre-vingt et un (26 147 381) Francs CFA hors taxes pour le lot 4 et,

- Huit millions cinq cent quatre-vingt mille cinq cent huit (8 580 508) Francs CFA hors taxes pour le lot 5.

Pour la preuve de ces qualifications et expériences, joindre cumulativement le CV en copie originale signée par son détenteur, la copie légalisée du diplôme, la copie de la pièce d'identité en cours de validité et les copies légalisées des attestations de travail ou de service fait mentionnant les objets et les montants des marchés exécutés.

BON A LANCER DNCMP/DCMP MESTP

- Fournir un engagement sur l'honneur de :

- mettre à disposition des agents d'entretien ou de nettoyage par lot conformément au point 5 des critères de qualification à la sous-section C ;

- souscrire au profit du personnel de chaque lot une assurance maladie dont la prime d'assurance pour le panier de soins de base est de 80% conformément à l'article 18 de la loi 2022-17 du 19 octobre 2022 portant protection de la santé des personnes en République du Bénin ;

- mettre à disposition et de renouveler les moyens matériels et équipements de protection individuelle pour le personnel de chaque lot conformément au point 6 des critères de qualification à la sous-section C ;

- déclarer le personnel de chaque lot à la CNSS et payer par conséquent au moins le SMIG.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de toutes les attestations de bonne fin d'exécution ainsi que toutes autres pièces fournies par le candidat.

- Exigences financières :

- **Les entreprises naissantes** devront fournir les justificatifs requis de leurs capacités financières, notamment le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- Six millions six cent soixante et un mille trente-deux (6 661 032) Francs CFA hors taxes pour le lot 1 ;

- Deux millions sept cent quarante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (2 746 597) Francs CFA hors taxes pour le lot 2 ;

- Deux millions trois cent soixante-quinze mille quatre cent quarante-trois (2 375 443) Francs CFA hors taxes pour le lot 3 ;

- Un million neuf cent trente-six mille huit cent quarante-trois (1 936 843) Francs CFA hors taxes pour le lot 4 et,

- Six cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (635 593) Francs CFA hors taxes pour le lot 5, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels à hauteur de :

- Cent trente-un millions huit cent quatre-vingt- huit mille quatre cent vingt-sept (131 888 427) FCFA hors taxes pour le lot 1 ;

- Cinquante-quatre millions trois cent quatre-vingt-deux mille six cent trente-un (54 382 631) Francs CFA hors taxes pour le lot 2 ;

- Quarante-et sept millions trente et trois mille sept cent soixante-quinze (47 033 775) Francs CFA hors taxes pour le lot 3 ;

- Trente et huit millions huit trois cent quarante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze (38 349 491) Francs CFA hors taxes pour le lot 4, et ;

- Douze millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante et cinq (12 584 745) Francs CFA hors taxes pour le lot 5.

Les attestations de capacité financière délivrées par les institutions de microfinances ne seront pas prises en compte.

NB : Les exigences de capacités financières sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER DNCMP/DCMP MESTFP

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre, pour chaque lot, est de trois (03) ans non renouvelables à compter de la date de notification de l'accord-cadre. Des bons de commande annuels seront émis pour l'exécution du présent accord-cadre.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 05/05/2025, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure de Cotonou. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle sis à la Tour Jumelle Administrative "A" en face du Ministère des Affaires Etrangères, 2ème étage, Bureau 206, 10 BP 250 COTONOU, Tél : (+229) 01 66 83 43 87.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle** sis à la Tour Jumelle Administrative "A" en face du Ministère des Affaires Etrangères, 2ème étage, Bureau 206, 10 BP 250 COTONOU au plus tard le 30/05/2025 à 10 heures, heure de Cotonou. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle sis à la Tour Jumelle**

Administrative "A" en face du Ministère des Affaires Etrangères, 3ème étage Bureau 310, le 30 / 05 /2025 à 10 heures 30 minutes, heure de Cotonou.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Un million cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-six (1 198 986) Francs CFA hors taxes pour le lot 1 ;

- Quatre cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre-vingt-huit (494 388) Francs CFA hors taxes pour le lot 2 ;

- Quatre cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt (427 580) Francs CFA hors taxes pour le lot 3 ;

- Trois cent quarante-huit mille six cent trente-deux (348 632) Francs CFA hors taxes pour le lot 4 et,

- Cent quatorze mille quatre cent sept (114 407) Francs CFA hors taxes pour le lot 5.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Cotonou, le 02 / 05 /2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

La PRMP

Latifatou SEIBOU MIKAILA

COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE D'ABOMEY- CALAVI

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Objet : Réfection des modules de salles de classes dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP) et Collèges d'Enseignement Général (CEG) des arrondissements d'Abomey-Calavi, Godomey, Ouèdo, Togba, Zinvié, Akassato et Glo Djigbé dans la Commune D'Abomey-Calavi.

Référence SIGMAP : T_DST_101285

BON A LANCER

Avis n° : 21/003/C-AC/PRPM/SP-PRMP du 30/04/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi publié sur le portail web des Marchés Publics du Bénin le 12 février 2025.

2. La Commune d'Abomey-Calavi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025 des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **travaux de réfection des modules de salles de classes dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP) et Collèges d'Enseignement Général (CEG) des arrondissements d'Abomey-Calavi, Godomey, Ouèdo, Togba, Zinvié, Akassato et Glo Djigbé dans la Commune d'Abomey-Calavi.**

3. La Commune d'Abomey-Calavi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de réfection des modules de salles de classes dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP) et Collèges d'Enseignement Général (CEG) des arrondissements d'Abomey-Calavi, Godomey, Ouèdo, Togba, Zinvié, Akassato et Glo Djigbé dans la Commune d'Abomey-Calavi.** Les travaux sont en lot unique et n'admettent aucune variante.

4. **Les exigences en matière de qualification sont :**

BON A LANCER

a) **Pour les anciennes entreprises**

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans les travaux de BTP, justifiée par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) derrières années (2022 ; 2023 ;2024) et de l'année en cours un (01) marché similaire de montant égal à **cent vingt-sept millions sept cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (127 754 237) Francs CFA Hors Taxes,** justifié par les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception des marchés similaires proposés accompagné des copies des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé) ;

La similarité portera sur les travaux de construction ou réhabilitation et/ou réfection de bâtiment.

- Disposer du moyen humain nécessaire pour l'exécution de la mission tel que décrit au point **5. personnel** de la sous-section C.

La similarité portera sur les travaux de construction, réhabilitation et/ou réfection de bâtiment.

NB : Fournir les preuves de qualification dudit personnel (CV, diplôme, attestations de travail, attestation de disponibilité et carte d'identité) ;

- Disposer du moyen nécessaire matériel pour l'exécution de la mission tel que décrit au point **6. Matériel** de la sous-section C.

NB :

- Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section II, formulaires de soumission ;
- Le Candidat doit justifier le matériel proposé par des preuves de propriété et toute autre preuve et papier d'achat, en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier ;

• **Capacité financière :**

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, et 2023) un chiffre d'affaires moyen annuel des marchés de constructions d'un montant au moins égal à **cent soixante-dix millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (170 338 983) francs CFA,** justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI ; La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copie légalisées ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **quatre-vingt-cinq millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze (85 169 491) francs CFA,** justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

BON A LANCER

• **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans les travaux de BTP, justifiée par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts ;
- Disposer du moyen humain nécessaire pour l'exécution de la mission tel que décrit au point 5- personnel de la sous-section C.

La similarité portera sur les travaux de construction, réhabilitation et/ou réfection de bâtiment.

NB : Fournir les preuves de qualification dudit personnel (CV, diplôme, attestations de travail, attestation de disponibilité et pièce d'identité) ;

- Disposer du moyen nécessaire matériel pour l'exécution de la mission tel que décrit au point 6- Matériel de la sous-section C.

BON A LANCER

NB :

- Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section II, formulaires de soumission ;
- Le Candidat doit justifier le matériel proposé par des preuves de propriété et toute autre preuve et papier d'achat, en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier ;
    - **Capacité financière :**
- Fournir leurs bilans d'ouverture et les bilans de leurs années d'existences ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **quatre-vingt-cinq millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze (85 169 491) francs CFA,** justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance risques professionnels couvrant les risques professionnels du marché à hauteur de **cent soixante-dix millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (170 338 983) francs CFA,**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi, **email : contact.calavi@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sise au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midi (heure locale).**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ....30/04/.....2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat Permanent de la Personne Responsable des marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sise au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste du Bénin. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans

une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sis au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi** au plus tard le 27/05/2025 à 10 heures précises (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **salle de conférence de la Mairie d'Abomey-Calavi le 27/05/2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **un million sept cent trois mille trois cent quatre-vingt-neuf (1 703 389) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Des visites groupées du site seront organisées par l'Autorité contractante aux dates ci-après : 20/05/2025 à 10 heures 00 minute. Le point de départ de cette visite est au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics.

Fait à Abomey-Calavi, le 21/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics par intérim,

REPUBLIQUE DU BENIN
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)
COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

Ta'irou SALIFOU TAKPARA

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Modèle d'avis d'appel d'offres

Objet : POUR L'ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU (SALON PRESIDENTIEL A SEPT (07) PLACES, TABLES ET CHAISES DE REUNIONS ET AUTRES) AU PROFIT DE LA COUR DES COMPTES

Référence SIGMAP N°: F_CDC_105821

Avis : 274 PRMP/SP-PRMP/SP du 29 avril 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Cour des comptes publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *mars 2025*.

2. Le *Cour des comptes a obtenu dans le cadre de son budget* des fonds, afin de l'équipement de ses bureaux , et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ***d'acquisition de mobiliers de bureau (salon présidentiel a sept (07) places, tables et chaises de réunions et autres) au profit de la cour des comptes***.

3. La Cour des comptes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des mobiliers de bureaux d'acquisition de mobiliers de bureau (salon présidentiel a sept (07) places, tables et chaises de réunions et autres) au profit des structures de la Cour des comptes. Les variantes ne sont pas prises en compte. Les mobiliers de bureaux sont répartis en deux (02) lots :

- **Lot 1 : Acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques ;**
- **Lot 2 : Acquisition de divers mobiliers de bureaux.**

Un candidat peut soumissionner aux deux lots à la fois et en être attributaire s'il dispose des capacités financières et techniques conformément aux critères de qualifications pour le ou les lots; les variantes ne sont pas prise en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Cour des comptes* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : ***Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au siège de la Cour des comptes à Porto-Novo près de la Préfecture de Porto-Novo, au téléphone 97 60 42 17/ 56 77 49 00*** de **de *08 heures 00 à 12 heures 30 minutes heure locale puis de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes heure locale.***

6. Le délai de livraison est de deux (02) mois pour chaque lot.

7. Les exigences en matière de qualification pour les deux lots sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- **Exigences technique et expérience pour les deux lots** :

- Le candidat doit fournir les preuves qu'il exerce dans le domaine de *mobiliers ou équipements de bureaux* justifiés par le registre de commerce ou les statuts.

- Il doit fournir la preuve qu'il a exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés portant chacun sur les mobiliers *ou équipements de bureaux ou de nature similaire* et d'une valeur minimale de :
  - Lot 1 : Trente-trois millions sept cent onze mille huit cent soixante quatre francs (33 711 864) francs CFA HT ;
  - Lot 2 : Trente six millions deux cent soixante sept mille neuf cent onze (36 267 911) francs CFA HT ;

au cours des trois dernières années 2022, 2023 et 2024 et de l'année en cours, au profit de l'administration publique, des sociétés ou offices d'Etat ou mixte, des représentations ou organisations internationales au Bénin ou administration privée d'envergure.
La nature similaire s'entend comme marché de fourniture de *chaises visiteurs, des étagères métalliques, des fauteuils ergonomiques, de banquets métalliques , de salon complet.*

Les attestations de bonne fin d'exécution ou Procès -verbaux de réception définitive doivent être accompagnés de marchés mentionnant les montants (page de garde et de signature) ou de Bons de Commande régulièrement enregistrés pour chaque marché ;

- Disposer d'un personnel d'exécution tel que décrit à la sous-section C ;
- Disposer de matériels adéquats tels que décrits à la sous-section C ;
- Le candidat doit garantir sur une période de douze (12) mois au moins tout vice ou défaut de fabrication constaté sur les équipements livrés (garantie technique).

▪ **Exigences financières :**

- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin prouvant que l'entreprise dispose d'avoir liquides en banque ou d'une ligne de crédits à hauteur de :
  - Lot 1 : Quarante deux millions cent trente neuf mille huit cent trente (42 139 830) de francs CFA HT ;
  - Lot 2 : Quarante cinq millions trois cent trente quatre mille huit cent quatre vingt neuf (45 334 889) francs CFA ;
- Avoir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) supérieur ou égal à :
  - Lot 1 : Quarante deux millions cent trente neuf mille huit cent trente (42 139 830) de francs CFA HT ;
  - Lot 2 : Quarante cinq millions trois cent trente quatre mille huit cent quatre vingt neuf (45 334 889) francs CFA ;

BON A LANCER DNCMP DCMP COUR DES COMPTES

justifié par des états financiers signés par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et Certifiés par la DGI.

b) **Pour les entreprises naissantes :**

• **Exigences technique et expérience :**

- Le candidat doit fournir les preuves qu'il exerce dans le domaine de *mobiliers ou équipements de bureaux* justifiées par le registre de commerce ou les statuts.
- Fournir, en lieu et place des références techniques, le personnel d'encadrement : Un responsable de niveau BAC ayant participé à l'exécution, au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et l'année en cours, au moins à deux (02) marchés de *fournitures* de *mobiliers ou équipements de bureaux* de nature similaire, chacun, d'une valeur minimale de :

- Lot 1 : Trente-trois millions sept cent onze mille huit cent soixante quatre francs (33 711 864) francs CFA HT ;
- Lot 2 : Trente six millions deux cent soixante sept mille neuf cent onze (36 267 911) francs CFA HT ;

au cours des trois dernières années 2021, 2022 et 2023 et de l'année en cours, au profit de l'administration publique, des sociétés ou offices d'Etat ou mixte, des représentations ou organisations internationales au Bénin ou administration privée d'envergure.
La nature similaire s'entend comme marché de fourniture de *chaises visiteurs, des étagères métalliques, des fauteuils ergonomiques, de banquets métalliques à, de salon complet.*

Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les Procès -Verbaux de réceptions définitives accompagnés des contrats : page de garde et page de signature portant le montant du marché au minimum desdites fournitures fournies, délivrés par les autorités contractantes (l'administration publique, des sociétés ou offices d'Etat ou mixte, des représentations ou organisations internationales au Bénin ou administration privée d'envergure) ou de Bons de Commande régulièrement enregistrés pour chaque marché seront pris en compte .

NB : Ces expériences seront justifiées par le Curriculum vitae, les diplômes légalisés et les attestations de travail (Avec la précision de l'autorité contractante, le contrat et le montant du marché) légalisées du personnel d'encadrement. Sans ces documents, l'expérience du personnel ne sera pas prise en compte. Seule l'attestation de travail légalisée au tribunal sera prise en compte. La preuve d'immatriculation du personnel d'encadrement à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale fera foi.

- Disposer d'un personnel d'exécution tel que décrit à la sous-section C ;
- Disposer de matériels adéquats tels que décrits à la sous-section C ;
- Le candidat doit garantir sur une période de douze (12) mois au moins tout vice ou défaut de fabrication constaté sur les équipements livrés (garantie technique).

- **exigences financières :**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence certifiés et revêtus du cachet de la DGID ;
- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin

prouvant que l'entreprise dispose d'avoirs liquides en banque ou d'une ligne de crédits à hauteur de :

- Lot 1 : Quarante deux millions cent trente neuf mille huit cent trente (42 139 830) de francs CFA HT ;
- Lot 2 : Quarante cinq millions trois cent trente quatre mille huit cent quatre vingt neuf (45 334 889) francs CFA ;

NB : les exigences financières sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : ***Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au siège de la Cour des comptes à Porto-Novo près de la Préfecture de Porto-Novo, au téléphone 97 60 42 17/ 56 77 49 00 .***

Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par *courrier express*. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

BON A TIRER DNCMP / DCMP COUR DES COMPTES

Ce retrait est matérialisé par une fiche1 établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF en **fichier unique** sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : ***Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au siège de la Cour des comptes à Porto-Novo près de la Préfecture de Porto-Novo, au téléphone 97 60 42 17/ 56 77 49 00*** au plus tard **le** 06/04 ~~**avril**~~ **2025 au plus tard 10 heures 00, GMT+1, heure locale**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

La salle de réunions de la Cour des comptes *sis à Porto-Novo près de la Préfecture du département de l'Ouémé, au téléphone 0197604217/0156774900* , **le 6/06 ~~avril~~ 2025 à 10 heures 30 min heure locale (GMT+1).**

- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : Lot 1 : Quatre cent vingt et un mille trois cent quatre vingt dix huit (421 398) francs CFA ;
- Lot 2 : Quatre cent cinquante trois mille trois cent quarante huit (453 348) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quarante-cinq (45)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

12. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Fait à Porto-Novo, le 29 avril 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Max Aurèle DOSSOU

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A.

Objet : Entretien et nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures par accord-cadre à bons de commande

Référence SIGMaP : S_DAF_102707

Avis d'appel d'offres national ouvert N° : 009/25/PRMP/SBIR S.A/SP-PRMP du 05/05/2025

Identification de la procédure : Appel d'offres national ouvert

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, **version 1**, de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A, publié sur le portail web des marchés publics le 17 mars 2025.

2. La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. a obtenu des fonds du Budget Autonome, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'entretien et au nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures.

3. La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'entretien et au nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures. Les prestations sont réparties en quatre (04) lots comme suit :

- LOT 1 : Entretien du bâtiment du siège social de la SBIR ;
- LOT 2 : Entretien des sites suivants : Calavi, Porto-Novo, Cotonou, Sèhouè, Lokossa, Abomey, Agouna, Pobè, Kétou, Idigny, Dassa, Savalou ;
- LOT 3 : Entretien des sites suivants : Savè, Kaboua, Tchaourou, Parakou, Nikki, Bembèrèkè, Kandi, Ségbana, Banikoara, Kompa, Madécali et Bodécali ;

- LOT 4 : Entretien des sites suivants : Bantè, Bassila, Alédjo, Djougou, Kouandé, Kérou, Natitingou, Boukoumbé, Tanguiéta, Matéri et Porga.

Chaque lot fera objet d'un marché séparé et sera attribué séparément. Tout candidat peut soumissionner aux quatre (04) lots et pourra être attributaire d'au plus deux lots dès lors qu'il dispose des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés afférents.

Les offres variantes ne seront pas prises en compte.

La présente procédure aboutira à la signature, pour chaque lot, d'un accord-cadre mono-attributaire d'une durée de trois (03) ans maximums non renouvelables, avec le prestataire qui serait sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution sera précisé dans chaque bon de commande.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; Email : dogohoungo@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : siège de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingstone, maison n°453, tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h30 GMT+1 et de 14h00 à 17h30 GMT+1.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :
  - Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien et le nettoyage de locaux ou d'espaces, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires relatifs à l'entretien des locaux professionnels/administratifs au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ainsi que l'année en cours ;
  Les expériences doivent être justifiées par les contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) accompagnés des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les trois dernières années). Les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception doivent être en copies légalisées.
  Les marchés relatifs aux expériences doivent être d'un montant minimum hors taxes de :
  - LOT 1 : quinze millions quatre cent trente-quatre mille cent quarante-deux (15 434 142) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre-vingt-quatre millions sept cent soixante-douze mille cent vingt-trois (84 772 123) francs CFA ;
  - LOT 3 : soixante-deux millions neuf cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze (62 944 492) francs CFA.
  - LOT 4 : quarante-six millions deux cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante-sept (46 284 447) francs CFA ;
- Disposer d'un personnel d'exécution dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de matériel approprié pour la bonne exécution des prestations, conformément à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

DNCMP/DCMP MND

- Exigences financières :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal à :
  - LOT 1 : quinze millions quatre cent trente-quatre mille cent quarante-deux (15 434 142) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre-vingt-quatre millions sept cent soixante-douze mille cent vingt-trois (84 772 123) francs CFA ;
  - LOT 3 : soixante-deux millions neuf cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze (62 944 492) francs CFA.

- LOT 4 : quarante-six millions deux cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante-sept (46 284 447) francs CFA ;

Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers certifiés sous la forme prescrite au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- Avoir une capacité financière, justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de :
  - LOT 1 : huit cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante-deux (857 452) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre millions sept cent neuf mille cinq cent soixante-deux (4 709 562) francs CFA ;
  - LOT 3 : trois millions quatre cent quatre-vingt-seize mille neuf cent seize (3 496 916) francs CFA.
  - LOT 4 : deux millions cinq cent soixante et onze mille trois cent cinquante-huit (2 571 358) francs CFA ;

NB : Les candidats doivent satisfaire aux exigences financières cumulativement.

BON A TIRER
DNCMP/DCMP MND

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien et le nettoyage de locaux ou d'espaces, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de personnels d'encadrement et d'exécution dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de matériel approprié pour la bonne exécution des prestations, conformément à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

- Exigences financières :

- Produire, pour les entreprises naissantes, le bilan d'ouverture, et pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;

- Fournir une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels à hauteur de :
  - LOT 1 : seize millions neuf cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante-six (16 977 556) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre-vingt-treize millions deux cent quarante-neuf mille trois cent trente-six (93 249 336) francs CFA ;
  - LOT 3 : soixante-neuf millions deux cent trente-huit mille neuf cent quarante et un (69 238 941) francs CFA.
  - LOT 4 : cinquante millions neuf cent douze mille huit cent quatre-vingt-douze (50 912 892) francs CFA ;
- Avoir une capacité financière, justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de :
  - LOT 1 : huit cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante-deux (857 452) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre millions sept cent neuf mille cinq cent soixante-deux (4 709 562) francs CFA ;
  - LOT 3 : trois millions quatre cent quatre-vingt-seize mille neuf cent seize (3 496 916) francs CFA.
  - LOT 4 : deux millions cinq cent soixante et onze mille trois cent cinquante-huit (2 571 358) francs CFA ;

NB : Les candidats doivent satisfaire aux exigences financières cumulativement.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations prévues au premier bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 08/05/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au siège de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, **quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant**

Livingstone, maison n°453. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la Poste ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée et accessible sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sis au siège de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingstone, maison n°453 au plus tard le 30/05/2025 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1).

NB :

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MND

Les offres des soumissionnaires doivent être contenues dans une unique enveloppe extérieure contenant :

- une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature) ;
- une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ;
- la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie
- les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes
- une enveloppe portant la mention « **VARIANTE** », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante (l'offre technique et/ou financière séparément) ainsi que sa version scannée en PDF sur clé USB.

En outre, l'unique enveloppe extérieure doit :

---

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

- être adressée à : « la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. » ;
- comporter :
  - « Appel d'offres national ouvert » ;
  - « Référence SIGMaP : S_DAF_102707 » ;
  - « Objet : Entretien et nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures par accord-cadre à bons de commande »
  - « Lot ... »
- comporter la mention « *Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture de plis* »

S'agissant des enveloppes intérieures, outre, les mentions **ORIGINALE, COPIE OU VARIANTE** (le cas échéant), elles doivent porter les mentions ci-après :

- être adressée à : « la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. » ;
- comporter :
  - « Appel d'offres national ouvert » ;
  - « Référence SIGMaP : S_DAF_102707 » ;
  - « Objet : Entretien et nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures par accord-cadre à bons de commande »
  - « Lot ... »
- comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MND

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la** Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, **quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingstone, maison n°453**, le même jour à 10 heures 30 (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- LOT 1 : cent cinquante-quatre mille (154 000) francs CFA ;
- LOT 2 : huit cent quarante-sept mille (847 000) francs CFA ;
- LOT 3 : six cent vingt-neuf mille (629 000) francs CFA.
- LOT 4 : quatre cent soixante-deux mille (462 000) francs CFA ;

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne responsable des marchés publics

Douglas Sorry GOHOUNGO

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Lokossa, le 22/04/25
Pour Lancement de l'Avis

COMMUNE D'APLAHOUE

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le :

Pour les prestations de : Elaboration du Plan Directeur D'Urbanisme de la Commune d'Aplahoué

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_SADFE_102809

Source de financement : FADeC AFFECTE BRIC

BON A LANCER
DDCMP/DDCMP/N-C

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 211

Accord de prêt : NEANT

AVRIL 2025

BON A LANCER
DDCMP
Nom: Orphée O. A. BODEGUENON
Signature:

MONO-COUFFO
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER
Reçu le 30/04/2025
Nom: KPAKPA
Prénom: F. Martin
Signature:

MAIRIE D'APLAHOUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78
Email : ContactAplahoue@mairie.bj

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°61/.006./C-APL/PRMP/SP-PRMP du 30.. Avril 2025

Projet : Elaboration du Plan Directeur d'Urbanisme d'Aplahoué (PDU)
Objet : Recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU)
Référence du marché : PI_SADFE_102809

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune d'Aplahoué publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **19 février 2025**

2. La commune d'Aplahoué a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de FADeC BRIC, afin de **financer son Programme N°IV intitulé "Renforcement de la Gouvernance Locale et de la Participation Citoyenne**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme de la commune d'Aplahoué

3. Les prestations comprennent la conception et la réalisation du document de planification, de gestion urbaine et de maitrise de l'occupation du sol par les différents acteurs afin de déboucher in fine sur la conception et l'élaboration d'un document de référence opposable aux tiers, qui indique clairement les zones à risques, les zones non aedificandi et les zones de protection et de sauvegarde du patrimoine et qui engage la ville dans un processus de resilience urbaine.

BON A LANCER

4. Le délai de réalisation de la mission est de 180 hommes jours calendaires.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/Firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/Firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas dix (10) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats [*(au moins cinq (05) et au plus huit (08))*] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)*

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations : Etre un cabinet/bureau d'études ou groupement de cabinets/bureau d'études spécialisés dans l'élaboration de plans et documents réglementaires d'urbanisme et en aménagement durable des villes de pays en développement attesté par son register de commerce ou les statuts	10	Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=**10 points** Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=**00 point**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations intellectuelles au cours **des huit (08)** dernières années (2024, 2023, 2022, 2021, 2020,2019, 2018, 2017) :	25	**Pour les anciens bureaux d'études** 25 points pour cinq (05) expériences prouvées 5 points par expérience prouvée Zéro (00) point pour toute expérience non prouvée ou non mentionnée **Pour les bureaux d'études naissants et ceux qui n'ont pas trois années d'existence** (Aménagiste de niveau BAC+5 au moins justifiant d'une ancienneté d'au moins quinze (15) ans à compter de la date d'obtention du diplôme) ayant des experiences dans le domaine des prestations intellectuelles au cours des huit (08) dernières années) (2024, 2023, 2022, 2021, 2020,2019, 2018, 2017) : 25 points pour cinq (05) expériences prouvées 5 points par expérience prouvée 00 point pour toute expérience non prouvée ou non mentionnée	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations similaires (Elaboration de documents de planification (Plan Directeur d'Urbanisme, Schéma Directeur Aménagement Communal Plan Directeur d'Aménagement ou Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) au cours des **cinq (05)** dernières années (2024, 2023, 2022,	50	**Pour les anciens bureaux d'études** • 50 points pour cinq (05) experiences prouvées • 10 points pour toute attestation de bonne fin d'exécution + pages de garde et de signature de contrat • Zéro (00) point pour toute	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP [illegible]

[1]Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les reporter en sous-critères.
[2]Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation ci-dessus, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1. Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.
NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

2021, 2020).		• expérience non prouvée ou non mentionnée • NB : Au total 5 attestations et leurs contrats sont exigés. Une attestation de bonne fin d'exécution présentée sans les pages de garde et de signature du contrat correspondant, donne droit à la note zéro (0). **<u>Pour les bureaux d'études naissants et ceux ayant moins de trois années d'existence</u>** Aménagiste de niveau BAC+5 au moins justifiant d'une ancienneté d'au moins quinze (15) ans à compter de la date d'obtention du diplôme) ayant des experiences dans le domaine des prestations similaires (Elaboration de documents de planification : Plan Directeur d'Urbanisme, Schéma/Plan Directeur d'Aménagement Communal au cours des cinq (05) dernières années) (2024, 2023, 2022, 2021, 2020) : • 50 points pour cinq (05) experiences prouvées • 10 points pour une (01) attestation + pages de garde et de signature de contrat • Zéro (00) point pour toute expérience non prouvée ou non mentionnée	contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
4. Organisation technique et managériale du cabinet	**05**	La présentation du cabinet (02 points) L'organigramme montrant clairement les relations fonctionnelles , organisationnelles et hiérarchiques au sein du cabinet /firme (03 points)	Note de présentation du Cabinet et organigramme du cabinet signés
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission :	**10**	- **Un (e) urbaniste** senior(chef/fe) de mission de niveau BAC+5 ans d'études universitaires au moins justifiant d'une experience d'au moins dix (10) ans à compter de la date d'obtention du diplôme **(0,5 point)** et disposant d'au moins trois (03) experiences en élaboration de documents d'urbanisme et d'aménagement durable des villes des pays en développement **(1 point)**. - **Un (e) architecte** et ou un (e)urbaniste, spécialiste des questions de protection et de	Liste du personnel et copie simple des diplômes -

BON A LANCER
DNCMP/DCCMP M-C

		sauvegarde du patrimoine,de niveau Bac + 5 ans d'études universitaires justifiant d'une experience d'au moins dix (10) ans dans le domaine à compter de la date d'obtenetion du diplôme **(0,5 point)** et disposant d'au moins trois (03) experiences en élaboration de documents d'urbanisme et d'aménagement durable des villes des pays en development **(1 point).** **Un (e) géographe** spécialiste en aménagement du territoire et planification urbaine ayant un niveau de BAC+ 5 ans d'études universitaires et justifiant d'une experience professionnelle de huit (08) ans à compter de la date d'obtention du diplôme **(0,5 point)** et totalisant au moins cinq (05) experiences en élaboration de document de planification spatiale **(0,5 point)** **- Un(e) sociologue,** spécialiste de la gestion des parties prenantes et/ou concertation publique et /ou participation publique de niveau BAC+ 5ans d'études universitaires, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans ce domaine à compter de la date d'obtention du diplôme **(0,5 point)** et totalisant au moins de trois (3) expériences dans le domaine) **(0,5 point)** **- Un (e) environnementaliste**, expert des questions adaptation des villes au changement climatique, ayant un niveau de BAC+5ans d'études universitaires au moins justifiant d'une expérience professionnelle de 10 ans à compter de la date d'obtention du diplôme **(0,5 point)** et ayant trois (03) experiences spécifiques **(0,5 point).** **- Un (e) cartographe** spécialiste en géo-information, SIG et analyse de territoire de niveau Bac + 5 ans d'études universitaires,	

BON A LANCER
DNCMP/DD CMP N-C

		justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans au moins à compter de la date d'obtention du diplôme **(0,5 point)** et totalisant trois (03) experiences en élaboration de documents de planification spatiale **(0,5 point)** -Un(e) **(1) ingénieur(e) spécialiste** en génie civil / infrastructures voirie, réseaux urbains divers ouvrages d'art de niveau BAC+5 ans d'études universitaires justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles à partir de la date d'obtention du dipôme **(0,5 point)** et totalisant au moins trois (03) experiences spécifiques dans la réalisation d'études techniques de faisabilité détaillées en mobilité urbaine ou en transport urbain **(0,5 point)** -Un **(1) juriste/urbaniste**, spécialiste de la réglementation foncière et de l'urbanisme, ayant un niveau Bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle minimale de 8 ans à compter de la date d'obtention du diplôme **(0,5 point)** avec trois (03) experiences spécifiques **(0,5 point)** ; **-Un (1) économiste statisticien/planificateur** spécialiste des questions liées aux enjeux de développement urbain, ayant un niveau Bac + 5 et justifiant d'une expérience professionnelle de 10 ans à compter de la date d'obtention du diplôme **(0,5 point)** avec au moins trois (03) experiences spécifiques. **(0,5 point)**	
TOTAL	**100**		

BON A LANCER
DNEMP/DDEMP/N-C

La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-quinze (75) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08). Les attestations de travail non légalisées entrainent la non prise en compte des points du personnel y afférent.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire] ; E-mail :* prmpaplahoue2022@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis dans l'enceinte de la mairie d'Aplahoué, derrière le bâtiment colonial, dans le nouveau bloc administratif** tous les jours ouvrables les matins de 08 heures à 12 heures 30 minutes (heure locale) et dans l'après-midi de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale). Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter **du** 08/05/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sis dans l'enceinte de la mairie d'Aplahoué, derrière le bâtiment colonial, dans le nouveau bloc administratif**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis dans l'enceinte de la mairie d'Aplahoué, derrière le bâtiment colonial, dans le nouveau bloc administratif,** au plus tard le 19/05/2025 à 10heures 30 minutes (heure locale) . **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après: salle de reunion de la mairie d'Aplahoué le 19/05/2025 à 10heures 30 minutes (heure locale)

BON A LANCER
DNCMP/SDCMO/N-C

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la règlementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision *de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique/du premier responsable de la structure déconcentrée doit intervenir dans un délai de [insérer trois (03)* jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

BON A LANCER
UNCMP/DDCIAP M-C

Aplahoué, le 30 /11/2025

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
PRMP
COMMUNE D'APLAHOUÉ

Joseph ATCHADE
Personne Responsable des Marchés Publics

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)][3] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[4] ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BON A LANCER
DNCMP/DCCMP M-C

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ETDES TRANSPORTS EN CHARGE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502-3621 Cotonou BÉNIN
Tél. : +229 21 31 81 45 / 21 31 65 08
Prmp_mcvdd@cadredevie.bj

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

DOSSIER DE PRESELECTION

POUR LA PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BON A LANCER
PRMP/DCMP/MCVT

OBJET DU MARCHE : ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE RENFORCEMENT DURABLE DES CAPACITES DES UNITES OPERATIONNELLES DE LA DGEC DANS LE CONTEXTE SECURITAIRE, DE VALORISATION DES PRODUITS DE FAUNE DANS LE DOMAINE NON PERMANENT DE L'ETAT, DE PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE DANS LE DOMAINE FORESTIER PERMANENT DE L'ETAT ET DE VERDISSEMENT DES INFRASTRUCTURES EN VUE DE LA RESILIENCE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

REFERENCE SIGMAP DU MARCHE : PI_PPSS_108554

MCVT
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 30/04/2025
Nom SECRETAIRE
Prénom
Signature

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 30/04/25
Pour Lancement de l'Avis

AVRIL 2025

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Koudassi François AGO

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Programme Pilotage et Soutien au Services (PPSS).

Objet : ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE RENFORCEMENT DURABLE DES CAPACITES DES UNITES OPERATIONNELLES DE LA DGEFC DANS LE CONTEXTE SECURITAIRE, DE VALORISATION DES PRODUITS DE FAUNE DANS LE DOMAINE NON PERMANENT DE L'ETAT, DE PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE DANS LE DOMAINE FORESTIER PERMANENT DE L'ETAT ET DE VERDISSEMENT DES INFRASTRUCTURES EN VUE DE LA RESILIENCE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Référence du marché : PI_PPSS_108554

Avis N° 018/PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP...05...05...2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **31 mars 2025.**
2. Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national afin de financer les activités du **Programme Pilotage et Soutien au Services (PPSS),** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relative à **l'étude de faisabilité des projets de renforcement durable des capacités des unités opérationnelles de la DGEFC dans le contexte sécuritaire ; de valorisation des produits de faune dans le domaine non permanent de l'état ; de promotion de l'économie bleue dans le domaine forestier permanent de l'état et de verdissement des infrastructures en vue de la résilience aux effets des changements climatiques.**

BON A LANCER DNCMP/MCVT

Les prestations seront exécutées en **quatre (04) lots :**

- **Lot 1 : Etude de faisabilité des projets de renforcement durable des capacités des unités opérationnelles de la DGEFC dans le contexte sécuritaire.**
- **Lot 2 : Etude de faisabilité du projet de valorisation des produits de faune dans le domaine non permanent de l'Etat.**
- **Lot 3 : Etude de faisabilité du projet de promotion de l'économie bleue dans le domaine forestier permanent de l'Etat.**

- **Lot 4 : Etude de faisabilité du Projet de verdissement des infrastructures en vue de la résilience aux effets des changements climatiques.**

3. Les prestations comprennent :
   - **Lot 1 : Etude de faisabilité des projets de renforcement durable des capacités des unités opérationnelles de la DGEFC dans le contexte sécuritaire.**

L'objectif général de cette étude est d'étudier la faisabilité de Projet d'un projet visant à renforcer durablement les capacités des unités opérationnelles de la DGEFC afin qu'elles puissent mieux gérer les impacts de l'extrémisme violent et du terrorisme sur les ressources naturelles et les communautés locales.

L'étude vise spécifiquement à:

a. **Analyser les besoins en formation** : identifier les compétences et formations nécessaires pour le personnel de la DGEFC afin d'améliorer leur efficacité face aux menaces sécuritaires. Il s'agit spécifiquement de:

   - **identifier des Lacunes** : Une évaluation systématique des compétences actuelles du personnel doit être réalisée pour identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires. Cela inclut des compétences techniques en gestion forestière, conservation de la biodiversité, et surveillance environnementale.

BON A LANCER
PNCMP / DCMP / MCVT

   - proposer des formations aux techniques spécialisées : les agents doivent recevoir une formation sur les meilleures pratiques en matière de gestion durable des forêts, y compris le reboisement, la lutte contre la déforestation, et la conservation de la biodiversité, l'utilisation d'outils modernes de surveillance (drones, systèmes d'information géographique) pour améliorer le suivi des ressources naturelles et détecter les activités illégales.

b. **Évaluer les infrastructures existantes** : Examiner l'état actuel des infrastructures et des ressources matérielles disponibles pour soutenir les activités de la DGEFC. Il s'agit de:

   - **Bureaux et espaces de travail** : Vérifier l'état des bureaux, des salles de réunion et des espaces de travail. Une infrastructure adéquate est essentielle pour le bon fonctionnement des équipes.
   - **Équipements Techniques** : Évaluer la disponibilité et l'état des équipements techniques nécessaires pour la surveillance et la gestion

des ressources naturelles, tels que les ordinateurs, les dispositifs GPS, et les outils de communication, matériels de bivouac en forêt

- **Véhicules Utilisés** : Analyser la flotte de véhicules disponibles pour les patrouilles sur le terrain. Les véhicules doivent être adaptés aux conditions locales pour assurer une mobilité efficace.
- **Accès aux Zones Sensibles** : Évaluer l'état des routes et des chemins d'accès aux zones protégées. Des infrastructures routières en bon état sont essentielles pour permettre un accès rapide et efficace aux sites d'intervention.
- **Base de Données** : Examiner les systèmes d'information en place pour la gestion des données relatives aux ressources forestières et faunique tant terrestres et aquatiques. Un système efficace permet une meilleure collecte, analyse et diffusion des données.
- **Technologies de Surveillance** : Évaluer l'utilisation de technologies modernes (comme les drones ou les caméras de surveillance) pour le suivi des activités illégales et la conservation des ressources.
- **Programmes de Formation Existants** : Analyser l'efficacité des programmes de formation en place pour le personnel sur l'utilisation des infrastructures et équipements. Des formations adaptées sont nécessaires pour maximiser l'utilisation des ressources disponibles.
- **Compétences Techniques** : Identifier les lacunes en matière de compétences techniques qui pourraient limiter l'utilisation efficace des infrastructures existantes.
- **Collaboration avec d'autres Institutions** : Évaluer les partenariats existants avec d'autres agences gouvernementales, ONG ou institutions internationales qui pourraient soutenir le renforcement des infrastructures.

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / NCV

- **Soutien et mécanisme financiers** : Identifier les sources potentielles de financement pour améliorer les infrastructures, que ce soit par le biais d'organisations internationales ou de programmes gouvernementaux.

c. **Proposer un cadre stratégique** : Pour renforcer durablement les capacités des unités opérationnelles de la Direction Générale des Eaux, Forêt et Chasse (DGEFC) au Bénin face à l'extrémisme violent et au terrorisme, un cadre stratégique structuré autour de plusieurs axes prioritaires est nécessaire. Ce

cadre doit s'articuler autour des objectifs de gestion durable des ressources naturelles tout en garantissant la sécurité des agents et des communautés locales. Il s'agit de

- **proposer une vision stratégique** pour faire du Bénin un pays résilient aux menaces sécuritaires, avec une gestion durable des ressources naturelles, garantissant la sécurité environnementale et le bien-être des populations.
- **proposer une structuration du projet en composantes** dans le but de créer un environnement propice à la gestion durable des ressources naturelles tout en garantissant la sécurité face aux menaces croissantes d'extrémisme violent et de terrorisme. En renforçant les capacités institutionnelles, en améliorant la coordination entre acteurs, et en impliquant activement les communautés locales, le Bénin pourra mieux répondre aux défis environnementaux et sécuritaires

d. Identifier les partenaires potentiels : plusieurs partenaires potentiels peuvent être mobilisés pour soutenir les efforts en matière de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre l'extrémisme violent. Il s'agit d'échanger et de solliciter les partenaires que sont

- **FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)** : La FAO soutient les initiatives de gestion durable des ressources naturelles et pourrait apporter une expertise technique ainsi que des financements à travers son Programme de Coopération Technique
- **PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement)** : Le PNUD est engagé dans divers programmes de développement durable au Bénin et peut fournir un soutien technique et financier pour renforcer les capacités institutionnelles.
- **UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification)** : Cette organisation peut aider à mobiliser des ressources pour lutter contre la dégradation des terres et promouvoir la résilience face aux changements climatiques
- **Banque Mondiale** : Elle finance divers projets liés à l'environnement et au développement durable. La Banque Mondiale pourrait être un partenaire clé pour le financement d'initiatives visant à renforcer les capacités de la DGEFC.

BON A LANCER
NON OBJ DCMP/ACI

- **Fonds Vert pour le Climat** : Ce fonds finance des projets qui visent à lutter contre le changement climatique. Le Bénin peut solliciter ce fonds pour soutenir ses efforts en matière d'adaptation et de mitigation
- **Coopération Allemande (GIZ) :** La GIZ soutient divers projets environnementaux au Bénin, notamment ceux liés à la gestion durable des terres et à la biodiversité. Elle peut apporter un soutien technique et financier.
- **Ambassades et agences de coopération :** Plusieurs pays ont des programmes d'assistance au développement qui pourraient inclure le soutien à la gestion environnementale au Bénin.
- **Entreprises locales engagées dans la durabilité :** Les entreprises qui investissent dans la durabilité environnementale peuvent être impliquées dans des partenariats public-privé pour financer ou mettre en œuvre des initiatives.
- **Universités et centres de recherche :** Collaborer avec des institutions académiques pour mener des recherches sur les meilleures pratiques en matière de gestion durable, ainsi que pour former le personnel de la DGEFC.

e. **Une note conceptuelle et d'identification de Projet comprenant** :
- tous les éléments améliorés de l'état des lieux ;
- les cibles et indicateurs du projet ;
- le budget prévisionnel du projet ;
- l'arrangement institutionnel proposé pour la gestion du projet.

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

➢ Lot 2 : Etude de faisabilité du projet de valorisation des produits de faune dans le domaine non permanent de l'Etat.

Cette étude vise à déterminer la faisabilité d'un projet de valorisation des produits de la faune dans les domaines non permanents de l'État, pour la valorisation des opportunités durables des chaînes de valeurs des produits de faune et de préservation des corridors de biodiversité dans le domaine non permanent de l'Etat.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants :

- **établir un état de référence des produits de la faune dans domaines non permanent de l'État en république du Bénin à travers :**

- l'évaluation du potentiel faunique des domaines non permanent de l'Etat en république du Bénin.
- La cartographie des domaines non permanents de l'Etat valorisables en république du Bénin.

- **inventorier les potentialités écotouristiques offertes par les produits de la faune, ainsi que les options de valorisation proposées dans les domaines non permanents de l'État à travers :**
  - réalisation d'un inventaire des expériences similaires dans la région et l'état de données disponibles et exploitables pour le projet
  - l'évaluation des potentialités écotouristiques offertes par les domaines non permanents de l'Etat en république du Bénin.
  - la proposition de la mise en place des circuits d'observation des produits de la faune (ornithologique, mammaliene, reptilien ...etc) au sein des domaines non permanents de l'État en république du Bénin ayant un potentiel valorisable.
  - la proposition de la mise en place d'aménagement écotouristique durable dans domaines non permanent de l'État valorisables.
  - l'évaluation du niveau d'éducation environnemental des communautés riveraines autour des domaines non permanent de l'État en république du Bénin.
  - l'évaluation du potentielle d'accueil et d'hébergement disponible autour des zones de situation rapprochées des domaines non permanent de l'Etat valorisable.

BON A L'ANCER
DNCAP/DGM/MCVT

- **élaborer une note d'identification de Projet de valorisation des opportunités durables des chaînes de valeurs des produits de faune et de préservation des corridors de biodiversité dans le domaine non permanent de l'Etat**
  - Une évaluation des opportunités durables des chaînes de valeurs des produits de faune et de préservation des corridors de biodiversité dans le domaine non permanent de l'Etat
  - Une valuation du cadre légal et institutionnel de mise en œuvre du projet
  - La définition des activités prioritaires, les résultats attendus ainsi que les éléments budgétaires pour chaque composante dans une optique d'efficacité renforcée et d'impact sur la préservation des ressources fauniques et de développement économique ;
  - La proposition des processus techniques, économiques, financiers et sociaux qui seront promus par le projet ;

- La mise en place d'une stratégie environnementale et sociale, et visant à identifier et prévenir les risques environnementaux et sociaux induits par le projet.
- proposer la planification technique et financière du projet;

- **Elaboration des risques et mesures d'atténuation à prendre pour la réussite du projet**
- **Valider des documents produits en atelier avec les acteurs.**

➢ **Lot 3 : Etude de faisabilité du projet de promotion de l'économie bleue dans le domaine forestier permanent de l'Etat.**

Cette étude vise à évaluer la faisabilité multidimensionnelle (technique, économique, environnementale, institutionnelle et sociale) d'un projet de promotion de l'économie bleue dans le domaine forestier permanent de l'État et élaborer les documents de cadrage nécessaires à sa mise en œuvre.

De façon spécifique l'étude vise à:

1. Analyser le potentiel des écosystèmes aquatiques présents dans le domaine forestier permanent ;
2. Évaluer la faisabilité du projet sur le plan technique, économique, institutionnel, financier et socioculturel ;
3. Définir un cadre stratégique et opérationnel, incluant :
   - Un plan d'action détaillé avec des indicateurs de suivi ;
   - Un budget prévisionnel et des mécanismes de financement ;
   - Une structure institutionnelle de gouvernance.
4. Identifier les risques critiques et leurs mesures d'atténuation ;
5. Proposer un cadre de suivi et d'évaluation du projet ;
6. Élaborer une note conceptuelle et un rapport final de faisabilité.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MEVT

➢ **Lot 4 : Etude de faisabilité du Projet de verdissement des infrastructures en vue de la résilience aux effets des changements climatiques.**

L'objectif général de cette consultation est d'évaluer la faisabilité de la mise en œuvre d'un projet de verdissement des infrastructures en vue de la résilience aux effets des changements climatiques et d'élaborer la note conceptuelle et d'identification y afférente.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire l'état des lieux sur le verdissement des infrastructures réalisée par le PAG 2 et le PAG 1;
- Faire le point des infrastructures à réaliser encore avant la fin du PAG 2 et prendre connaissance du plan de verdissement prévu pour chacune de ces infrastructures ;
- Étudier les faiblesses notées ou constatées sur les infrastructures déjà verdies et proposer des mesures correctives spécifiques ;
- Faire une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique, financière, institutionnelle et organisationnelle, environnementale et socioculturelle du projet proposé ;
- Elaborer un plan détaillé qui spécifie les indicateurs pour les objectifs du projet, les résultats et les activités,
- Proposer un plan de verdissement des infrastructures non verdies ;
- Evaluer le coût de mise en œuvre des actions proposées et identifiées les sources potentielles de financement ;
- Elaborer le plan de sauvegarde environnemental et social pour le projet ;
- Décrire le mécanisme de suivi et évaluation du projet;
- Elaborer le document complet de l'étude de la faisabilité du projet
- Rédiger une note conceptuelle et d'identification de Projet.

NB : Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire de l'ensemble.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **six (06) mois pour le lot 1, cent vingt (120) jours calendaires pour le lot 2 ; trois mois et demi (3,5) mois pour le lot 3 et (90) jours calendaires pour le lot 4.**

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 *pages* environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/PMCM

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats **d'au moins cinq (05)** et **au plus huit (08)** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon **la méthode de sélection fondée sur la qualité et le cout (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, **si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés**, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, **soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires** la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER
DNCMP / DGMP/ MCV

➢ **Lot 1 : Etude de faisabilité des projets de renforcement durable des capacités des unités opérationnelles de la DGEFC dans le contexte sécuritaire**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études.	[10]	Activité non inscrite au RCCM = 00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts

2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le **domaine de l'évaluation des programmes ,politiques et /ou projets de développement** au cours des cinq **(05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)**	[25]	• ***-Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins **deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience approuvée)** • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau **BAC+5** dans l'un des domaines suivants : **Sciences [illegible] Gestion des Ressources Naturelles, Développement Durable, ou tout autre domaine jugé équivalent** et ayant participé /réalisé au moins **deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience approuvée)**.	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/TMCVT

3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme **dans l'étude de faisabilité des programmes ; politiques et /ou projets de développement** au **cours des (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)**	[50]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé deux (02) missions **(à raison de 25 points par expérience approuvée)** • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau **BAC+5** dans l'un des domaines suivants : **Sciences Environnementales, Gestion des Ressources Naturelles, Développement Durable, ou tout autre domaine jugé équivalent** et ayant participé /réalisé au moins **deux (02) missions (à raison de 25 points par expérience approuvée)**.	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Présentation du cabinet/firme : **2,5 points** ; Organigramme du cabinet/firme : **2,5 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	- **Liste du personnel** (02 points) **Chef de Mission**: Titulaire d'un **BAC+5** dans l'un des domaines suivants: **Sciences Environnementales, Gestion des Ressources Naturelles, Développement**	Liste du personnel et copie simple des diplômes

BON A LANCER DNCMP/DCMP/MC

		Durable, ou tout autre domaine jugé équivalent; **(04 points)** Un consultant associé: Titulaire d'un BAC+3 en gestion des projets; ou en Administration des Affaires ou tout autre domaine équivalent. **(04 points)**	
TOTAL	[100]		

BON A LANCER
ONCMP/DCMP/MOT

- **Lot 2 : Etude de faisabilité du projet de valorisation des produits de faune**

dans le domaine non permanent de l'Etat.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études.	[10]	Activité non inscrite au RCCM + 00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le **domaine de l'évaluation des programmes ,politiques et /ou projets de développement** au cours des **cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)**	[25]	• ***-Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins **deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience approuvée)** • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Disposer d'un chef de mission de niveau **BAC+5** dans l'un des domaines suivant : **Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité ou en économie des ressources naturelles** ou tout autre domaine jugé équivalent et ayant participé /réalisé au moins **deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience approuvée).**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

BON A LANCER DNCMP / DCMP / MCVT

3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firmes **dans l'étude de faisabilité des programmes ; politiques et /ou projets forestiers ou de valorisation des services écosystémiques au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).**	[50]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé deux (02) missions (à **raison de 25 points par expérience approuvée)** • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Disposer d'un chef de mission de niveau **BAC+5** dans l'un des domaines suivant : **Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité ou en économie des ressources naturelles ou tout autre domaine jugé équivalent** et ayant participé /réalisé au moins **deux (02) missions (à raison de 25 points par expérience approuvée).**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Présentation du cabinet/firme : **2,5 points** Organigramme du cabinet/firme : **2,5 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	**- Liste du personnel** (02 points) **Chef de Mission**: Titulaire d'un **BAC+5** dans l'un des domaines suivant: **Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité ou en économie des ressources naturelles ou tout autre diplôme jugé équivalent; (8 points)**	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

BON A LANCER
ONCMP/DCMP / MCVT

➢ **Lot 3 : Etude de faisabilité du projet de promotion de l'économie bleue dans le domaine forestier permanent de l'Etat.**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études	[10]	Activité non inscrite au RCCM = **00 point** Activité inscrite au RCCM = **10 points**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le **domaine de l'évaluation des programmes, politiques et /ou projets** de **développement** au cours des **cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)**	[25]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins **deux (02) missions** (à **raison de 12,5 points par expérience approuvée**) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Disposer d'un chef de mission de niveau **BAC+5** dans l'un des domaines suivants : **Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité ou en économie des ressources naturelles ou tout autre diplôme jugé équivalent** et ayant participé /réalisé au moins **deux (02) missions** (à **raison de 12,5 points par expérience approuvée**).	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

BON A LANCER DNCMP PCMP/MCT

3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firmes **dans l'étude de faisabilité des programmes ; politiques et /ou projets forestiers ou de valorisation des ressources aquatiques au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).**	[50]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé deux (02) missions (**à raison de 25 points par expérience approuvée**) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau **BAC+5** dans l'un des domaines suivant : **Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité ou en économie des ressources naturelles ou tout autre diplôme jugé équivalent,** ayant participé/réalisé au moins deux (02) **missions d'évaluation (à raison de 25 points par expérience approuvée).**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Présentation du cabinet/firme : **2,5 points** ; Organigramme du cabinet/firme : **2,5 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	**-Liste du personnel** (02 points) **-Chef de Mission: BAC+5** dans l'un des domaines suivants: **Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité ou en économie des ressources naturelles ou tout autre diplôme jugé équivalent (04 points)**	Liste du personnel et copie simple des diplômes

BON A LANCER

		- **Consultant(e) associé 1: BAC+4 au moins dans l'un des domaines clés à savoir: le développement communautaire la ou sociologie, ou tout autre diplôme jugé équivalent (4 points);**	
TOTAL	[100]		

BON A LANCER DNCMP/DMM/MCAT

➢ **Lot 4 : Etude de faisabilité du Projet de verdissement des infrastructures en vue de la résilience aux effets des changements climatiques.**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études	[10]	Activité non inscrite au RCCM = **00 point** Activité inscrite au RCCM = **10 points**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le **domaine de l'évaluation des programmes ,politiques et /ou projets** de **développement** au cours des **cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)**	[25]	• ***-Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé au moins **deux (02) missions** (à **raison de 12,5 points par expérience approuvée**) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Disposer d'un chef de mission de niveau BAC+5 dans l'un des domaines suivants : **aménagement paysagiste, horticulture, foresterie ou tout autre diplôme jugé équivalent** et ayant participé /réalisé au moins **deux (02) missions (à raison de 12,5 points par expérience approuvée).**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firmes **dans l'étude de faisabilité des programmes ; politiques et /ou projets d'aménagement et de verdissement des infrastructures au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).**	[50]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Avoir réalisé deux (02) missions (**à raison de 25 points par expérience approuvée**) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau **BAC+5** dans l'un des domaines suivant : **aménagement paysagiste, horticulture, foresterie ou tout autre diplôme jugé équivalent** , et ayant participé /réalisé au moins **deux (02) missions d'expérience (à raison de 25 points par expérience approuvée).**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Présentation du cabinet/firme : **2,5 points** ; Organigramme du cabinet/firme : **2,5 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	**-Liste du personnel** (02 points) **-Chef de Mission: BAC+5** dans l'un des domaines suivants: **aménagement paysagiste, horticulture, foresterie ou tout autre diplôme jugé équivalent (04 points)** **- Consultant(e) associé 1: BAC+5 au moins en planification ou tout**	Liste du personnel et copie simple des diplômes

BON A LANCER
ONCMP /OCMP 2413/CVT

		autre diplôme jugé équivalent (4points);	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné pour chacun des lots est de **65 points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

NB : L'autorité Contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code marché publics, la fournitures délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT), Email : Prmp_mcvdd@cadredevie.bj 01 BP 3502 Bureau 103 Bâtiment EX DPP** et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : au secrétariat du premier responsable du MCVT Ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au 1er étage de **08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du .....07 Mai.....2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics :**secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1er étage de l'ex-bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP),**

bureau 103. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : *www.marches-publics.bj ou* obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1er étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103** au plus tard le 28 Mai 2025 à 10 heures min **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion situé au 1er étage du bâtiment EX-DPP ou tout autre lieu qui leur sera précisé au moment du dépôt** le même jour à 11 h 30 min **2025.**

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les **cinq (05) jours ouvrables** avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les **cinq (05) jours ouvrables** de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de **trois (03) jours ouvrables** après sa saisine.

BON A LANCER
DNCMP-DOMP-MOD

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de **deux (02)** jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus **deux (02) jours ouvrables** pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

BON A LANCER
SUIVRE L'EXEMPLE MCVT

Cotonou le, 05 - 05 - 2025

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, CHARGE DU TOURISME
Personne Responsable des Marchés Publics

Michel Roussi YACOBI

II.CANEVAS DE RAPPORT D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

(A utiliser uniquement pour les cabinets/firmes)

Introduction

Cette partie a pour objet de faciliter la communication des résultats de l'évaluation des manifestations d'intérêt. Il appartient à l'autorité contractante d'analyser les candidatures reçues et d'en faire un classement par ordre de mérite. Un rapport de cette analyse doit être soumis pour examen à l'organe de contrôle des marchés publics compétent ou au partenaire technique et financier, le cas échéant. La commission/comité d'ouverture et d'évaluation des offres doit passer en revue les critères figurant dans l'avis à manifestation d'intérêt, et expliquer pourquoi les candidats classés en tête sont les plus qualifiés pour réaliser les prestations.

BON A LANCER
DCMP/DCMP/MCM

Les tableaux 1 à 4 doivent obligatoirement accompagner le rapport, mais des ajustements peuvent y être apportés en fonction des spécifications du dossier de présélection.

Une liste récapitulative des éléments constitutifs du rapport de l'évaluation figure au tableau 4.

Tableau 1. Identification de la procédure

Nom et adresse de l'autorité contractante	
Nom du projet (si requis)	
Référence SIGMAP du marché	
Numéro (d'identification) de l'avis	
Description des prestations	
Coût estimatif	
Source de financement	
Contrôle a priori	Oui _____
Organe de contrôle compétent	CCMP

BON A LANCER
ANCMP / DCMP / MCVT

Tableau 2. Processus de présélection

Plan de passation des marchés publics (PPMP) a) date de publication initiale b) dernière mise à jour	
Avis à manifestation d'intérêt (a) Quotidien de service public, Journal des marchés publics, Portail web des marchés publics (b) Date de publication (c) Voie d'affichage (d) Publication par l'UEMOA (le cas échéant) (e) Date de publication (le cas échéant) (f) Publication à grande diffusion internationale (le cas échéant) (g) Date de publication	Oui _____ Non _____ Oui ___ [*insérer le nom*] Non _____
Date limite de présentation des candidatures	
Nombre de candidatures soumises	

BON A LANCER DNCMP/DCCP/MEVT

Tableau 3 : Evaluation des candidatures (application des critères)

(A utiliser uniquement pour le recrutement d'un cabinet ou d'une firme)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	[Nom du Candidat N°]	Notation sur barème relatif aux sous-critères ou Explications
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]		[Information fournie par le candidat]	
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des… *[insérer le nombre d'années entre 5 et 10]* dernières années	[25]		[Information fournie par le candidat]	
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des… *[insérer le nombre d'années entre 5 et 10]* dernières années	[50]		[Information fournie par le candidat]	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]		[Information fournie par le candidat]	
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]		[Information fournie par le candidat]	
TOTAL	[100]			

BON A LANCER

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est *65 points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

La liste restreinte doit comporter au moins deux (02) consultants nationaux, dès lors qu'ils répondent aux critères de sélection requis.

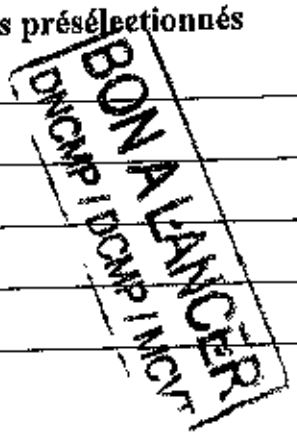
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

BON A LANCER
DNCMP/DMP/MMT

Tableau 4. Classement des candidats

1. **Candidats présélectionnés**

   1) _____
   2) _____
   3) _____
   4) _____
   5) _____
   6)
   7)
   8)



2. **Candidats non présélectionnés**

   9) _____
   10) _____
   11) _____

etc.

III.MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A ,

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

BON A LANCER DNCMP/PCMP/PNC

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

2 Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

lot 1

TERMES DE REFERENCES

Etude de faisabilité du Projet de renforcement durable des capacités des unités opérationnelles de la DGEFC dans le contexte sécuritaire

1. **Contexte et Justification**

Outre les défis environnementaux majeurs (déforestation, la dégradation des terres et la perte de biodiversité), le Bénin fait face à l'extrémisme violent et le terrorisme, qui menacent non seulement la sécurité des populations mais aussi la gestion durable des ressources forestières en l'occurrence ses deux parcs nationaux (Pendjari et W) et les autres massifs forestiers classés. Dans ce contexte, les menaces sécuritaires, en particulier celles qui affectent les unités opérationnelles de la Direction Générale des Eaux, Forêt et Chasse (DGEFC), sont variées et complexes.

i) **Terrorisme et Extrémisme Violent** : la partie du pays abritant d'importante écosystèmes forestiers (les 2 parcs nationaux, les massifs classés de la Sota-Goungoun-Goroubi, Alibori supérieur, Kouandé-Mékrou, Trois rivières, Ouémé Bénou, Ouémé Supérieur, N'dali, Sakarou, Naano, est confrontée à une menace croissante d'extrémisme violent, surtout dans les régions frontalières avec le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria, où des groupes terroristes opèrent. Ces menaces ont conduit à une augmentation des attaques contre les forces de défense et de sécurité et la population civile installées dans et autour des massifs forestiers, créant un climat d'insécurité qui complique la gestion des ressources naturelles

ii) **Criminalité Environnementale** : les activités illégales telles que le braconnage, la pêche illégale, l'exploitation forestière et les défrichements illégaux, et le trafic d'espèces protégées menacent non seulement la biodiversité mais aussi la sécurité des installations et agents de la DGEFC. Ces activités sont souvent liées à des réseaux criminels organisés qui exploitent l'instabilité régionale.

iii) **Conflits entre Populations et Faune** : les conflits entre agriculteurs et éleveurs d'une part et entre structures de co-gestion des forêts et éleveurs d'autre part ainsi que ceux impliquant la faune sauvage, exacerbent les tensions sociales dans certaines régions. Ces conflits peuvent être aggravés par l'insécurité ambiante, rendant difficile la gestion pacifique des ressources naturelles3.

iv) **Impact du Changement Climatique** : les effets du changement climatique aggravent les défis de conservation de la biodiversité et sécuritaires en augmentant la compétition pour les ressources naturelles (eau, terres agricoles), ce qui peut entraîne des conflits supplémentaires entre différentes communautés

A ces menaces s'ajoutent des disfonctionnements des services forestiers que sont

v) **Porosité des massifs forestiers** : la prolifération d'armes légères et de munitions, souvent acquises par des groupes terroristes, représente un risque majeur. Le trafic transfrontalier d'armes est facilité par des forêts poreuses, augmentant la capacité des groupes criminels à s'organiser et à mener des actions violentes.

vi) **Insuffisance de Ressources et Capacités** : les unités opérationnelles de la DGEFC manquent souvent de ressources humaines, matérielles et financières pour faire face à ces

menaces. L'insuffisance de moyens limite leur capacité à patrouiller efficacement et à répondre aux incidents de sécurité et aux exigences de production, de surveillance et de conservation forestières.

vii) **Insuffisance et dégradation des infrastructures** : les infrastructures des unités forestières sont insuffisantes, inappropriées face aux menaces et mal entretenues. La dégradation des infrastructures routières et d'accès dans les zones protégées complique les opérations de surveillance et de lutte contre les activités illégales. Cela rend également difficile l'accès aux zones touchées par l'insécurité et l'exploitation illégale et braconnage

viii) **Insuffisance des programmes de formation : Bien que des initiatives de** formation aient été mises en place pour les différents stages continues à l'École Nationale des Eaux, forêts et chasse, ces programmes restent sporadiques et ne couvrent pas tous les besoins en formation du personnel. Les modules proposés doivent être élargis pour inclure des sujets critiques tels que la gestion des conflits liés aux ressources naturelles, la sécurité environnementale, et les techniques modernes de conservation et de surveillance. Les agents manquent souvent de compétences techniques spécifiques nécessaires pour faire face aux défis contemporains, tels que le changement climatique, l'extrémisme violent, et le trafic illégal de ressources naturelles. Un renforcement des capacités techniques est essentiel pour améliorer l'efficacité opérationnelle. Des programmes réguliers de mise à jour des compétences devraient être instaurés pour garantir que le personnel soit toujours bien préparé. Il serait bénéfique d'établir des partenariats avec des universités et des instituts spécialisés pour développer des programmes de formation adaptés aux besoins spécifiques du secteur forestier et environnemental au Bénin

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

ix) **Recrutement Insuffisant :** les concours récents pour le recrutement de fonctionnaires dans les domaines des eaux, forêts et chasse vise à renforcer les effectifs, mais il ne résout pas entièrement le problème des compétences. Les nouvelles recrues doivent également bénéficier d'une formation adéquate dès leur intégration pour assurer leur efficacité.

x) **Manque de Sensibilisation aux Enjeux Actuels :** les agents doivent être sensibilisés aux enjeux contemporains tels que l'extrémisme violent et son impact sur la gestion des ressources naturelles. Une formation ciblée sur ces sujets est nécessaire pour préparer le personnel à réagir efficacement face à ces menaces.

En définitive, pour que la DGEFC puisse relever efficacement les défis liés à la gestion durable des ressources naturelles, il est crucial d'adopter une approche intégrée pour renforcer les capacités des unités opérationnelles de la Direction Générale des Eaux, Forêt et Chasse (DGEFC).

2. Objectifs

2.1 Objectif Général

L'objectif général de cette étude est d'étudier la faisabilité de Projet d'un projet visant à renforcer durablement les capacités des unités opérationnelles de la DGEFC afin qu'elles puissent mieux gérer les impacts de l'extrémisme violent et du terrorisme sur les ressources naturelles et les communautés locales.

2.2 Objectifs Spécifiques et mandats

L'étude vise spécifiquement à

a. **Analyser les besoins en formation :** identifier les compétences et formations nécessaires pour le personnel de la DGEFC afin d'améliorer leur efficacité face aux menaces sécuritaires. Il s'agit spécifiquement de:

- **Identifier des Lacunes :** Une évaluation systématique des compétences actuelles du personnel doit être réalisée pour identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires. Cela inclut des compétences techniques en gestion forestière, conservation de la biodiversité, et surveillance environnementale.
- proposer des formations aux techniques spécialisées : les agents doivent recevoir une formation sur les meilleures pratiques en matière de gestion durable des forêts, y compris le reboisement, la lutte contre la déforestation, et la conservation de la biodiversité, l'utilisation d'outils modernes de surveillance (drones, systèmes d'information géographique) pour améliorer le suivi des ressources naturelles et détecter les activités illégales.

b. **Évaluer les infrastructures existantes :** Examiner l'état actuel des infrastructures et des ressources matérielles disponibles pour soutenir les activités de la DGEFC. Il s'agit de:

- **Bureaux et espaces de travail :** Vérifier l'état des bureaux, des salles de réunion et des espaces de travail. Une infrastructure adéquate est essentielle pour le bon fonctionnement des équipes.

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

- **Équipements Techniques :** Évaluer la disponibilité et l'état des équipements techniques nécessaires pour la surveillance et la gestion des ressources naturelles, tels que les ordinateurs, les dispositifs GPS, et les outils de communication, matériels de bivouac en forêt
- **Véhicules Utilisés :** Analyser la flotte de véhicules disponibles pour les patrouilles sur le terrain. Les véhicules doivent être adaptés aux conditions locales pour assurer une mobilité efficace.
- **Accès aux Zones Sensibles :** Évaluer l'état des routes et des chemins d'accès aux zones protégées. Des infrastructures routières en bon état sont essentielles pour permettre un accès rapide et efficace aux sites d'intervention.
- **Base de Données :** Examiner les systèmes d'information en place pour la gestion des données relatives aux ressources forestières et faunique tant terrestres et aquatiques. Un système efficace permet une meilleure collecte, analyse et diffusion des données.
- **Technologies de Surveillance :** Évaluer l'utilisation de technologies modernes (comme les drones ou les caméras de surveillance) pour le suivi des activités illégales et la conservation des ressources.

- **Programmes de Formation Existants :** Analyser l'efficacité des programmes de formation en place pour le personnel sur l'utilisation des infrastructures et équipements. Des formations adaptées sont nécessaires pour maximiser l'utilisation des ressources disponibles.
- **Compétences Techniques :** Identifier les lacunes en matière de compétences techniques qui pourraient limiter l'utilisation efficace des infrastructures existantes.
- **Collaboration avec d'autres Institutions :** Évaluer les partenariats existants avec d'autres agences gouvernementales, ONG ou institutions internationales qui pourraient soutenir le renforcement des infrastructures.
- **Soutien et mécanisme financiers :** Identifier les sources potentielles de financement pour améliorer les infrastructures, que ce soit par le biais d'organisations internationales ou de programmes gouvernementaux.

c. **Proposer un cadre stratégique :** Pour renforcer durablement les capacités des unités opérationnelles de la Direction Générale des Eaux, Forêt et Chasse (DGEFC) au Bénin face à l'extrémisme violent et à l'terrorisme, un cadre stratégique structuré autour de plusieurs axes prioritaires est nécessaire. Ce cadre doit s'articuler autour des objectifs de gestion durable des ressources naturelles tout en garantissant la sécurité des agents et des communautés locales. Il s'agit de

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/PMCV

- **proposer une vision stratégique** pour faire du Bénin un pays résilient aux menaces sécuritaires, avec une gestion durable des ressources naturelles, garantissant la sécurité environnementale et le bien-être des populations.
- **proposer une structuration du projet en composantes** dans le but de créer un environnement propice à la gestion durable des ressources naturelles tout en garantissant la sécurité face aux menaces croissantes d'extrémisme violent et de terrorisme. En renforçant les capacités institutionnelles, en améliorant la coordination entre acteurs, et en impliquant activement les communautés locales, le Bénin pourra mieux répondre aux défis environnementaux et sécuritaires

d. **Identifier les partenaires potentiels :** plusieurs partenaires potentiels peuvent être mobilisés pour soutenir les efforts en matière de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre l'extrémisme violent. Il s'agit d'échanger et de solliciter les partenaires que sont .

- **FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) :** La FAO soutient les initiatives de gestion durable des ressources naturelles et pourrait apporter une expertise technique ainsi que des financements à travers son Programme de Coopération Technique
- **PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) :** Le PNUD est engagé dans divers programmes de développement durable au Bénin et peut

fournir un soutien technique et financier pour renforcer les capacités institutionnelles.

- **UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) :** Cette organisation peut aider à mobiliser des ressources pour lutter contre la dégradation des terres et promouvoir la résilience face aux changements climatiques
- **Banque Mondiale :** Elle finance divers projets liés à l'environnement et au développement durable. La Banque Mondiale pourrait être un partenaire clé pour le financement d'initiatives visant à renforcer les capacités de la DGEFC.
- **Fonds Vert pour le Climat :** Ce fonds finance des projets qui visent à lutter contre le changement climatique. Le Bénin peut solliciter ce fonds pour soutenir ses efforts en matière d'adaptation et de mitigation
- **Coopération Allemande (GIZ) :** La GIZ soutient divers projets environnementaux au Bénin, notamment ceux liés à la gestion durable des terres et à la biodiversité. Elle peut apporter un soutien technique et financier.
- **Ambassades et agences de coopération :** Plusieurs pays ont des programmes d'assistance au développement qui pourraient inclure le soutien à la gestion environnementale au Bénin.
- **Entreprises locales engagées dans la durabilité :** Les entreprises qui investissent dans la durabilité environnementale peuvent être impliquées dans des partenariats public-privé pour impulser et mettre en œuvre des initiatives.
- **Universités et centres de recherche :** Collaborer avec des institutions académiques pour mener des recherches sur les meilleures pratiques en matière de gestion durable, ainsi que pour former le personnel de la DGEFC.

e. **Une note conceptuelle et d'identification de Projet comprenant** :

- tous les éléments améliorés de l'état des lieux ;
- les cibles et indicateurs du projet ;
- le budget prévisionnel du projet ;
- l'arrangement institutionnel proposé pour la gestion du projet.

3. Méthodologie

Une méthodologie structurée basé sur les meilleures pratiques et les expériences antérieures est essentielle. Elle doit comprendre :

- **Revue Documentaire :** Analyser les documents existants relatifs aux menaces sécuritaires, à la gestion des ressources naturelles, et aux capacités institutionnelles.

- **Enquêtes et Interviews** : Mener des enquêtes auprès du personnel de la DGEFC et d'autres parties prenantes pour recueillir des données sur leurs perceptions et besoins.
- **Ateliers Participatifs** : Organiser des ateliers avec les acteurs concernés pour discuter des résultats préliminaires et valider les recommandations.
- **Analyse SWOT** : Réaliser une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) pour évaluer le contexte actuel de la DGEFC.

4. **Livrables attendus**
   a. **Un rapport détaillé présentant :**
      - La théorie du changement souhaité
      - Les résultats de l'analyse des besoins en formation.
      - L'évaluation des infrastructures existantes.
      - Le cadre stratégique proposé avec un plan d'action.
      - Une liste de partenaires potentiels avec leurs rôles respectifs.

   BON A LANCER DNCMP TDCMP/MCVT

   b. **Une présentation orale des résultats aux parties prenantes clés.**
   c. **Le document du projet validé par les parties prenantes**
   d. **la note conceptuelle et d'identification de Projet**

5. **Calendrier Prévisionnel**

- Lancement de l'étude : mars 2025
- Phase de collecte de données : mars -juin 2025
- Analyse et rédaction du rapport : juillet-août
- Présentation finale : septembre 2025

6. **Profils recherchés**

Pour cette étude, les quallfications académiques suivantes sont requises pour les consultants :

i. **Diplômes Universitaires :**
   - Un (01) chef de mission, titulaire de Master (BAC+5) en Sciences Environnementales, Gestion des Ressources Naturelles, Développement Durable, ou un domaine connexe. Un doctorat serait un atout supplémentaire.
   - Un (01) planificateur, Diplôme en Gestion de Projet, Administration des Affaires, ou domaine connexe : Un niveau minimum de Bac +3 est généralement requis, avec une préférence pour un master dans un domaine pertinent.

ii. **Formation Spécialisée :**
   - Le chef de mission doit disposer Diplômes ou certificats en gestion de projet, évaluation environnementale, ou sécurité environnementale. Cela inclut des formations sur la gestion des conflits et la prévention de l'extrémisme violent.

- Le planificateur doit disposer des certifications telles que PMP (Project Management Professional) ou PRINCE2 peuvent être un atout

iii. **Connaissance des Politiques et Régulations :** familiarité avec les politiques environnementales nationales et internationales, ainsi que les normes de gestion durable des ressources naturelles.

iv. **Compétences en Recherche et Analyse :** Formation en méthodologies de recherche qualitative et quantitative, ainsi que dans l'utilisation d'outils d'analyse de données (ex. : logiciels statistiques comme SPSS ou R).

v. **Langues :** Maîtrise du français est essentielle pour la communication avec les parties prenantes locales. La connaissance de l'anglais est un atout pour interagir avec des partenaires internationaux.

7. **Budget Prévisionnel**

BON A LANCER
DNCMP / DOMP/MCV

Le budget de cette étude, inclue les coûts de mobilisation de consultants, les ateliers participatifs et les déplacements et logistique.

- **Honoraires :** 17 500 USD réparti comme suit
  - **Chef de Mission (1) :** 10 000 USD (pour une durée de 3 mois à raison de 3 333 USD par mois);
  - **Planificateur (1) :** 7 500 USD (pour une durée de 3 mois à raison de 2 500 USD par mois)
- **Ateliers participatifs :** 6 000 USD comprenant comme suit
  - **Coût par atelier : 1 500 USD**
  - **Nombre d'ateliers : 4**
- **Déplacements et logistique des consultants:** 6 500 USD réparti comme suit
  - Transport local (voiture, essence) : 2 000 USD
  - Hébergement (pour les ateliers et déplacements) : 3 000 USD
  - Restauration (repas durant les ateliers et déplacements) : 1 500 USD

Total budget prévisionnel : 30 000 USD

8. **Suivi et Évaluation**

Un mécanisme sera mis en place pour suivre l'avancement de l'étude et évaluer son impact sur le renforcement des capacités au sein de la DGEFC. Ces TDR visent à garantir que l'étude soit menée de manière systématique et participative, en intégrant toutes les parties prenantes concernées pour assurer une approche holistique face aux défis posés par l'extrémisme violent et le terrorisme au Bénin.

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502-3621 Cotonou BÉNIN
Tél. : +229 21 31 81 45 / 21 31 55 08
Prmp_mcvdd@cadredevie.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER DE PRESELECTION POUR LA PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BON A LANCER
UNCMP / DCMP / MCVT

Etude de faisabilité des projets de valorisation des produits forestiers non ligneux à grande valeur économique au Benin, d'appui à la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone et de conservation et de valorisation du patrimoine forestier sacre du Benin

MCVT
Direction de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Visé le 30/04/2025
Nom
Signature

NOTIFIÉ AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 30/04/25
Pour Lancement de l'Avis

AVRIL 2025

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

I- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Etude de faisabilité des projets de valorisation de produits forestiers non ligneux à grande valeu économique au Benin, d'appui à la promotion de plantations privées pour la séquestration du carbone et d conservation et de valorisation du patrimoine forestie sacre du Benin

Référence du marché : PI_PPSS_105554

Avis N° 020 PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP du 05 / 05 /2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des march publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durab (MCVT) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **31 Mars 2025.**

2. Le **Ministre du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durab (MCVT)** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget Nation afin de financer les activités du Programme de Pilotage et de Soutien aux Services (PPSS) et l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marc relatif à la réalisation de l'étude de faisabilité des projets de valorisation des produits forestie non ligneux à grande valeur économique au Benin, d'appui à la promotion des plantatio privées pour la séquestration du carbone et de conservation et de valorisation du patrimoi forestier sacre du Benin.

3. Les prestations sont reparties en trois (03) lots à savoir :

LOT 1 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet de valorisation des produits forestie non ligneux a grande valeur économique au Bénin

Il s'agira pour le prestataire de :

- Faire l'état des lieux de l'utilisation des PFNL au Bénin : études, acteurs, PFNL prioritai à haute valeur économique, secteurs privés s'investissant dans le domaine, technologies valorisation ;
- Inventorier les politiques, les cadres légaux et réglementaires existants, les arrangeme institutionnels et le mode de gouvernance ;
- Analyser la gestion actuelle de la ressource et proposer, au regard des défis climatiques de restauration des terres : la gouvernance optimale du secteur, le mode d'intervention le champ d'action du Projet, les systèmes agroforestiers liés aux PFNL, les part prenantes engagées et leur cartographie, les chaînes de valeur prometteuses, les pistes développement du marché, le domaine de renforcement de capacité des acteurs, le mod de synergie d'action entre les acteurs étatiques, les grands types d'activités à réaliser,

I- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Etude de faisabilité des projets de valorisation des produits forestiers non ligneux à grande valeur économique au Benin, d'appui à la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone et de conservation et de valorisation du patrimoine forestier sacre du Benin

Référence du marché : PI_PPSS_105554

Avis N° 020 PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP du 05 05 2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **31 Mars 2025.**

2. Le **Ministre du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT)** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer les activités du Programme de Pilotage et de Soutien aux Services (PPSS) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la réalisation de l'étude de faisabilité des projets de valorisation des produits forestiers non ligneux à grande valeur économique au Benin, d'appui à la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone et de conservation et de valorisation du patrimoine forestier sacre du Benin.

3. Les prestations sont reparties en trois (03) lots à savoir :

LOT 1 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet de valorisation des produits forestiers non ligneux a grande valeur économique au Bénin

Il s'agira pour le prestataire de :

- Faire l'état des lieux de l'utilisation des PFNL au Bénin : études, acteurs, PFNL prioritaires à haute valeur économique, secteurs privés s'investissant dans le domaine, technologies de valorisation ;
- Inventorier les politiques, les cadres légaux et réglementaires existants, les arrangements institutionnels et le mode de gouvernance ;
- Analyser la gestion actuelle de la ressource et proposer, au regard des défis climatiques et de restauration des terres : la gouvernance optimale du secteur, le mode d'intervention et le champ d'action du Projet, les systèmes agroforestiers liés aux PFNL, les parties prenantes engagées et leur cartographie, les chaînes de valeur prometteuses, les pistes du développement du marché, le domaine de renforcement de capacité des acteurs, le modèle de synergie d'action entre les acteurs étatiques, les grands types d'activités à réaliser, la modalité de suivi-évaluation et de rapportage, la stratégie de communication et de financement ;

- Organiser un atelier de validation technique du document de l'étude de faisabilité du projet avec les acteurs concernés notamment les ministères sectoriels

LOT 2 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet d'appui a la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone.

Le cabinet devra :

- Faire l'état des lieux sur les plantations privées au Bénin ;
- Caractériser les planteurs privés opérant aux Bénin ;
- Identifier les atouts et contraintes pour le reboisement par les privés ;
- Réaliser l'arbre à problème et élaborer la théorie de changement pour la promotion des actions de reboisement par le privé ;
- Déterminer les zones favorables à la promotion du reboisement par le privé et les espèces majeures par zone ou groupe de zones agro écologiques identifiées.
- Faire une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique, financière, institutionnelle et organisationnelle, environnementale et socioculturelle du projet proposé ;
- Elaborer un plan détaillé qui spécifie les indicateurs pour les objectifs du projet, les résultats et les activités,
- Elaborer le plan d'engagement du genre dans le projet ;
- Clarifier le mécanisme de mobilisation des ressources et indiquer les sources potentielles pour le financement du projet ;
- Elaborer le plan de sauvegarde environnemental et social pour le projet ;
- Décrire le mécanisme de suivi-évaluation du projet
- Elaborer le document complet de l'étude de la faisabilité du projet
- Elaborer une note conceptuelle et d'identification de Projet.

LOT 3 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet de conservation et de valorisation de la biodiversité du patrimoine forestier sacré du Bénin.

Il s'agit de :

- Faire la typologie des forêts sacrées au Bénin suivant les niveaux de conservation ;
- Evaluer les forces et faiblesses de la conservation des forêts sacrées du Bénin ;
- Capitaliser les acquis du PIFSAP et décliner les perspectives en actions concrètes pour un nouveau projet ;
- Faire une évaluation de la pertinence du projet proposé en lien avec la politique forestière et le nouveau cadre mondiale de conservation de la biodiversité;
- Faire une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique, financière, institutionnelle et organisationnelle, environnementale et socioculturelle du projet proposé ;
- Faire une analyse détaillée de la viabilité potentielle des résultats du projet ;

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

- Elaborer un plan détaillé qui spécifie les indicateurs pour les objectifs du projet, les résultats et les activités, et qui comprend aussi les ressources nécessaires, la structure institutionnelle requise pour sa mise en œuvre, et stipule les responsabilités des différentes parties prenantes, le calendrier du projet, une estimation des coûts ainsi qu'une matrice de cadre logique ;
- Faire une analyse des hypothèses/risques liés à la mise en œuvre du projet ;
- Décrire le mécanisme de suivi et évaluation du projet
- Elaborer le document complet de l'étude de la faisabilité du projet
- Elaborer la note conceptuelle et d'identification de Projet

4. Le délai de réalisation de la mission est de cinq (05) mois pour chacun des lots.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

LOT 1 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet de valorisation des produits forestiers non ligneux a grande valeur économique au Bénin

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat

1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études	10	Activité non inscrite au RCCM=00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans la réalisation des études de faisabilité au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)	25	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé deux (02) missions dans le domaine de la réalisation des études de faisabilité au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) à raison de 12, 5 points par expérience prouvée. • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en Gestion des ressources naturelles, foresterie, agroéconomie, ou en environnement ou équivalent ayant participé/réalisé deux (02) missions d'étude de faisabilité de projet au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) à raison de 12,5 points par expérience justifiée.	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans la réalisation des études de faisabilité de projet dans le domaine du développement rural, de l'environnement, des ressources naturelles ou du développement agricole au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).	50	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à deux (02) missions de valorisation des Produits Forestières Non Ligneux, de développement de filières agricoles ou forestières ou de la promotion de chaînes de valeur dans le secteur agro-sylvo-pastoral en Afrique de l'Ouest les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points) **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en Gestion des ressources naturelles, foresterie, agroéconomie, ou en environnement et ayant participé/réalisé au deux (02) missions de valorisation des Produits Forestières Non Ligneux, de développement de filières agricoles ou forestières ou de la promotion de chaînes de	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/HCVM

		valeur dans le secteur agro-sylvo-pastoral en Afrique de l'Ouest les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points)	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	Note de présentation du Cabinet (2,5 points) Organigramme (2,5 points)	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	- **Liste du personnel** (1 point) - **Chef de mission** : niveau BAC+5 en Gestion des ressources naturelles, foresterie, agroéconomie, ou en environnement ou équivalent (3 points) - **Consultant associé 1** : de niveau Bac +5 en économie planification ou tout autre diplôme équivalent (3 points) - **Consultant associé 2** : de niveau Bac+3 en gestion des ressources naturelles, agroforesterie, agriculture, environnement, socio-économie rurale ou équivalent(1 point).	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	**100**		

BON A LANCER DNCMP/PRMP/MCVT

LOT 2 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet d'appui a la promotion des plantations privées pour la séquestration du carbone.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études	10	Activité non inscrite au RCCM=00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans la réalisation	25	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à deux (02) missions dans le domaine de la foresterie/des ressources naturelles/ de l'environnement ou	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des

d'études dans le domaine de la foresterie, des ressources naturelles, de l'environnement ou du changement climatique les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)		du changement climatique les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (12, 5 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence.** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en Gestion des ressources naturelles, foresterie, agroéconomie, ou en environnement et ayant participé/réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la foresterie/des ressources naturelles/ de l'environnement ou du changement climatique les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (12,5 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points)	pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans les études de projets de plantations forestières ou agroforestières / de mécanismes de financement climatique et de séquestration du carbone les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).	50	▪ **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à deux (02) missions d'études de projets de plantations forestières ou agroforestières de mécanismes de financement climatique et de séquestration du carbone en Afrique de l'Ouest les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points) **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en Gestion des ressources naturelles, foresterie, agroéconomie, ou en environnement et ayant participé/réalisé au deux (02) missions d'études de projets de plantations forestières ou agroforestières/de mécanismes de financement climatique et de séquestration du carbone en Afrique de l'Ouest les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points)	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement
5. Organisation technique et	05	Note de présentation du Cabinet (2,5 points) Organigramme (2,5 points)	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme

BON A LANCER
DOSSIER POUR MISE

managériale du cabinet/firme			
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	- **Liste du personnel** (2 points) - **Chef de mission** : niveau BAC+5 en Gestion des ressources naturelles, foresterie, agroéconomie, ou en environnement ou équivalent (4 points) - **Consultant associé** : de niveau Bac + 3 en économie ou agroéconomie ou équivalent (04 points)	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	**100**		

LOT 3 : Réalisation de l'étude de faisabilité du projet de conservation et de valorisation de la biodiversité du patrimoine forestier sacré du Bénin.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études	10	Activité non inscrite au RCCM=00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine de la conservation de la biodiversité, de la foresterie, ou de l'environnement les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)	25	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à deux (02) missions dans le domaine de la conservation de la biodiversité, de la foresterie, ou de l'environnement les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (12,5 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence.** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en Agro économie ; foresterie ; sociologie et ayant participé/réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la conservation de la biodiversité, de la foresterie, ou de l'environnement les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (12,5 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points).	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement.

BON A LANCER

3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine de la conservation ou de gestion des aires protégées ou des forêts sacrées/ la valorisation durable du patrimoine naturel et culturel les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).	50	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à deux (02) missions de conservation ou de gestion des aires protégées ou des forêts sacrées/ la valorisation durable du patrimoine naturel et culturel en Afrique de l'Ouest les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points) **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en Agro économie ; foresterie ; sociologie et ayant participé/réalisé au deux (02) missions de conservation ou de gestion des aires protégées ou des forêts sacrées/ la valorisation durable du patrimoine naturel et culturel en Afrique de l'Ouest les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points)	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	Note de présentation du Cabinet (2,5 points) Organigramme (2,5 points)	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	- **Liste du personnel** (1 points) - **Chef de mission** : niveau BAC+5 en Agro économie ; foresterie ; sociologie ou équivalent (3 points) - **Consultant associé 1:** de niveau Bac + 5 en sociologie, socio anthropologie, socio économie ou équivalent (3 points). - **Consultant associé 2** :de niveau Bac+3 en sociologie, socio-anthropologie, développement communautaire, gestion des ressources naturelle ou equivalent (3 points).	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	**100**		

La note minimale requise pour être présélectionné est 65 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par les soumissionnaires. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVTD) Email :** myacobi@gouv.bj avec copie à sprmpmcvdd@gmail.com, **01 BP 1532 Bureau 103 Bâtiment EX DPP** et prendre connaissance des documents de présélection au **secrétariat permanent des marchés publics du MCVT Ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au 1er étage de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.**

BON A LANCER
DNCMP/DDP/UMCV

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 07/05/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers **au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1er étage de l'ex-bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1er étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103** au plus tard le ....30/05/2025... à 10 heures 00 minutes (heure locale).
Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 1er étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du MCVT**, le ...30/05/.....2025 à 11 heures 30 minutes (heure locale).

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

BON A LANCER DNCMP/DCMP/MCVT

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 05 ..... 05 ..... 2025.

La personne responsable des marchés publics

Personne Responsable des Marchés Publics

Michel Kouessi YACOBI

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

TERMES DE REFERENCE

ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE VALORISATION DES RESIDUS ISSUS DE LA TRANSFORMATION DU BOIS, DES DECHETS AGRICOLES ET DOMESTIQUES POUR UNE REDUCTION DES EMISSIONS ET L'AMELIORATION DES MOYENS DE SUBSISTANCES DES POPULATIONS

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le sud du Bénin, les activités agricoles et de transformation de bois jouent un rôle crucial dans l'économie locale et les moyens de subsistance des communautés. Cependant, ces activités génèrent une quantité importante de résidus (sciure, copeaux, écorces, cosses et tiges, etc.) qui sont souvent considérés comme des déchets et mal gérés. Ces résidus sont généralement brûlés ou abandonnés, entraînant des problèmes environnementaux tels que la pollution de l'air, la dégradation des sols et des émissions de gaz à effet de serre.

Parallèlement, ces communautés locales, en particulier les ménages vulnérables, font face à des défis liés à la pauvreté, à l'accès limité aux ressources énergétiques durables et au manques d'opportunités économiques diversifiées. Le développement des solutions innovantes et durables permettant de valoriser ces résidus représente une stratégie pour améliorer leur condition de vie, tout en réduisant la pression sur les forêts et l'impact de leurs activités agricoles. Ce projet se justifie par le fait qu'il contribuera certain nombre de problèmes notamment environnementaux, insuffisance de solutions énergétiques accessibles et durables, manque d'emplois et de non diversification économique. Il contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD 1, 7, 12, 13) et au renforcement de la résilience locale

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MCV

1. Objectifs de l'étude

1.1. Objectif général

Cette étude vise à évaluer la faisabilité du Projet de Valorisation des résidus issus de la transformation du bois, des déchets agricoles et domestiques pour une réduction des émissions et l'amélioration des moyens de subsistances des populations.

1.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette mission sont les suivants :

- Inventorier les résidus issus de la transformation du bois et des produits agricoles grâce à leur valorisation en produits utiles (énergie, matériaux, engrais) pour une gestion durable et innovante des ceux-ci.
- Identifier des activités génératrices de revenus pour les communautés locales en exploitant les résidus de manière durable.
- Recenser les pratiques de gestion durable des ressources et de réduction de la pression sur les écosystèmes naturels.

- Prévoir les activités de renforcement de capacités des communautés locales pour développer et gérer des projets de valorisation des résidus.
- Faire une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique, financière, institutionnelle et organisationnelle, environnementale et socioculturelle du projet proposé ;
- Elaborer un plan détaillé qui spécifie les indicateurs pour les objectifs du projet, les résultats et les activités,
- Elaborer le plan de sauvegarde environnemental et social pour le projet ;
- Décrire le mécanisme de suivi et évaluation du projet;
- Elaborer le document complet de l'étude de la faisabilité du projet
- Elaborer la note conceptuelle et d'identification de Projet.

2. Résultats attendus de l'étude/Mandat

Au terme de l'étude faisabilité de valorisation des résidus, on attend du cabinet:

- Un rapport d'état des lieux sur le potentiel de résidus issus de la transformation du bois et agricole valorisable incluant l'impact positif de la valorisation de ces résidus sur la dégradation des ressources forestières et agricoles
- Une proposition d'un plan de renforcement technique des acteurs de transformation de bois et des agriculteurs
- la note d'identification de projet de promotion de petites industries de valorisation des résidus de bois et autres projets avec les options possibles,
- Proposer un mécanisme d'incitation des industries de transformation de bois existantes à acquérir de nouveaux équipements de transformation et autres
- Proposer un modèle de développement de micro-entreprises de nouvelles filières génératrices de revenus en lien avec les produits à valoriser
- La planification technique et financière du projet
- un plan d'engagement du genre;
- le mécanisme de mobilisation des ressources
- le document complet de l'étude de la faisabilité du projet
- la note conceptuelle et d'identification de Projet.

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCV

3. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La méthodologie à adopter pour atteindre les résultats est laissée à l'initiative du cabinet. Cependant elle doit faire l'objet d'une discussion avant le démarrage des activités. Le cabinet commis à cette étude doit décrire la méthodologie qu'il entend suivre pour l'atteinte des objectifs. Les échanges de cadrage de la mission entre le cabinet et la DGEFC permettront de s'assurer d'une compréhension mutuelle de la mission.

Aussi, des rencontres périodiques entre les consultants et les cadres de la DGEFC seront-elles initiées en vue d'apprécier le niveau d'avancement des travaux de l'étude et d'apporter des avis et suggestions d'amélioration si nécessaire.

4. PRODUITS DE L'ETUDE /LIVRABLES

A l'issue de l'étude, les livrables attendus du cabinet sont :

- un rapport de cadrage méthodologique ;
- un rapport d'état des lieux sur le potentiel de résidus issus de la transformation du bois et agricole valorisable

- Une note conceptuelle d'identification de Projet comprenant :
  - tous les éléments améliorés de l'état des lieux ;
  - les cibles et indicateurs du projet ;
  - le budget prévisionnel du projet ;
  - l'arrangement institutionnel proposé pour la gestion du projet ;
  - Identification de tous les produits à valoriser;
  - la théorie de changement,
  - le mécanisme d'incitation à la valorisation des résidus issus de la transformation de bois et agricole ;
  - les plans d'action genre et de renforcement de capacités des acteurs
  - le plan de sauvegarde environnementale et sociale;
  - un modèle de développement de micro-entreprises de nouvelles filières génératrices de revenus en lien avec les produits à valoriser

Noter bien que tous les rapports seront déposés en format papier (5 exemplaires dont un original) et une version électronique sur clé USB.

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le profil du consultant prend en compte les qualifications requises pour le cabinet d'études et celles requises pour les consultants associés à l'exécution de la mission.

6.1. Profil du cabinet

Le profil du cabinet est décrit ci-dessous

[illegible]	Cabinet / Etablissement/ Société dûment constitué au Bénin / laboratoire
[illegible]	Agro économie ; Economie forestière, Valorisation des Ressources Forestière ou Agricole
[illegible]	- Justifier d'une existence légale de 5 ans ; - Avoir réalisé au moins une étude de faisabilité de projet forestier ; - Avoir réalisé au moins une étude similaire dans le domaine forestier ou tout autre domaine.
[illegible]	Disposer de moyens financiers suffisants pour préfinancer les activités

6.2. Profil des experts

La présente étude doit être conduite par un couple de deux experts dont les compétences sont décrites ci-dessous :

[redacted]	Profil : Bac + 5 ans au moins en foresterie option Economie forestière ou Valorisation des ressources forestière, Expérience : 5 ans d'expériences professionnelles avec des références de : - Conduite d'une étude de faisabilité d'un projet forestier surtout en économie forestière ou en valorisation des ressources agricoles ou forestière ; - Conduite d'une étude de portée générale en foresterie. Atouts : - Réaliser des études de projets de mis en place des entreprises ou industries de transformations de bois et/ou agricole, - Etre de sexe féminin
[redacted]	Profil : BAC +5 en Forestierie spécialiste en aménagement ou gestion durable des ressources naturelles Expérience : 5 ans d'expériences professionnelles avec des références de : • Conduite d'une étude de faisabilité sur un projet forestier ; • Conduite d'une étude de faisabilité quelconque Atouts : • Aucune autre compétence n'est exigée

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

Le cabinet retenu pour conduire cette étude, doit avoir les capacités techniques de prise en charge complète de la mission qui lui sera confiée.

6. DUREE DES PRESTATIONS ET HONORAIRES

La mission du cabinet durera au total trois (03) mois soit (90 jours calendaires) y compris les organisations des ateliers de validation des documents. Cette durée prendra effet à partir de la date de notification de l'ordre de démarrer du contrat de marché avec ledit Cabinet.

Les honoraires seront dans les limites du budget adopté par le projet. La rémunération et les modalités de payement seront précisées dans le contrat.

7. SOURCE DE FINANCEMENT

Le financement pour la réalisation est le budget national ou tout autre partenaire en financement unilatéral ou multilatéral.

8. PROCEDURE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les soumissionnaires doivent envoyer un dossier complet de candidature composé de :

9.1. Offre technique

- Une lettre de motivation avec adresse complète;
- Une note de compréhension de la mission assortie de l'approche méthodologique et de planification des activités;
- CV des consultants accompagné des attestations de bonne fin d'exécution

9.2. Offre financière

Elle doit être présentée en franc CFA et comprendra des coûts détaillés relatifs : (i) aux frais de voyage ; (ii) aux frais d'assurance et couverture sociale ; (iii) aux honoraires ; (iv) aux frais de subsistance (hébergement et restauration), (v) aux frais de téléphone.

Noter bien que les frais liés à l'organisation des ateliers seront directement pris en charge par le commanditaire.

Les propositions techniques et financières doivent être séparées dans 2 enveloppes distinctes scellées portant la mention «offre technique», «offre financière»;

Les deux enveloppes fermées doivent être placées dans un pli fermé portant la mention « offre de candidature pour le recrutement d'un consultant national ou international de l'Etude de faisabilité et élaboration de la note conceptuelle du Projet de valorisation des Résidus issus de la transformation du bois et des produits agricoles pour améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des communautés locales du Sud Bénin.»

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502-3621 Cotonou BÉNIN
Tél. : +229 21 31 81 45 / 21 31 55 08
Prmp_mcvdd@cadredevie.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER DE PRESELECTION POUR LA PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

Etude technico-économique de l'entretien et de la maintenance des ouvrages de protection de la côte

MCVT
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 30/04/2025
Nom SODJINOU
Prénom Abel
Signature

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 30/04/25
Pour Lancement de l'Avis

AVRIL 2025

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Rouassi François AGO

I- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Etude technico-économique de l'entretien et de la maintenance des ouvrages de protection de la côte

Référence du marché : PI_PPSS_105572

Avis N° 013/PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP du 05 - 05 - 2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **31 Mars 2025.**
2. Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer les activités du Programme de Pilotage et de Soutien aux Services (PPSS), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'étude technico-économique de l'entretien et de la maintenance des ouvrages de protection de la côte.
3. L'objectif général de la mission est d'analyser les aspects techniques et économiques liés à l'entretien et à la maintenance des ouvrages de protection côtière afin de proposer un plan de gestion durable..

De façon spécifique, il s'agira :

- D'évaluer l'état actuel des ouvrages de protection côtière ;
- D'identifier les besoins spécifiques en matière d'entretien et de maintenance ;
- D'estimer les coûts associés aux différentes opérations d'entretien préventif et curatif ;
- De proposer un plan de maintenance à court, moyen et long terme ;
- D'identifier des mécanismes de financement durables pour l'entretien des ouvrages.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **quatre (04) mois.**
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du

cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous-critères d'évaluation et note**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec la gestion des infrastructures côtières/ ingénierie côtière/ évaluation des risques environnementaux	10	Activité non inscrite au RCCM=00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales	25	• **Pour les anciens cabinets/firmes**	• **Pour les anciens cabinets/firmes**

du cabinet/firme en évaluation et maintenance des ouvrages de protection côtière les dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 20218, 2019,2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)		Avoir réalisé/participé à cinq (05) missions dans le domaine de l'évaluation et maintenance des ouvrages de protection côtière les dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 20218, 2019,2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (05 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence.** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en génie civil, hydrodynamique côtière, ou aménagement du littoral ou équivalent et ayant participé/réalisé au moins cinq(05) missions dans le domaine de l'évaluation et maintenance des ouvrages de protection côtière les dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 20218, 2019,2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (05 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points).	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des études de gestion durable des infrastructures côtières/ en ingénierie côtière/économie des infrastructures et modélisation climatique au cours des dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 20218, 2019,2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)	50	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à cinq (05) missions dans le domaine de la gestion durable des infrastructures côtières/ en ingénierie côtière/économie des infrastructures et modélisation climatique les dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 20218, 2019,2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (05 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points) **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en génie civil, hydrodynamique côtière, ou aménagement du littoral ou équivalent et ayant participé/réalisé au moins cinq (05) missions dans le domaine de la gestion durable des infrastructures côtières/ en ingénierie côtière/économie des infrastructures et modélisation climatique les dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 20218, 2019,2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (05	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement

POUR AVIS
Inscription

		points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points)	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	Note de présentation du Cabinet (2,5 points) Organigramme (2,5 points)	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	- **Liste du personnel** (1 point) - **Chef de mission** : niveau BAC+5 en génie civil, hydrodynamique côtière, ou aménagement du littoral ou équivalent (2 points) - **Consultant associé** 1 : de niveau Bac + 5 en génie civil, ingénierie maritime ou génie côtier ou équivalent (2 points) - **Consultant associé** 2 : BAC + 5 en économie, finances publiques ou gestion des infrastructures ou équivalent (2 points) - **Consultant associé** 3 : BAC+5 en sciences de l'environnement, gestion côtière ou climatologie ou équivalent (2 points) - **Consultant associé** 4 : BAC+3 en géomatique, télédétection ou SIG appliqué ou équivalent (1 point)	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	**100**		

La note minimale requise pour être présélectionné est 60 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par les soumissionnaires. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT), Email :** myacobi@gouv.bi avec copie à sprmpmcvdd@gmail.com **01 BP 3502 Bureau 103 Bâtiment EX DPP** et prendre connaissance des documents de présélection au

secrétariat permanent des marchés publics du MCVT Ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au 1er étage de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 07/05/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1er étage de l'ex-bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1er étage de l'ex-bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103** au plus tard le 28 mai .....2025 à 10 heures 00 minutes (heure locale).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 1er étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du MCVT,** le 28/05/.....2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale)

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/PRMP

Cotonou, le 05-05-2025

La personne responsable des marchés publics

Personne Responsable des Marchées Publics

Michel Kouessi YACOBI

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

BON A LANCER DNCMP / DCMP / MCV

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

2 Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Étude technico-économique de l'entretien et de la maintenance des ouvrages de protection de la côte

1. Contexte et Justification

Le littoral béninois, long de 125 kilomètres, constitue un écosystème stratégique sur les plans écologique, économique et social. Cependant, il est soumis à une érosion côtière intense, exacerbée par l'élévation du niveau de la mer, les dynamiques sédimentaires naturelles et les activités humaines. Cette érosion entraîne des pertes de terres, menace les infrastructures côtières et affecte les moyens de subsistance des populations riveraines. Face à ces défis, le gouvernement du Bénin a mis en œuvre plusieurs projets de protection côtière, dont le Projet de Protection de la côte à l'Est de Cotonou (Phase II), financé à hauteur de 56 milliards FCFA par le Budget National et RABO BANK. Ce projet a permis la construction des épis A, Abis, B et C, la protection et le prolongement de l'épi n°7, ainsi que le rechargement en sable de 1,5 million de m^3 dans certaines cellules de plage. De plus, une digue immergée de 609 mètres a été mise en place pour favoriser la stabilisation du littoral.

Dans la continuité des efforts de protection, un programme complémentaire de 118,8 milliards FCFA a été lancé pour la protection et la valorisation du segment prioritaire de la côte d'Avlékété (Ouidah), comprenant la construction de 5000 mètres linéaires de digue immergée, le dragage de 2 millions de m^3 de sable et l'adoucissement des vagues pour améliorer la résilience côtière et développer le tourisme balnéaire. En outre, des interventions ont été réalisées sur le segment transfrontalier Hillacondji - Grand-Popo, en partenariat avec la Banque Mondiale, aboutissant à la construction d'ouvrages de protection sur 11,8 km, préservant ainsi 4100 ménages des impacts de l'érosion.

Toutefois, la pérennité et l'efficacité de ces infrastructures dépendent d'une stratégie rigoureuse d'entretien et de maintenance. Sans une gestion proactive, ces ouvrages risquent de perdre leur efficacité, entraînant des coûts de réparation élevés et une exposition accrue aux aléas climatiques. Actuellement, il n'existe pas de cadre structuré permettant une évaluation systématique des besoins en maintenance, ni de mécanismes de financement durable garantissant l'entretien à long terme. Ainsi, il devient impératif de réaliser une étude technico-économique approfondie afin d'évaluer l'état actuel des infrastructures, d'identifier les meilleures stratégies d'entretien, d'estimer les coûts associés et de proposer des solutions de financement pérennes.

Cette étude s'inscrit dans une vision de gestion durable et de résilience côtière, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD 13 et 14), le Plan National de Développement (PND) et les engagements du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) en matière de protection et d'aménagement du littoral. Elle vise non seulement à préserver les investissements réalisés, mais aussi à optimiser leur impact à long terme en mettant en place un cadre institutionnel et financier efficace pour l'entretien et la maintenance des infrastructures côtières.

2. Objectifs de l'étude

2.1. Objectif général

Analyser les aspects techniques et économiques liés à l'entretien et à la maintenance des ouvrages de protection côtière afin de proposer un plan de gestion durable.

2.2. Objectifs spécifiques

- Évaluer l'état actuel des ouvrages de protection côtière ;
- Identifier les besoins spécifiques en matière d'entretien et de maintenance ;
- Estimer les coûts associés aux différentes opérations d'entretien préventif et curatif ;
- Proposer un plan de maintenance à court, moyen et long terme ;
- Identifier des mécanismes de financement durables pour l'entretien des ouvrages.

3. Résultats attendus

- Un diagnostic détaillé de l'état des infrastructures de protection côtière ;
- Un plan de maintenance structuré avec des recommandations techniques précises ;
- Une estimation détaillée des coûts d'entretien et des besoins en ressources ;
- Des propositions de mécanismes de financement et de gestion durable ;
- un modèle de prédiction qui propose un nouveau moyen d'estimer l'érosion côtière due au changement climatique et autres catastrophes naturelles
- Un rapport final consolidé présentant les analyses et recommandations.

4. Portée de l'étude

L'étude couvrira :

- Tous les ouvrages de protection côtière le long du littoral concerné ;
- L'analyse des aspects techniques, financiers, institutionnels et environnementaux liés à la maintenance ;
- La prise en compte des impacts des changements climatiques sur la durabilité des ouvrages.

5. PROFIL DU BUREAU D'ÉTUDES

Le bureau d'études devra réunir une équipe pluridisciplinaire dotée d'une expertise avérée en génie côtier, gestion des infrastructures littorales, modélisation technico-économique et évaluation environnementale.

5.1. Critères généraux de sélection

Le bureau d'études devra :

- ✓ Justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans l'évaluation et la maintenance d'ouvrages de protection côtière ;
- ✓ Avoir réalisé au moins trois (03) études similaires sur le littoral ouest-africain ;
- ✓ Disposer d'une expertise en analyse coût-bénéfice et modélisation des investissements d'infrastructures côtières ;
- ✓ Maîtriser les outils de cartographie et SIG pour l'analyse de l'évolution côtière ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel béninois et des politiques de gestion du littoral.

5.2. Composition de l'équipe et profils des experts

5.2.1. Chef de mission – Ingénieur en Génie Côtier et Génie Civil

❖ Qualifications et compétences requises :

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum en génie civil, hydrodynamique côtière, ou aménagement du littoral ;
- Expérience de 7 à 10 ans en conception, entretien et évaluation d'ouvrages côtiers ;
- Expérience dans la gestion de projets de protection contre l'érosion marine ;
- Maîtrise des modélisations hydrodynamiques et sédimentaires pour l'analyse des impacts ;
- Expérience en coordination d'équipes pluridisciplinaires.

5.2.2. Expert en entretien et maintenance des infrastructures côtières

❖ Qualifications et compétences requises :

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum en génie civil, ingénierie maritime ou génie côtier ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'entretien et la maintenance des infrastructures côtières ;
- Connaissance approfondie des procédures d'entretien des digues, épis et systèmes de rechargement en sable ;
- Capacité à proposer des solutions technologiques innovantes et durables.

5.2.3. Expert en économie des infrastructures et financement durable

❖ Qualifications et compétences requises :

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum en économie, finances publiques ou gestion des infrastructures ;

- Expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation économique des infrastructures côtières ;
- Maîtrise des modèles de financement des services publics et des mécanismes de partenariat public-privé (PPP) ;
- Expérience en planification budgétaire et prévisions des coûts d'entretien.

5.2.4. Expert en environnement et impacts du changement climatique

❖ Qualifications et compétences requises :

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum en sciences de l'environnement, gestion côtière ou climatologie ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation des impacts environnementaux des infrastructures littorales ;
- Connaissance des modèles d'adaptation côtière au changement climatique ;
- Maîtrise des normes environnementales et réglementations internationales (ODD, AME).

5.2.5. Expert en modélisation et cartographie SIG

❖ Qualifications et compétences requises :

- Diplôme de niveau Bac+3 minimum en géomatique, télédétection ou SIG appliqué.
- Expérience d'au moins 3 ans dans l'analyse spatiale des évolutions côtières.
- Maîtrise des outils ArcGIS, QGIS, et logiciels de modélisation côtière.
- Capacité à produire des cartes et simulations pour la planification des interventions.

BON A LANCER
ONCMP/DCMP/DCV

5.3. Disponibilité et engagement de l'équipe

- ✓ Les experts principaux devront être disponibles pendant toute la durée de l'étude ;
- ✓ Le chef de mission devra être présent pour les missions de terrain et les réunions stratégiques ;
- ✓ Le bureau d'études devra garantir une présence effective sur le terrain, notamment pour la collecte de données et l'inspection des ouvrages.

6. Méthodologie

L'étude adoptera une approche pluridisciplinaire combinant :

- ▸ **Analyse documentaire** : Revue des études existantes, des plans de gestion et des rapports techniques.

- **Travaux de terrain** : Inspection visuelle des ouvrages, relevés topographiques, évaluation des dégradations.
- **Entretiens et consultations** : Discussions avec les parties prenantes (autorités locales, experts techniques, communautés).
- **Analyse technico-économique** : Modélisation des coûts d'entretien et analyse de la rentabilité des différentes options de maintenance.

7. Public Cible

- Ministère du Cadre de Vie et des Transports.
- Collectivités locales riveraines.
- Partenaires techniques et financiers.
- Organisations de la société civile impliquées dans la gestion du littoral.

7. Durée de l'étude

L'étude s'étendra sur une période de six (06) mois, répartis comme suit :

- Phase préparatoire : 4 semaines
- Collecte de données : 8 semaines
- Analyse des données : 8 semaines
- Élaboration du rapport provisoire : 4 semaines
- Validation et finalisation du rapport : 4 semaines

8. Budget prévisionnel

Le budget prévoira :

- Les honoraires des experts et consultants spécialisés.
- Les frais logistiques liés aux missions de terrain (transport, hébergement, etc.).
- L'acquisition de matériels techniques pour les inspections.
- La tenue des ateliers de validation des résultats.

9. Organisation et gestion de l'étude

L'étude sera conduite par une équipe pluridisciplinaire d'experts sous la supervision du Ministère du Cadre de Vie et des Transports. Un comité technique de suivi sera constitué pour assurer le pilotage stratégique et la validation des livrables.

10. Suivi et utilisation des résultats

Les résultats de l'étude seront utilisés pour :

- Renforcer la stratégie nationale de gestion du littoral ;
- Orienter les décisions en matière d'investissements pour la protection côtière ;
- Développer des politiques publiques basées sur des données probantes.

11. Annexes

- Liste des ouvrages à évaluer.
- Cadre logique de l'étude.
- Termes de référence pour les consultants spécialisés.

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502-3621 Cotonou BÉNIN
Tél. : +229 21 31 81 45 / 21 31 55 08
Prmp_mcvdd@cadredevie.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER DE PRESELECTION POUR LA PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

Etude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des ressources forestières au Bénin et du Projet de Valorisation des résidus issus de la transformation du bois, des déchets agricoles et domestiques pour une réduction des émissions et l'amélioration des moyens de subsistances des populations

MCVT
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 30/04/2025
Nom
Prénom
Signature

NOTIFIÉ AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 30/04/25
Pour Lancement de l'Avis

AVRIL 2025

DELEGUE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
Le Délégué MCVT
Rouassi François AGO

I- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Etude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin et du Projet de Valorisation des résidus issus de la transformation du bois, des déchets agricoles et domestiques pour une réduction des émissions et l'amélioration des moyens de subsistances des populations

Référence du marché : PI_PPSS_105682

Avis N° ...024... PRMP/MCVT/ PPSS/S-PRMP du...05 - 05 - ...2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **31 Mars 2025.**

2. **Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT)** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer les activités du Programme de Pilotage et de Soutien aux Services (PPSS) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la réalisation de l'étude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin et du Projet de Valorisation des résidus issus de la transformation du bois, des déchets agricoles et domestiques pour une réduction des émissions et l'amélioration des moyens de subsistances des populations.

3. Les prestations sont reparties en trois (03) lots à savoir :

LOT 1 : Etude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin

Il s'agiran de facon générale, pour le cabinet, d'analyser la faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin du Projet de préservation, de valorisation et de création de la filière des semences forestières au Bénin et plus pécifiquement de :

- Réaliser un état des lieux sur la situation de semences forestières et agroforestières et les orientations pertinentes pour l'amélioration de la production et de la diffusion de semences forestières de qualité pour une amélioration substantielle de la productivité des reboisements ;
- Faire un inventaire des expériences similaires dans la région et l'état de données disponibles et exploitables pour le projet ;
- Evaluer le cadre légal et institutionnel de mise en œuvre du projet;
- Elaborer une note conceptuelle et d'identification du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin
- Evaluer les capacités techniques de partenaires potentiels et mobilisables par la DGEFC pour la mise en œuvre du projet;
- Evaluer les outils déjà développés et mobilisable pour l'exécution du projet;
- Formuler des recommandations stratégiques et les risques et mesures d'atténuation à prendre pour la réussite du projet;

- Proposer la planification technique et financière, l'arrangement institutionnel, le plan d'action genre et de sauvegarde environnementale et sociale proposés pour la gestion du projet
- Valider des documents produits en atelier avec les acteurs

LOT 2 : Réalisation de l'étude de faisabilite du projet de valorisation des residus issus de la transformation du bois, des dechets agricoles et domestiques pour une reduction des emissions et l'amelioration des moyens de subsistances des populations.

De facon générale, le cabinet devra évaluer la faisabilité du Projet de Valorisation des résidus issus de la transformation du bois, des déchets agricoles et domestiques pour une réduction des émissions et l'amélioration des moyens de subsistances des populations et spécifiquement :

- inventorier les résidus issus de la transformation du bois et des produits agricoles grâce à leur valorisation en produits utiles (énergie, matériaux, engrais) pour une gestion durable et innovante des ceux-ci.
- identifier des activités génératrices de revenus pour les communautés locales en exploitant les résidus de manière durable.
- Recenser les pratiques de gestion durable des ressources et de réduction de la pression sur les écosystèmes naturels.
- Prévoir les activités de renforcement des capacités des communautés locales pour développer et gérer des projets de valorisation des résidus.
- Faire une analyse détaillée de la faisabilité technique, économique, financière, institutionnelle et organisationnelle, environnementale et socioculturelle du projet proposé ;
- Elaborer un plan détaillé qui spécifie les indicateurs pour les objectifs du projet, les résultats et les activités,
- Elaborer le plan de sauvegarde environnemental et social pour le projet ;
- Décrire le mécanisme de suivi et évaluation du projet;
- Elaborer le document complet de l'étude de la faisabilité du projet ;
- Elaborer la note conceptuelle et d'identification de Projet.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MCVT

4. Le délai de réalisation de la mission est de deux (02) mois pour chacun des lots.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et pour chacun des lots un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

LOT 1 : Etude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études	10	Activité non inscrite au RCCM=00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des études relatives au développement et à la gestion des filières forestières au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)	25	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé deux (02) missions relatives aux études du développement et gestion des filières forestières au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (12, 5 points par expérience prouvée). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence.** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité, en économie des ressources naturelles ou équivalent et ayant participé/réalisé au moins deux (02) missions dans le développement et gestion des filières forestières les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (12,5 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points).	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail

			du personnel d'encadrement.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine de la réalisation des études de faisabilité en rapport avec la conservation et la gestion des semences forestières ou en financement et structuration de projets de conservation des semences ou en conservation et économies des ressources naturelles au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).	50	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à deux (02) missions de conservation et gestion des semences forestières ou de financement et structuration de projets de conservation des semences ou de conservation et économie des ressources naturelles les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points) **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité, en économie des ressources naturelles ou équivalent et ayant participé/réalisé au deux (02) missions conservation et gestion des semences forestières ou de financement et structuration de projets de conservation des semences ou de conservation et économie des ressources naturelles les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points)	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	Note de présentation du Cabinet (2,5 points) Organigramme (2,5 points)	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCV

6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	- **Liste du personnel** (1 point) - **Chef de mission** : Titulaire de niveau BAC+5 en Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité, en économie des ressources naturelles ou équivalent (3 points) - **Consultant associé 1** : de niveau Bac + 5 en économie planification ou tout autre domaine (3 points). - **Consultant associé 2** : Titulaire de niveau BAC+5 en Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité, en économie des ressources naturelles ou équivalent (3 points)	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	**100**		

LOT 2 : Réalisation de l'étude de faisabilite du projet de valorisation des residus issus de la transformation du bois, des dechets agricoles et domestiques pour une reduction des emissions et l'amelioration des moyens de subsistances des populations.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec les études	10	Activité non inscrite au RCCM=00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des études de valorisation de résidus ou de bioénergie, ou d'économie circulaire au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)	25	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à deux (02) missions de valorisation de résidus ou de la bioénergie, ou de l'économie circulaire les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (12, 5 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence.** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en foresterie option Economie forestière ou Valorisation des ressources forestière ou équivalent et ayant	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des

BON A LANCER
DMOMP / DGMP / MCVT

		participé/réalisé au moins deux (02) missions de valorisation des de résidus ou de la bioénergie, ou de l'économie circulaire les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (12,5 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 25 points).	attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine de la réalisation des études de faisabilité en rapport avec la valorisation énergétique des déchets agricoles ou forestiers ou dans l'évaluation des impacts sociaux et moyens de subsistance liés à des projets verts au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).	50	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Avoir réalisé/participé à deux (02) missions de valorisation énergétique des déchets agricoles ou forestiers ou d'évaluation des impacts sociaux et moyens de subsistance liés à des projets verts les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points) **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en foresterie option économie forestière ou Valorisation des ressources forestière ou équivalent et ayant participé/réalisé au moins deux (02) missions de valorisation énergétique des déchets agricoles ou forestiers ou d'évaluation des impacts sociaux et moyens de subsistance liés à des projets verts les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) (25 points par expérience justifiée jusqu'à un maximum de 50 points)	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution/service fait/attestation de travail du personnel d'encadrement
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	Note de présentation du Cabinet (2,5 points) Organigramme (2,5 points)	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	- **Liste du personnel** (2 points) - **Chef de mission** : niveau BAC+5 en foresterie option économie forestière ou Valorisation des ressources forestière ou équivalent (4 points) - **Consultant associé** : de niveau Bac + 5 en Foresterie ou aménagement ou gestion durable des ressources naturelles (04 points)	Liste du personnel et copie simple des diplômes

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MCV

TOTAL	**100**		

La note minimale requise pour être présélectionné est 65 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par les soumissionnaires. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT), Email :** myacobi@gouv.bj avec copie à sprmpmcvdd@gmail.com **01 BP 3502 Bureau 103 Bâtiment EX DPP** et prendre connaissance des documents de présélection au **secrétariat permanent des marchés publics du MCVT Ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au 1er étage de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 07/05/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers **au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1er étage de l'ex-bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1er étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103** au plus tard le ...30/05/2025..... à 10 heures 00 minutes (heure locale).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 1er étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du MCVT**, le ...30/Mai/.....2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale).

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le ...05 - 05 - ...2025.

La personne responsable des marchés publics

Personne Responsable des Marchés Publics

Michel Kouessi YACOBI

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

Termes de référence

Etude de faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin

1. Contexte

La forêt fournit à la population une large gamme de produits utilisés aussi bien pour l'alimentation humaine que pour l'alimentation du bétail, la médecine traditionnelle, l'agroforesterie, les bois d'œuvre, de services et d'énergie, etc. Selon Kari *et al.*,2013, ces biens et services qu'elle fournit sont regroupés sous le vocable de services écologiques ou écosystémiques et sont catégorisés en services d'approvisionnement, services culturels et cultuels, services de régulation, services de soutien (Hounkpèvi *et al.*, 2011). L'importance des services écosystémiques n'est plus à démontrer, surtout en milieu rural où, le plus souvent, elles jouent un rôle fondamental dans la survie et le développement des populations (Gueye *et al.*, 2012). Cependant, la défaillance des infrastructures sanitaires, la constante augmentation des prix des produits et prestations de santé, l'inaccessibilité aux médicaments génériques constituent un problème majeur pour les populations financièrement démunies (Ngene *et al.*, 2015). Du coup, l'utilisation des plantes médicinales et de leurs parties dont les graines augmente de plus en plus dans le monde aussi bien dans les pays développés que sous-développés (Fatiha et Nadjet, 2015). De plus, selon Dongnon *et al.* (2016), les différents organes des plantes médicinales constituent une source de soins médicaux de proximité.

Au Bénin, une attention particulière est portée sur les semences qui représentent une partie de la plante. En effet, qu'elles soient utilisées comme nourritures, huiles cosmétiques, médicaments ou simples semences, les graines ne cessent d'accompagner quotidiennement les hommes car leur vente est non seulement une source de revenue, mais aussi un moyen de vulgarisation et de pérennisation du savoir endogène associé à l'usage des plantes médicinales. D'après Eddouks *et al.* (2007), les graines sont utilisées comme des ingrédients auxiliaires ou adjuvants, permettant de renforcer l'action thérapeutique des composantes principales des recettes et aussi de traiter les symptômes secondaires des maladies. Par ailleurs, pour documenter et ainsi pérenniser le savoir traditionnel, plusieurs travaux de recherches ethnobotaniques et/ou ethno pharmacologiques ont été entrepris un peu partout en Afrique de l'Ouest.

L'exploitation irrationnelle des forêts tropicales, réservoirs abritant plus de la moitié des espèces de la planète, se solde par une perte des ressources génétiques à grande vitesse due aux activités humaines comme l'agriculture (Damette *et al.*, 2011) et l'élevage extensif, les prélèvements excessifs d'espèces animales et végétales (Ganglo et de Foucault, 2006), les mauvaises pratiques culturales (Ndah *et al.*, 2013), l'invasion d'espèces étrangères, la surexploitation, les changements climatiques et la pollution (Dunn *et al.*, 2009 ; Brook *et al.*, 2008). Les études récentes coordonnées par la FAO font état d'un recul du couvert forestier terrestre passant de 31,6 % en 1990 à 30,6 % en 2015 (FAO, 2018). En 2016, la FAO estimait, la perte annuelle nette des forêts tropicales à sept millions d'hectare entre 2000 et 2010 (FAO, 2016). Cette perte s'accompagne d'une diminution des peuplements des espèces de

valeurs qui constituent des sites de conservation de génotypes forestiers remarquables et de production des graines forestières améliorées utilisés pour la défense et la restauration des sols. La protection des composantes environnementales constitue plus que jamais une des préoccupations majeures du monde contemporain.

Le Bénin, un des pays de l'Afrique de l'Ouest n'échappe pas à ce vaste mouvement et aux profondes mutations que subit le couvert végétal. L'exploitation sans contrôle des écosystèmes forestiers à des fins agricoles et d'urbanisation, impriment une forte dynamique à l'occupation du sol et à l'utilisation des terres (Mama *et al.*, 2020). Selon Toko Imorou *et al.*,2019, les tendances évolutives des écosystèmes montrent une diminution de la superficie des formations denses, au profit de celles des savanes, des jachères et des espaces cultivés. Le pays a perdu en effet, de 1978 à 2010, près de 85 % de ses forêts denses et plus de 30 % de son couvert végétal général et le taux de déforestation entre 2005 et 2015 est d'environ 1,51 % l'an avec une dégradation presque équivalente (Ahononga *et al.*, 2021).

Le pays n'est pas producteur de bois d'œuvre à grande échelle. Cependant, il s'est développé une exploitation forestière sélective qui a conduit à une raréfaction de certaines espèces. Ces espèces fortement recherchées et menacées sont : *Milicia excelsa, Afzelia africana, Khaya senegalensis* et *Pterocarpus erinaceus*. Cet état de chose fait de ces espèces, des priorités en matière de conservation des ressources génétiques forestières dans le pays. Toutefois, il existe des espèces dont l'exploitation constitue aussi une menace de survie à court moyen terme. Il s'agit de *Ceiba pentandra, Isoberlinia doka, Mansonia altissima, Antiaris toxicaria, Triplochiton scleroxylon, Terminalia superba, Pseudocedrela kotschyii* et *Daniellia oliveri*. Cette situation devient une préoccupation majeure, tant pour les institutions scientifiques que pour les gestionnaires des ressources naturelles au Bénin.

Les conséquences sur les plans écologique et socio-économique sont préoccupantes pour le gouvernement du Bénin qui développe plusieurs stratégies pour freiner ces tendances au nombre desquelles figure « la restauration des forêts par le biais du reboisement ».

Ainsi, pour suppléer à cette perte notable des ressources forestières et satisfaire les besoins des populations en bois d'œuvre, un important outil de restauration de terres, largement reconnu est l'établissement des plantations (Chazdon 2008), car la mise en place de programme de conservation ne peut à elle seule suffire, au vu de la croissance démographique très importante (Atindogbé, 2012).

Au Bénin, il est organisé chaque année une campagne nationale de reboisement qui commence avec la journée nationale de l'arbre instituée par décret 85-291 du 23 juillet 1985 portant institution de la journée Nationale de l'arbre au Bénin. Au cours de ces campagnes des millions d'arbres sont mis en terre. Mais sur le plan national il existe très peu d'unités semencières capables de fournir des semences de qualité. Ces semences produisent plus tard des plants et arbres de moindre qualité; ce qui crée des pertes énormes et la démotivation des planteurs privés

Cependant, la qualité des graines est considérée comme un des facteurs principaux affectant la croissance du jeune plant (Lamhamedi, 2009). Et de plus, aucun acteur du secteur forestier

au Bénin ne peut garantir jusqu'à nos jours la qualité de semences utilisées pour la production des plants.

Le Bénin, quatrième pays producteur de teck (26.000 ha), fait partie déjà des grands pays exportateurs de teck en Afrique. Cependant, dans cette mission nationale de reboisement, c'est un défi depuis longtemps et aujourd'hui d'encourager les pépiniéristes et les planteurs à utiliser des semences forestières améliorées car l'Etat Béninois, quatrième pays producteur de teck reste à mettre en place des meilleures sources de semences, de méthodes appropriées de récolte, de traitement, de conservation et de distribution des semences de qualité en vue de disposer du matériel végétal performant.

Pour donner corps à la manifestation de l'intérêt formulée par l'administration forestière sur la production semencière d'espèces autochtones et exotiques forestières au Bénin en vue de la création de conditions favorables au développement du sous-secteur des essences forestières, les présents termes de références sont élaborés pour identifier les actions à mener pour une meilleure gestion de ce patrimoine biologique et l'élaboration d'une note conceptuelle et d'identification de Projet de préservation, de valorisation et de création d'un réseau des semences forestières.

2. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général est d'analyser la faisabilité du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin du Projet de préservation, de valorisation et de création de la filière des semences forestières au Bénin.

BON A LANCER
DNCMP / MCV

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- Réaliser un état des lieux sur la situation de semences forestières et agroforestières et les orientations pertinentes pour l'amélioration de la production et de la diffusion de semences forestières de qualité pour une amélioration substantielle de la productivité des reboisements ;
- Faire un inventaire des expériences similaires dans la région et l'état de données disponibles et exploitables pour le projet ;
- Evaluer le cadre légal et institutionnel de mise en œuvre du projet;
- Elaborer une note conceptuelle et d'identification du Projet d'appui à la conservation et à la promotion des semences forestières au Bénin
- Evaluer les capacités techniques de partenaires potentiels et mobilisables par la DGEFC pour la mise en œuvre du projet;
- Evaluer les outils déjà développés et mobilisable pour l'exécution du projet;

- Formuler des recommandations stratégiques et les risques et mesures d'atténuation à prendre pour la réussite du projet;
- Proposer la planification technique et financière, l'arrangement institutionnel, le plan d'action genre et de sauvegarde environnementale et sociale proposés pour la gestion du projet
- Valider des documents produits en atelier avec les acteurs.

3. Résultats attendus

A l'issue de la mission, il est attendu un rapport comprenant :

- un état des lieux sur la situation de semences forestières et agroforestières et les orientations pertinentes pour l'mélioration de la production et de la diffusion de semences forestières de qualité pour une amélioration substantielle de la productivité des reboisements
- une note conceptuelle et d'identification de Projet de préservation, de valorisation et de la filière des semences forestières
- la cartographie des hypothèses critiques et risques et mesures d'atténuation à prendre pour la réussite du projet
- l'arrangement institutionnel proposé pour la gestion du projet ;
- le plan d'action genre et de sauvegarde environnementale et sociale

4. Livrables

A l'issue de l'étude, les livrables attendus du cabinet sont :

- Un rapport de cadrage méthodologique ;
- le rapport d'état des lieux et d'orientations stratégiques de gestion durable comportant :
    - Espèces et importances des plants produits
    - Caractérisation des acteurs de la filière des semences
    - Contraintes et atouts de la filière des semences forestières
    - Contraintes de la filière des semences forestières
    - Atouts de la fillère des semences forestières et agroforestières
    - de la filière des semences forestières
    - la théorie de changement.
- Une note conceptuelle et d'identification de Projet comprenant :
    - tous les éléments améliorés de l'état des lieux ;
    - les cibles et indicateurs du projet ;
    - le budget prévisionnel du projet ;

- l'arrangement institutionnel proposé pour la gestion du projet ;
- le plan d'action genre ;
- le plan de sauvegarde environnementale et sociale.

5. Quallfication et composition de l'équlpe de consultants

L'Expert ou le cabinet (à travers le personnel clé associé à la mission) devra justifier des qualifications et compétences ci-après :

- être titulaire d'un Master en Gestion des Ressources naturelles et de la Biodiversité, en économie des ressources naturelles
- Expérience générale de 10 ans dans le domaine de l'évaluation du potentiel forestier, de système d'approvisionnement des semences au bénin et dans la sous-région Ouest Africaine
- Au moins deux (2) Expériences spécifiques dans le domaine de l'identification, de la gestion et de l'évaluation des projets forestiers ou de valorisation des services écosystémiques dont une en semences forestières
- Avoir de l'expérience dans la facilitation de consultations publiques, d'ateliers et dans la gestion de processus participatifs impliquant des parties prenantes variées ;
- Disposer de L'aptitude à communiquer de manière claire et concise avec des audiences variées, y compris des experts techniques, des responsables gouvernementaux et des communautés locales.
- disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- être immédiatement disponible et s'engager à travailler pour produire les résultats escomptés dans les délais ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique

La mission avec une approche intégrée, alliant expertise technique, engagement communautaire et durabilité économique et environnementale.

NB : Toute expérience sera prouvée par un certificat de service rendu ou une attestation de bonne fin d'exécution.

6. Durée de l'étude et source de financement

La mission doit être exécutée sur une durée maximale de cent-vingt (120) jours calendaires. La présente prestation intellectuelle est financée par le Budget National, exercice 2025 des Eaux, Forêts et Chasse (à définir).

La rémunération de cette mission fera l'objet d'un contrat entre les parties contractantes. A cet effet, le soumissionnaire est invité à déposer son offre technique et financière dans les délais convenus. Des négociations pourront être faites au besoin avec les adjudicataires provisoires sur la base des offres financières et en fonction du budget

Le consultant est invité à fournir les éléments suivants :

- **une offre technique** : comprenant la compréhension de la mission et les commentaires sur les termes de référence ; la présentation de la méthodologie à utiliser pour réaliser la mission ; présenter la constitution de son équipe d'appui à la conduite de la mission ; le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours ;
- une offre financière : comportant le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

ON A LANCE
DNCMP / DCMP MCVT

7. Organisation Générale de l'étude

Le suivi et la supervision de l'étude seront assurés par un Comité technique mis en place à la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse. L'étude se déroulera selon le calendrier proposé par le cabinet/et ou l'Expert principal et approuvé par le Comité technique. Des rencontres périodiques seront organisées en vue d'apprécier l'état d'avancement de l'étude et de procéder à un ajustement éventuel si nécessaire.

MAIRIE DE LOKOSSA
REPUBLIQUE DU BENIN

Tel : 51 66 59 77
BP : 138 Lokossa
Mail : contact.lokossa@mairie.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

BON A LANCER

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **MAIRIE DE LOKOSSA**

Objet : **Travaux de construction des clôtures de l'EPP de Tozounmè sur un linéaire de 342,9 mètres, de l'EPP d'Adrogbo sur un linéaire de 295,85 mètres, de l'EPP d'Agnivèdji sur un linéaire de 469 mètres et de l'EPP de Ouèdèmè-Adja sur un linéaire de 177,05 mètres, de construction d'un module de quatre (04) salles de classe plus équipements au CEG HOUIN et de construction d'un bloc de latrines à quatre (04) cabines à l'EM de Koudo (Relance)**

Référence SIGMAP : **T_DST_101884**

AAO n° : 96/007 /CL/SE/DST/PRMP/COE/CCMP/SP-PRMP du 08/05/2025

Identification de la procédure : **T_DST_101884**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Lokossa publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 13 Février 2025.

2. La Mairie de Lokossa a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2025, des **Fonds Propres** et obtenu de l'Etat des subventions **FADeC Non Affecté Investissement** afin de financer son programme 3, intitulé « **Amélioration des performances du système sociocommunautaire** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux « **travaux de construction des clôtures de l'EPP de Tozounmè sur un linéaire de 342,9 mètres, de l'EPP d'Adrogbo sur un linéaire de 295,85 mètres, de l'EPP d'Agnivèdji sur un linéaire de 469 mètres et de l'EPP de Ouèdèmè-Adja sur un linéaire de 177,05 mètres, de construction d'un module de quatre (04) salles de classe plus équipements au CEG HOUIN et de construction d'un bloc de latrines à quatre (04) cabines à l'EM de Koudo** ».

3. La Mairie de Lokossa sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : « **Travaux de construction des clôtures de l'EPP de Tozounmè sur un linéaire de 342,9 mètres, de l'EPP d'Adrogbo sur un linéaire de 295,85 mètres, de l'EPP d'Agnivèdji sur un linéaire de 469 mètres et de l'EPP de Ouèdèmè-Adja sur un linéaire de 177,05 mètres, de construction d'un module de quatre (04) salles de classe plus équipements au CEG HOUIN et de construction d'un bloc de latrines à quatre (04) cabines à l'EM de Koudo ». Ces travaux sont repartis en trois (03) lots distincts à savoir :**

Lot 1 : **Achèvement des travaux de construction de la clôture de l'EPP de TOZOUNME sur un linéaire de 342,9 mètres dans l'Arrondissement de Koudo et de la clôture de l'EPP d'ADROGBO sur un linéaire de 295,85 mètres dans l'Arrondissement d'AGAME, Commune de Lokossa ;**

Lot 2 : **Travaux de construction de la clôture de l'EPP d'AGNIVÈDJI sur un linéaire de 469 mètres dans l'Arrondissement de Lokossa et de la clôture de l'EPP de OUÈDÈMÈ-ADJA sur un linéaire de 177,05 mètres, dans l'Arrondissement de OUÈDÈMÈ-ADJA, Commune de Lokossa ;**

Lot 3 : Travaux de construction d'un module de quatre (04) salles de classe plus équipements au Collège d'Enseignement Général (CEG) HOUIN, Arrondissement de Houin, Commune de Lokossa et de construction d'un (01) bloc de latrines à quatre (04) cabines à l'École Maternelle de Koudo, Arrondissement de Koudo, Commune de Lokossa.

NB : Un candidat peut soumissionner à tous les lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) seul lot. Aucune variante technique n'est prise en considération. Par contre, les variantes relatives aux délais d'exécution sont prises en compte par un ajustement aux fins d'évaluation des offres conformément au taux d'ajustement fixé dans le présent dossier d'appel d'offres. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) **Pour les anciennes entreprises**

➢ **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises installée en République du Bénin et exerçant dans la réalisation des travaux BTP prouvé par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2022 ; 2023 ; 2024) et l'année en cours (2025) avec satisfaction en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant :

Lot 1 : au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de **vingt-trois millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (23 305 085) FCFA HT** chacun ou un (01) marché similaire d'un montant minimum de **quarante-six millions six cent dix mille cent soixante-neuf (46 610 169) FCFA HT ;**

Lot 2 : au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de **vingt-trois millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (23 305 085) FCFA HT** chacun ou un (01) marché similaire d'un montant minimum de **quarante-six millions six cent dix mille cent soixante-neuf (46 610 169) FCFA HT ;**

Lot 3 : au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de **dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (18 644 068) FCFA HT** chacun ou un (01) marché similaire d'un montant minimum de **trente-sept millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (37 288 136) FCFA HT.**

Ces expériences doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception dûment délivrées par les maîtres d'ouvrage plus les copies légalisées des contrats (page de garde et les pages de signature pour chaque contrat) ;

- Le soumissionnaire devra prouver pour **les lots 1 ; 2 et 3** qu'il dispose pour la réalisation des travaux le personnel dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.
- Le soumissionnaire devra prouver pour **les lots 1 ; 2 et 3** qu'il dispose pour la réalisation des travaux le matériel prévu à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

➢ **Capacité financière** :

Ces exigences ci-dessous énumérées sont cumulatives :

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022 ; 2023 ; 2024) au moins un chiffre d'affaires annuel moyen égal à **cinquante-huit millions deux cent soixante-deux mille sept**

cent douze (58 262 712) FCFA pour chacun des lots 1 et 2 et quarante-six millions six cent dix mille cent soixante-neuf (46 610 169) FCFA pour le lot 3 ; justifié par les états financiers desdites années certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agrées du Bénin et portant la mention de la DGI (copie originale ou légalisée de la page portant les deux mentions) ;

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins **dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (18 644 068) FCFA pour chacun des lots 1 et 2 et douze millions quatre cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix-neuf (12 429 379) FCFA pour le lot 3,** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et d'expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises installée en République du Bénin et exerçant dans la réalisation des travaux BTP prouvé par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun **des lots 1, 2 et 3** qu'il dispose pour la réalisation des travaux le personnel d'encadrement dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification ;
- Le soumissionnaire devra prouver pour **les lots 1, 2 et 3** qu'il dispose pour la réalisation des travaux le personnel clés dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification ;
- Le soumissionnaire devra prouver pour **les lots 1, 2 et 3** qu'il dispose pour la réalisation des travaux le matériel prévu à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

➢ **Capacité financière** :

BON A LANCER

Ces exigences ci-dessous énumérées sont cumulatives :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers des années d'existence avec la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée.
- Fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels couvrant le marché à hauteur d'un montant minimum de **cinquante-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (52 203 390) FCFA pour les lots 1 et 2 chacun et** d'un montant minimum de **quarante-un millions sept cent soixante-deux mille sept cent douze (41 762 712) FCFA pour le lot 3.**
- Disposer des avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins **dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (18 644 068) FCFA pour chacun des lots 1 et 2 et douze millions quatre cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix-neuf (12 429 379) FCFA pour le lot 3,** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est **Cinq (05) mois chacun pour les lots 1 et 2 et six (06) mois pour le lot 3.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI, Personne responsable des marchés publics (PRMP)** ; **Email** : *prmpmairielokossa@gmail.com* et prendre connaissance de documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP)** à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa** tous les jours ouvrables du **Lundi au Vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans la soirée.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 08/05/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers **au Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) de la Mairie de Lokossa sis au 1er étage de l'Hôtel de ville au plus tard le 29/05/2025 à 10 heures 00 minute, heure locale. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) de la Mairie de Lokossa sis au 1er étage de l'Hôtel de ville, le 29/05/2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent soixante-six mille cent deux (466 102) FCFA pour chacun des lots 1 et 2 et** d'un montant de **trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-et-un (372 881) FCFA pour le lot 3.**

BON A LANCER

La garantie de soumission doit être sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de la validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

BON A LANCER

Lokossa le ..08.../..05...../ 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

PRMP

Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI



Rubrique

Constitution de liste restreinte

MAIRIE D'AVRANKOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP: 43 Avrankou,Bénin
Tél: 97 51 92 04/96 33 28 63
Mail: commune_avrankou@yahoo.fr
Site web:.....

Secrétariat Exécutif

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

REPERTOIRE DES PRESTATAIRES POUR L'EXECUTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE MONTANT HORS TAXES INFERIEUR OU EGAL A DIX MILLIONS (10 000 00) FCFA

Autorité contractante : Commune d'Avrankou

Mars 2025

Scanné avec CamScanner

Cette liste fait suite à la publication de l'Appel à Manifestation d'intérêt **(AMI) N°10E/001/PRMP/SPMP DU 18/02/2025**, pour la constitution du répertoire des prestataires pour l'exécution de la commande publique de montant hors taxes inférieur ou égal à dix millions (10 000 000) au cours de l'année 2025.

Deux Cent quatre (204) dossiers de demande d'agrément ont été enregistrés au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics SPPRMP), qui après dépouillement les prestataires agrées sont repartis suivants les domaines d'activités dans les tableaux ci-dessous.

TRAVAUX (Lot1) : Acquisition et installation de poteaux d'incendie aux endroits stratégiques de la commune d'Avrankou ; Curage manuel et nettoyage de 10 km de caniveaux et fossés dans l'arrondissement d'Avrankou avec réparation des dalettes au niveau des passerelles ; Construction de passerelle au centre de santé d'Atchoukpa ; Réfection du bâtiment abritant la trésorerie communal d'Avrankou et du bâtiment de la mairie abritant la radio de transmission ; Aménagement du podium de la place des fêtes du carrefour Avrankou et d'un terrain secondaire de football.

N°	N° DE DEPOT	NOM DE L'ENTREPRISE
01	116	SOCIETE GODBLESS EXPERTISE
02	114	GRACE MULTI SERVICES GSM
03	121	PLURI BTP
04	122	STE ABIYESSI 2-ETC SARL
05	120	LA FORCE DIVINE SERVICES
06	130	STE ROYAL EAGLE BUSINESS SARL
07	125	LIBACEL
08	005	STE FASS KOLAWOLE SARL
09	004	GROUPE AKOV CENTER
10	003	ETS MOUAK SERVICE
11	002	ETS SOUMFAT ET FILS
12	140	AKOREDE SERVICES INTER
13	014	LINS COMPANY INTL (LCI)
14	013	ETS LA REFI

Scanné avec CamScanner

15	011	DEI VOLUNTAS AMEN
16	009	NOYAU DUR
17	006	PROMO MULTI SERVICES
18	019	MORAD PRESTATION
19	115	GROUPE GLORY PLUS
20	146	D.A.A SERVICES
21	134	BACH-LAND BUILDING
22	135	SERVICES BODEHOUSSE EXPRESS
23	133	AKRO ET FILS
24	131	MOUAK SERVICE
25	139	AFRICA BUILDING ET SERVICES
26	143	AKI BOY
27	141	ETS ADEWOUMI ET FILS
28	142	ETS SOUMFAT ET FILS
29	145	MK WEZIZA SERVICES
30	153	ETS FAKI
31	154	AVA ET FILS
32	156	NOUVELLE ECRITURE
33	155	ROXIA CORPORATION SARL
34	157	PRESTATIONS DETERMINEES BENIN
35	148	ESM KBTP
36	079	HYDRO BTP PLUS SARL
37	068	RACHFLOR ET FILS
38	085	BRM INGINEERING SARL
39	081	ETS MAHUTIN BTP
40	082	TWINS SERVICE
41	094	MAJEUR BTP SARL
42	099	MAHISSI
43	091	STE MAHUTOGBE SARL
44	070	ETS MENADEL GROUP ET COMPAGNIE
45	056	VIS-A-VIS PLUS
46	049	ETS BH MAHOUZONSOU
47	050	ETS IMMO'TEL
48	051	DIVINA GRACIA
49	066	2S INTER MAESTRO
50	067	TSI SERVICES INFO
51	063	TSE SERVICES
52	064	MB PETIT A PETIT
53	061	STE GROUPE CRISTAL SERVICES

Scanné avec CamScanner

54	110	SID COM
55	059	OPTIMA CONSTRUCTION
56	108	NEW NETTE SERVICES
57	110	SID COM
58	105	GENIE CONSTRUCTION LE ROCHER
59	106	WABA SERVICES PLUS
60	022	ETS ACMAR
61	035	STE KRAB A WORLD SARL
62	147	EZE EBUBE ENTREPRISE
63	039	SOGETECH IND
64	038	TED EXPRESS
65	106	STE WABA SERVICES PLUS SARL
66	016	ENTREPRISE DE TRAVAUX ET LOGISTIQUE (ETL)
67	020	ETS BATIR ET SERVICES
68	021	ETS ADMIRABLE CONSEILLER BTP
69	023	SOLEIL INTER SARL
70	024	LIRANE LIRONE
71	012	MAF SARL
72	065	SENAN DK
73	068	RACH FLORE
74	093	OMCIA
75	167	STE GB LES ROIS MAGES SARL
76	170	LINS COMPANY INT'L
77	180	ETS LOKO COMPAGNIE
78	165	ETS GRACE MULTI SERVICES GMS
79	168	ETS REINE DES ANGES SERVICES
80	166	ETS YEGBO ET FILS
81	169	ETS GMT-AFRIQUE
82	172	STE ORA ET LABORA PLUS
83	171	ETS PROMESSE DIVINE ET SERVICES

Scanné avec CamScanner

FOURNITURES (lot 2) : Acquisition de matériels et pièces de rechange au profit du centre de maintenance des ouvrages hydrauliques simples de la commune d'Avrankou ; Acquisition de motos au profit des services de la Mairie d'Avrankou ; Achat de matériels et autres au profit des associations sportives de la commune ; Acquisition de petits équipements et intrants maraichers spécifiques au profit des jardins scolaires de la commune d'Avrankou ; Acquisition de plants.

N°	N° DE DEPOT	NOM DE L'ENTREPRISE
01	116	SOCIETE GODBLESS EXPERTISE
02	119	LA FORCE DIVINE SERVICES
03	124	STE ABIYESSI 2-ETC SARL
04	123	PLURI BTP
05	005	STE FASS KOLAWOLE SARL
06	004	GROUPE AKOV CENTER
07	006	PROMO MULTI SERVICES
08	146	D.A.A SERVICES
09	143	AKI BOY
10	144	MK WEZIZA SERVICES
11	150	OCAF-DEFI-GROUP
12	151	INTELLIGENCE MEDIATIC
13	152	ETS FAKI
14	135	SERVICES BODEHOUSSE EXPRESS
15	154	AVA ET FILS
16	156	NOUVELLE ECRITURE
17	155	ROXIA CORPORATION SARL
18	157	PRESTATIONS DETERMINEES BENIN
19	148	ESM KBTP
20	068	RACHFLOR ET FILS
21	139	AFRICA BUILDING ET SERVICES
22	087	DATA LINKS SARL
23	078	JEAN CLAUDE CONSEILS SARL
24	096	ORDIA ET FILS
25	099	MAHISSI
26	089	PRO BUSINESS AND SERVICES
27	091	STE MAHUTOGBE SARL
28	071	SIKA TOUR INTER
29	058	OPTIMA CONSTRUCTION

Scanné avec CamScanner

30	057	VIS-A-VIS PLUS
31	054	GENIUS TECHNOLOGY ENTERPRISE
32	049	ETS BH MAHOUZONSOU
33	050	ETS IMMO'TEL
34	051	DIVINA GRACIA
35	052	YEMAH SERVICES
36	066	2S INTER MAESTRO
37	067	TSI SERVICES INFO
38	063	TSE SERVICES
39	064	MB PETIT A PETIT
40	060	GROUP CRISTAL SERVICES
41	109	NEW NETTE SERVICES
42	104	GENIE CONSTRUCTION LE ROCHER
43	107	WABA SERVICES PLUS
44	028	2NK BENIN
45	022	ETS ACMAR
46	147	EZE EBUBE ENTREPRISE
47	040	OMNITRAC
48	038	TED EXPRESS
49	026	SPEI AVE MARIA
50	020	ETS BATIR ET SERVICES
51	021	ETS ADMIRABLE CONSEILLER BTP
52	023	SOLEIL INTER SARL
53	024	LIRANE LIRONE
54	025	ANOUS INTERNATIONAL SERVICES
55	027	NAFAL BENIN
56	012	MAF SARL
57	065	SENAN DK
58	068	RACH FLORE
59	093	OMCIA
60	167	TWINS SERVICE
61	170	TRIINVEST GROUP SARL
62	180	STE GB LES ROIS MAGES SARL
63	165	LINS COMPANY INT'L
64	168	ETS LOKO COMPAGNIE
65	166	ETS GRACE MULTI SERVICES GMS
66	169	ETS REINE DES ANGES SERVICES
67	172	ETS YEGBO ET FILS
68	171	ETS GMT-AFRIQUE

Scanné avec CamScanner

69	181	**STE ORA ET LABORA PLUS**
70	172	**ETS PROMESSE DIVINE ET SERVICES**
71	173	**DIKAMA et FILS**

SERVICES (lot 3) : Entretien des installations de l'Hôtel de ville et des bureaux annexes et des arrondissements ; Entretien des cimetières de la commune ; Entretien des lampadaires, fourniture et pose d'ampoules ; Maintenance du parc informatique ; Prestations diverses.

N°	N° DE DEPOT	NOM DE L'ENTREPRISE
01	008	**UNIVERS DES INDUSTRIES**
02	007	**DSI SERVICES**
03	116	**SOCIETE GODBLESS EXPERTISE**
04	132	**AKRO ET FILS**
05	143	**AKI BOY**
06	151	**INTELLIGENCE MEDIATIC**
07	154	**AVA ET FILS**
08	156	**NOUVELLE ECRITURE**
09	155	**ROXIA CORPORATION SARL**
10	157	**PRESTATIONS DETERMINEES BENIN**
11	148	**ESM KBTP**
12	080	**ETS MAHUTIN BTP**
13	068	**RACHFLOR ET FILS**
14	086	**DATA LINKS SARL**
15	139	**AFRICA BUILDING ET SERVICES**
16	083	**TRIINVEST GROUP SARL**
17	135	**SERVICES BODEHOUSSE EXPRESS**
18	101	**MARIE EUGENIE SERVICES**
19	097	**ORDIA ET FILS**
20	099	**MHISSI**
21	090	**STE MAHUTOGBE SARL**
22	072	**ROKAL GP**
23	055	**ETS NEW SERVICES**
24	049	**ETS BH MAHOUZONSOU**
25	050	**ETS IMMO'TEL**
26	051	**DIVINA GRACIA**
27	053	**JOYCE SERVICES PLUS**
28	066	**2S INTER MAESTRO**

Scanné avec CamScanner

29	067	TSI SERVICES INFO
30	063	TSE SERVICES
31	064	MB PETIT A PETIT
32	028	2NK BENIN
33	022	ETS ACMAR
34	034	STE KRAB A WORLD SARL
35	147	EZE EBUBE ENTREPRISE
36	026	SPEI AVE MARIA
37	020	ETS BATIR ET SERVICES
38	021	ETS ADMIRABLE CONSEILLER BTP
39	025	ANOUS INTERNATIONAL SERVICES
40	027	NAFAL BENIN
41	012	MAF SARL
42	065	SENAN DK
43	068	RACH FLORE
44	093	OMCIA
45	023	SOLEIL INTER SARL
46	163	TPC PLUS
47	170	ETS ESPACE AKDCS
48	180	ETS LA BOUSSOLE
49	165	ETS BACH LAND
50	168	ETS AFRICA TRADING AND CONSULTING
51	166	CEREDI-SAVEURS
52	169	ETS SIKA TOUR INTER
53	190	ET MENADEL GROUP ET COMPAGNIE
54	188	ETS AKOV CENTER
55	186	ETS MOUAK SERVICES
56	183	ETS PROMO BUSINESS
57	189	H4 SERVICES SARL
	179	AFRIQUE SOLIDARITE
	178	SOLUTECH UNIVERSE
	180	SEPT ETOILES CONSEIL SOLUTION
	165	STE GB LES ROIS MAGES SARL
	168	LINS COMPANY INT'L
	166	ETS LOKO COMPAGNIE

Scanné avec CamScanner

	169	ETS GRACE MULTI SERVICES GMS
	172	ETS REINE DES ANGES SERVICES
	171	ETS YEGBO ET FILS
	181	ETS GMT-AFRIQUE
	172	STE ORA ET LABORA PLUS
	173	ETS PROMESSE DIVINE ET SERVICES

PRESTATION INTELLECTUELLES : Réalisation d'études ; Suivi et contrôle des travaux ; Diverses prestations.

❖ **CONSULTANTS INDEPENDANTS**

N°	N° DE DEPOT	NOM ET PRENOM
01	118	DADJOU M. Patrice
02	117	HOUNTON Thomas
03	113	OSHUMARE A. Landry
04	129	SEDODE V. Bienvenu
05	128	ALOGAN Rodrigue
06	126	DOHOU Marcos Dieudonné
07	01	GUIGANDEDE Mahugnon Alain
08	138	GOVOEYI Clément
09	137	FACHINAN Adissa Shonraïs
10	149	AKODOGBO K. Brice
11	158	SALAMI Mouanzou
12	102	GAYET S. Jacques
13	103	GAYET Isac
14	095	TOVILOKOU Elie
15	098	DOSSOU Gérard
16	074	FAMBO S. Pierre
17	076	ANATOVI S. Sèdjro
18	077	BASSIROU Djamiou
19	136	ZANMENOU Marc
20	111	GBOLOU Vincent
21	112	AWEHA Brice Arnaud Tolidji
22	048	DJOGBENOU Djidjoho André
23	029	YABI Hervé

R

Scanné avec CamScanner

24	037	KOUDJEGA Kouété Hervé
25	033	KIKI Yawo Denis Landry
26	041	ADJE Fataï
27	043	BONI Awé Hermas
28	042	LOVI Kandédi Lyconide
29	017	FLACANDJI Kriss Florest AKiola
30	161	HONVOH Gbènato Ignace
31	163	TANDJIEPON Akodegbè Sylvain
32	164	DOSSOU Jacob Isiel Satingo
33		AMOUSSA Ifadath Inès
34		DOSSOUGOUIN K. baruc Lawal
35		ZINSOU B. Stéphane Feliciano
36		OGOUDIKPE M. Hortense
37		HONVOH BELLO
38		AGONTINGLO Clarisse
39		HOHOUNKO Jeanne Alida
40		SEGO Ferdinand
41		LAWSON Romuald Judicaël
42		ZANNOUBO Jordano

❖ **CABINETS/BUREAUX D'ETUDE**

N°	N° DE DEPOT	NOM DU CABINET
01	127	VIVO INNOV TECH
02	010	DEPNIK CONSULTING
03	018	PATRIMOINE BATI
04	015	BENIN INGENIEURS CONSEILS
05	045	PHENIX CONSULTING
06	159	GRD GROUP SARL
07	160	FENOU-FIFA
08	088	BETA-CONSEILS
09	084	BRM INGINEERING SARL
10	092	ZENITH INGENIEUR CONSEIL
11	073	KIWI ASSISTANCE
12	075	CEIA
13	047	QUALY EXPERTISE
14	046	ENERGY CONSULT
15	069	ETS AGI BTP
16	064	MB PETIT A PETIT
17	062	ENGINEERING CONSULTING GROUP IN GENIE

Scanné avec CamScanner

		CIVIL (ECG-GC)
18	100	**NONHAMI CONSULTING SARL**
19	031	**AJET GROUP**
20	030	**INTERFACE INNOVATION ET DEVELOPPEMENT**
21	036	**ELAN CORPORATE**
22	032	**CEEDIS INTER**
23	044	**EUMAPER CONSULTING**
24	045	**HOUEFA LORD**
25	046	**CHRONO 23**
26	021	**LE TERRITORIAL COM**
27	199	**H4 SERVICES SARL**
28	197	**BIA ARCHITECTS**
29	192	**GOLDEN STONE**
30	194	**RENOLD BATIPRO**

Avrankou le ..14....Mars 2025

La PRMP

Florent D. GNIMAVO

Scanné avec CamScanner



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

REBUBLIQUE DU BENIN
****
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOC/
**********DEPARTEMENT DE L'ALIBORI

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°57/011/MC-SEG/PRMP/SP-PRMP du 09/04/2025

Objet : **Acquisition et pose de vingt-huit (28) lampadaires à GUENE KOUZI, de 10 régulateurs de 5KVA et de deux Onduleurs 2KVA, de table bancs combinés de deux (02) places en bois résistant avec casier en bois d'acajou pour les EPP de BATAZI, de Limanfrani A et B, de fournitures de bureau au profit de la commune de Ségbana et de valeurs inactives au profit de la mairie au titre de l'année 2025**

Source de financement : ***Fonds propres, FADeC COSO et FADeC Non Affecté Investissement 2024***

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : ***2443, 24481,2338, 60551 et 6047***

Accord de prêt : *Non Applicable*

Commencé le *29 avril 2025*
Achevé le *29 avril 2025*

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : **Dossier d'appel d'offres** n°57/011/MC-SEG/PRMP/SP-PRMP du 09/04/2025 relatif à ***l'acquisition et pose de vingt-huit (28) lampadaires à GUENE KOUZI, de 10 régulateurs de 5KVA et de deux Onduleurs 2KVA, de table bancs combinés de deux (02) places en bois résistant avec casier en bois d'acajou pour les EPP de BATAZI, de Limanfrani A et B, de fournitures de bureau au profit de la commune de Ségbana et de valeurs inactives au profit de la mairie au titre de l'année 2025***

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres ouvert

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 29 avril à 10 heures 50 minutes, dans la salle de réunion de la Commune de Ségbana la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal des marchés publics N°468 du 10 avril 2025 sur SIGMAP le 08 avril 2025 et au Journal LA NATION n°8718 du mercredi 09 avril 2025. La date limite de remise des offres était fixée au mardi 29 avril 2025.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics de l'Alibori suivant le procès-verbal N°008-02/DNCMP/DDCMP-A/SA/2025 du 26 février 2025

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°57/12/MC_SEG/SE/PRMP/SP-PRMP du 28 avril 2025

- Président : **Louis DJEGBATE, Personne Responsable des Marchés Publics**
- Rapporteur : **Sani MORA, Spécialiste en Passation des Marchés Publics** (SP/PRMP)
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Ségbana	KORA Abdou Razack	Conseiller Communal	***Avec voix délibérative***
Mairie de Ségbana	AMADOU GARBA	Conseiller Communal	***Avec voix délibérative***
Mairie de Ségbana	Léopold S. AHOUANSOU	DST	***Avec voix délibérative***
Mairie de Ségbana	Noudéhou Wilfred Godeffroy NANGBE	DAAF	***Avec voix délibérative***
Mairie de Ségbana	AGBANNON Julien	Expert en marché publics, Personne ressource	***Avec voix délibérative***

Les travaux se sont déroulés sous le contrôle de la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics de l'Alibori mais sans voix délibérative.
Les fournitures sont réparties en cinq (05) lots ci-après :

Lot1 : Acquisition et pose de vingt-huit (28) lampadaires à GUENE KOUZI/ commune de Ségbana ;

Lot 2 : Acquisition de 10 régulateurs de 5KVA et deux Onduleurs de 2KVA ;

Lot 3 : Acquisition de table-bancs combinés de deux (02) places en bois résistant avec casier en bois d'acajou pour les EPP de Batazi, de Limanfrani A et B ;

Lot 4 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la commune de Ségbana au titre de l'année 2025

Lot 5 : Acquisition de valeurs inactives au profit de la mairie au titre de l'année 2025.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, soixante-trois (63) ont retiré le dossier et sept (07) ont déposé de plis pour le lot1, un (01) pour le lot2, deux (02) pour le lot3, trois (03) pour le lot4 et zéro (00) pour le lot 5.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

LOT1

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	ACMAR	29/04/2025 à 08h 02	AGLIN Rodrigue tél : 01 97 13 10 90	Bénin	Pli recevable
2	KBC	29/04/2025 à 08h 15	KOELI A. BAÏ tél : 01 97 13 10 90	Bénin	Pli recevable
3	GLAS LAUSYL BENIN	29/04/2025 à 08h 30	DOTEVI Fréddy tél : 01 95 47 52 34	Bénin	Pli recevable
4	SUNRISER	29/04/2025 à 08h 43	ODADE E. Modeste tél : 01 67 05 41 63	Bénin	Pli recevable
5	GeTAUH SARL	29/04/2025 à 08h 45	AYAMOU Sylvanus tél : 01 01 61 88 58 57	Bénin	Pli recevable
6	TOWANOU MARKET GROUP	29/04/2025 à 09h 14	ATIYEVI S.Kossivi tél : 01 96 21 32 21	Bénin	Pli recevable
7	2A CONSULTING GROUP	29/04/2025 à 09h 35	KITCHO Dieudonné tél : 01 97 89 38 73	Bénin	Pli recevable

LOT2

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations

1	Ets AYEMAN SERVICES	29/04/2025 à 08h 58	AKPO Adrien tél : 01 65 22 56 00	Bénin	Pli recevable

LOT3

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	HOMEDIGITAL	29/04/2025 à 08h 41	CHABI Odette tél : 01 95 52 02 74	Bénin	Pli recevable
2	Sts OGO OLUWA TOBI	29/04/2025 à 09h 52	HOUNZANDJI Alphonse tél : 01 40 14 24 08	Bénin	Pli recevable

LOT4

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	STE MAYABI GROUP SARL	29/04/2025 à 08h 42	ALLAGBE Olivier tél : 01 44 26 44 28	Bénin	Pli recevable
2	Ets AYEMAN SERVICES	29/04/2025 à 09h 00	AKPO Adrien tél : 01 65 22 56 00	Bénin	Pli recevable
3	Sts OGO OLUWA TOBI	29/04/2025 à 09h 52	HOUNZANDJI Alphonse tél : 01 40 14 24 08	Bénin	Pli recevable

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

LOT1

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ACMAR	KBC	GLAS LAUSYL BENIN	SUNRISER	GeTAUH SARL	TOWANOU MARKET GROUP	2A CONSULTING GROUP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (***Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli***)		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

LOT2 Acquisition de 10 régulateurs de 5KVA et de deux Onduleurs 2KVA

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ETS AYEMAN SERVICES
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**

LOT3

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	HOMEDIGITAL	OGO OLUWA TOBI
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	NON
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	NON
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Rejeté**

LOT4

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Sté MAYABI SARL	Ets AYEMAN SERVICES	ETS OGO OLUWA TOBI
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Sté MAYABI SARL	Ets AYEMAN SERVICES	ETS OGO OLUWA TOBI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	NON
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis relatif à l'acquisition et pose de vingt-huit (28) lampadaires à GUENE KOUZI, de 10 régulateurs de 5KVA et de deux Onduleurs 2KVA, de table bancs combinés de deux (02) places en bois résistant avec casier en bois d'acajou pour les EPP de BATAZI, de Limanfrani A et B, de fournitures de bureau au profit de la commune de Ségbana et de valeurs inactives au profit de la mairie au titre de l'année 2025

Lot 1 : Acquisition et pose de vingt-huit (28) lampadaires à GUENE KOUZI

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		ETS ACMAR	KBC	GLAS LAUSYL BENIN	SUNRISER	GeTAUH	ETS TOWANOU MARKET GROUP	2A CONSULTING GROUP
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	F	F	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F
9.	Rabais	Néant	Oui *(2, 5% du montant HTVA)*	Néant	Néant	Néant	Oui	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	38 916 400	36 344 000	38 269 297	35 447 200	31 907 200	37 944 080	40 167 200
11.	Montant HT de l'offre	32 980 000	30 800	32 431	30 040	27 040		34 040 000

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		ETS ACMAR	KBC	GLAS LAUSYL BENIN	SUNRISER	GeTAUH	ETS TOWANOU MARKET GROUP	2A CONSULTING GROUP
			000	608	000	000		
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
13.	Bordereau des prix pour les fournitures à importer, déjà importées et fabriquées au Bénin, daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
14.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F
18.	Etats financiers	F	F		NA	NA		F
19.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	NF	NF	F
20.	Liste du Personnel pour les entreprises naissante	F	F	F	F	F	F	F
21.	Une description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F
22.	Liste des fournitures et calendrier de livraison	F	F	F	F	F	F	F
23.	Fiche technique datée signée et cachetée et notice d'installation	F	F	F	F	F	F	F
24.	Une note de garantie	F	F	F	F	F	F	F

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		ETS ACMAR	KBC	GLAS LAUSYL BENIN	SUNRISER	GeTAUH	ETS TOWANOU MARKET GROUP	2A CONSULTING GROUP
25.	Service après-vente	F	F	F	F	F	F	F
26.	Renseignement sur le candidat	F		F	F	F	F	F
27.	Bilan d'ouverture pour les structures naissantes	F	F	F	F	F *(non certifié)*	F	F
28.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NA	F	F	F	F	F
29.	Registre de commerce	F	F	F	F	F	NF	F
30.	Attestation de non faillite	F	F	F	NF	NF	NF	F
31.	Attestation CNSS	F	F	F	NF	NF	NF	F
32.	Attestation fiscale	F	F	F	NF	NF	NF	F
33.	IFU	F	F	F	F	NF	F	F
34.	RIB	F	F	F	NF	F	F	F
35.	Autorisation du fabricant	F	F	F	F	F	F	F
36.	Attestation d'Engagement du soumissionnaire sur la garantie de cinq ans du matériel complet	F	F	F	NF	F	NF	F
37.	Liste de matériel	F	F	F	F	F	F	F
38.	Acte d'engagement	F	F	F		NF	F	F
39.	Expérience Générale	F	NF	NF	F	NF	NA	NA
40.	Expérience spécifique	F	F	NF	F	NF	F	
41.	Planning de mobilisation des travaux	F	F	F	F	F	F	F
42.	Planning de mobilisation du matériel	F	F	F	F	F	F	F
43.	Planning d'affection du personnel	F	F	F	F	F		F

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		ETS ACMAR	KBC	GLAS LAUSYL BENIN	SUNRISER	GeTAUH	ETS TOWANOU MARKET GROUP	2A CONSULTING GROUP
44.	Méthodologie d'installation et schéma d'installation des lampes LED	F	NF	F	NF	F	F	F
45.	Déclaration de l'autorité contractante	F	F	F	F	NF	F	F
46.	Antécédent de marché non exécuté	F	F	F	NF	NF	F	F
47.	Plan de charge	F	F	NF	F	NF	F	F
48.	Marché en cours	F	F	NF	NF		F	
49.	Délai de validité	90 jours		90 Jours	NF	90 jours	NF	NF
50.	Sous détail des prix	F	F	F	F	NF	NF	NF

Les members de la Commission

Les soumissionnaires

Lot 2 : Acquisition de 10 régulateurs de 5KVA et deux Onduleurs de 2KVA ;

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		ETS AYEMAN SERVICES				
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	Néant				
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	Néant				
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	Néant				
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui				
5.	Présence de clé USB	Oui				
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	Oui				
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F				
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F				
9.	Rabais	Néant				
10.	Montant TTC de l'offre	3 422 000				
11.	Montant HT de l'offre	2 900 000				
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F				
13.	Bordereau des prix pour les fournitures à importer, déjà importées et fabriquées au Bénin, daté, signé et cacheté	F				
14.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services	F				

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		ETS AYEMAN SERVICES		
	connexes, daté, signé et cacheté			
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		
17.	Attestation de capacité financière	F		
18.	Etats financiers	F (2021,2022 et 2023		
19.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F		
20.	Références techniques			
21.	Liste du Personnel pour les entreprises naissante	F		
22.	Une description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire	F		
23.	Liste des fournitures et calendrier de livraison	F		
24.	Service après-vente	F		
25.	Renseignement sur le candidat	F		
26.	Bilan d'ouverture pour les structures naissantes	F		
27.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F		
28.	Registre de commerce	F		
29.	Attestation de non faillite	F		
30.	Attestation CNSS	F		
31.	Attestation fiscale	F		

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		ETS AYEMAN SERVICES				
32.	IFU	F				
33.	RIB	F				
34.	Plan de charge	F				
35.	Note de garantie de l'offre	F				
36.	Délai de réalisation	Un mois				
37.	Fiche technique	F				
38.	Expérience Générale	F				
39.	Expérience spécifique	F				
40.	Acte d'engagement	F				

Les members de la Commission

Les soumissionnaires

LOT3 : Acquisition de table-bancs combinés de deux (02) places en bois résistant avec casier en bois d'acajou pour les EPP de Batazi, de Limanfrani A et B)

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		HOME DIGITAL	ETS OGO OLUWA TOBI	
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	Néant	**Offre rejetée pour non présentation du plis conforme aux exigences du DAO**	
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	Néant		
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	Néant		
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui		
5.	Présence de clé USB	Oui		
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [3]	Oui		
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F		
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F		
9.	Rabais	Néant		
10.	Montant TTC de l'offre	4 531 200		
11.	Montant HT de l'offre	3 840 000		
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F		
13.	Bordereau des prix pour les fournitures à importer, déjà importées et fabriquées au Bénin, daté, signé et cacheté	F		
14.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services	F		

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		HOME DIGITAL	ETS OGO OLUWA TOBI
	connexes, daté, signé et cacheté		
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	
17.	Attestation de capacité financière	F	
18.	Etats financiers		
19.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	
20.	Références techniques		
21.	Liste du Personnel pour les entreprises naissante	F	
22.	Une description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire	F	
23.	Liste des fournitures et calendrier de livraison	F	
24.	Service après-vente	NA	
25.	Renseignement sur le candidat		
26.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	
27.	Registre de commerce		
28.	Attestation de non faillite	F	
29.	Attestation CNSS	F	
30.	Attestation fiscale	F	
31.	IFU	F	

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		HOME DIGITAL	ETS OGO OLUWA TOBI	
32.	RIB	F		
33.	Liste matériel	F		
34.	Déclaration de l'autorité contractante	F		
35.	Sous détail ders prix	F		
36.	Plan de charge	F		
37.	Acte d'engagement	F		
38.	Bilan d'ouverture	F		

Les membres de la Commission

Les soumissionnaires

LOT 4: Acquisition de fournitures de bureau au profit de la commune de Ségbana

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		Ste MAYABI GROUP SARL	**ETS AYEMAN SERVICES**	**ETS OGO OLUWA TOBI**			
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	Néant	Néant	**Offre rejetée pour non présentation du plis conforme aux exigences du DAO**			
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	Néant	Néant				
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	Néant	Néant				
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui				
5.	Présence de clé USB	Oui	Oui				
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [4]	Oui	Oui				
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	F				
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F				
9.	Rabais	15% HT	Néant				
10.	Montant TTC de l'offre	3 304 000	3 014 900				
11.	Montant HT de l'offre	2 800 000	2 555 000				
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F				
13.	Bordereau des prix pour les fournitures à importer, déjà importées et fabriquées au Bénin, daté, signé et cacheté	F	F				
14.	Bordereau des prix et calendrier	F	F				

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		Ste MAYABI GROUP SARL	ETS AYEMAN SERVICES	ETS OGO OLUWA TOBI			
	de réalisation des services connexes, daté, signé et cacheté						
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F				
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F				
17.	Attestation de capacité financière	F	F				
18.	Etats financiers	F	F				
19.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F				
20.	Références techniques	Non Applicable	Non Applicable				
21.	Liste du Personnel pour les entreprises naissante	Non Applicable	Non Applicable				
22.	Une description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire	Non Applicable	Non Applicable				
23.	Liste des fournitures et calendrier de livraison	F	F				
24.	Service après-vente	NF	F				
25.	Renseignement sur le candidat	F	F				
26.	Bilan d'ouverture pour les structures naissantes	F	NA				
27.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NA				
28.	Registre de commerce	F	F				

	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		Ste MAYABI GROUP SARL	ETS AYEMAN SERVICES	ETS OGO OLUWA TOBI			
29.	Attestation de non faillite		F				
30.	Attestation CNSS	F	F				
31.	Attestation fiscale	F	F				
32.	IFU	F	F				
33.	RIB	F	F				
34.	Plan de charge	F	F				
35.	Déclaration de l'autorité contractante	F	NF				
36.	Marché fourniture en cours	F	F				
37.	Expérience Général	F	F				
38.	Expérience Spécifique	F	F				
39.	Antécédent de marché non exécuté		F				
40.	Sous détail des prix	F	NF				
41.	Note de garantie pour les fournitures		F				
42.	Acte d'engagement		F				

Les members de la Commission

Les soumissionnaires

LOT 5 : Acquisition de valeurs inactives au profit de la mairie au titre de l'année 2025

Lot déclaré infructueux puisqu'il n'y a pas eu de soumissions

La PRMP

Louis DSE GBAIE

PRMP

AMADOU Garba

Le SP. PRMP

Sanni MOUSSA

Le DST

Léopold AHOUANSOU

Membre

Razack A. KORA

DAAF

HAXIGBE Wilfrid.

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : GeTAUH SARL a soulevé quelques observations qui ont été satisfaites par la PRMP.
- les offres de l'Ets OGO OLUWA TOBI sont rejetées sur les lots 3 et 4 pour non présentation conformes de ses offres aux exigences du DAO.
- des membres de la COE .....NEANT
- des membres de l'organe de contrôle .....NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 40 minutes

Fait à Ségbana le 29 avril 2025

Le Président /PRMP **Le Rapporteur**

Louis DJEGBATE **Sani MORA**

Les membres

Garba M. AMADOU **KORA Abdou Razck**

Noudéhou W. G. NANGBE **Léopold S. AHOUANSOU** **Julien AGBANNON**

(Personne ressource)

L'organe de contrôle

Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics de l'Alibori

.....

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Plateau

IFU : 42 01 81 03 31 91 2 BP : 22 Pobè Email : atda.pole6@gouv.bj

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°001/ATDA-P/PRMP/DAI/Se-PRMP du 25_/03/2025

Objet : DAOON N°001/ATDA-P/PRMP/DAI/Se-PRMP du 25/03/2025 relatif à l'acquisition d'équipements d'entretien de récolte et de transformation au profit des PDA 5, 6 et 7 (lots 1 et 2).

Source de financement : *PNDF-PH 2022*

Imputation budgétaire : *36001114*

Accord de prêt : *NA*

Commencé le *30/04/2025*
Achevé le *30/04/2025*

Avril 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : DAOON N°001/ATDA-P/PRMP/DAI/Se-PRMP du 25/03/2025 relatif à l'acquisition d'équipements d'entretien de récolte et de transformation au profit des PDA 5, 6 et 7 (lots 1 et 2).

Mode de passation Appel d'Offre Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi trente avril à dix heures trente minutes, dans la salle de réunion de réunion de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Plateau., la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal La Nation dans sa parution du jeudi 03 avril 2025 et sur SIGMaP. La date limite de remise des offres était fixée au mercredi 30 avril 2025.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction de Contrôle des Marché Publics suivant le bordereau N°0830/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 25/03/2025.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service COE N°0482/ATDA-P/DAF/PRMP/SA du 28/04/2025.

- Président : Télé Samuel ASSOGBA
- Rapporteur : Sêmindeton Claudel Xavier AHOGBEHOSSOU
- Membres :

Administration	**Nom et Prénom (s)**	**Qualité**	**Observations** *[Préciser ou sans voix délibérative]*
DAI/ATDA-P	Jean-Marie VITCHOEKE	Chef Service Infrastructures et Equipements AgricoleS de l'ATDA-Plateau	***Avec voix délibérative***
DP/ATDA-P	Jérémie Yétondé DEDJAN	Directeur des Programmes de l'ATDA-Plateau, Coordonnateur du PNDF-PH	***Avec voix délibérative***
DAF/ATDA-P	Sylas DOUGLA	Chef CCMP/ATDA-Plateau	***Avec voix délibérative***

Les fournitures sont réparties en lots comme suit :

- lot n°1 : Acquisition de matériel et équipement d'entretien de récolte et de plantation
- lot n°2 : Acquisition d'équipement de transformation

Aux date et heure limites de dépôt des offres, dix-neuf (19) ont retiré le dossier et quatorze (14) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	DULCE SERVICES SARL	30/04/25 à 8h30mn	ISSAN JEROME	BENIN	LOT 1 ET 2
2	BREAK THROU GH Service	30/04/25 à 8h34mn	SOGBEDJI JULES	BENIN	LOT 2
3	NEC SARL	30/04/25 à 8h38mn	SEWANON G.	BENIN	LOT 1 ET 2
4	SOGESPRES SARL	30/04/25 à 8h42mn	BOKPE YANNICK	BENIN	LOT 1
5	Société Havila Bdellium et Fils	30/04/25 à 8h46mn	NASSARA DAVID	BENIN	LOT 1 ET 2
6	YAOMI MULTI SERVICE	30/04/25 à 8h50mn	DJIBRIL ALIMI	BENIN	LOT 2
7	JCM GENUS SARL	30/04/25 à 8h59mn	AGODOKPESSI G.	BENIN	LOT 2
8	SICOM SARL	30/04/25 à 9h13mn	ABA MADJIDOU	BENIN	LOT 1 ET 2
9	AKATECH	30/04/25 à 9h27mn	AKOUDOU ELYSEE	BENIN	LOT 1 ET 2
10	OLOTUNBOSUN GROUP SARL	30/04/25 à 9h37mn	ADJOVI NICEPHORE	BENIN	LOT 2
11	MAGNIFICATE CONCEPT	30/04/25 à	ODJO SOSTHENE	BENIN	LOT 2

		9h39mn			
12	SIGEET SARL	30/04/25 à 9h48mn	SOKPON JEAN CLAUDE	BENIN	LOT 2
13	STE HAVILA FLOOR	30/04/25 à 9h50mn	KOUMAGBO M.	BENIN	LOT 1
14	BRICO SERVICES	30/04/25 à 9h58mn	AHLIGO EDDY	BENIN	LOT 1 ET 2

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Note

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau de recevabilité des plis lot 1

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	DULCE SERVICES à 8h30	NEC SARL à 8h38	SOGESPRES SARL	Société Havila Bdellium et Fils à 8h46	SICOM à 9h13	AKATEC Group Sarl à 9h27	Havila Floor à 9h50	BRICO Services 9h58
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5	Présentation des offres	C	C	NC[1]	C	C	C	C	C
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Accepté	Accepté	Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

[1] L'enveloppe extérieure contient une seule enveloppe intérieure au lieu de deux enveloppes intérieures requises. De ce fait la seule enveloppe intérieure n'a pas été ouverte.

Tableau de recevabilité des plis lot 2

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	DULCE SERVICES à 8h30	BREAK THROUGH Service à 8h34	NEC SARL à 8h38	Société Havila Bdellium et Fils à 8h46	YAO MULTI Services à 8H50	JCM GENIUS Sarl 8h59	SICOM à 9h13	AKATEC Group Sarl à 9h27	OLATU BOSUN Group Sarl 9H37	Ets Magnifícate Concept 9h39	Société SIGEET à 9h48	BRICO Services 9h58
	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Présentation des offres	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis Lot 1

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		DULCE SERVICE	NEC SARL	SOGESPRES SARL	Société Havila Bdellium et Fils à 8h46	SICOM à 9h13	AKA TEC Group Sarl à 9h27	Havila Floor à 9h50	Soumissionnaire 2
1.	Enveloppe extérieure	F	F		F	F	F	F	F
2.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F		F	F	F	F	F
3.	Présentation des offres	C	C		C	C	C	C	C
4.	Présence de clé USB	F	F		F	F	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F		F	NF[1]	F	F	F
6.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	N/A		F		N/A	F	N/A
7.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F		F		F	F	F
8.	Rabais	Néant	Néant		Néant		Néant	Néant	Néant
9.	Montant TTC de l'offre	32.362.337	27.092.505		23.732.750		28.611.600	-	23.733.045
10.	Montant HT de l'offre	-	22.959.750		20.112.500		28.320.000	28.550.000	20.112.750
11.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F		F		F	F	F
12.	Bordereau des Prix des Fournitures daté, signé et cacheté	F	F		F		F	F	F
13.	Bordereau des Prix et Calendrier de livraison daté, signé et cacheté	F	F		F		F	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de	F	F		F		F	F	F

[1] Défaut de l'offre scannée sur la clé, d'où rejet de l'offre

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		DULCE SERVICE	NEC SARL	SOGESPRES SARL	Société Havila Bdellium et Fils à 8h46	SICOM à 9h13	AKATEC Group Sarl à 9h27	Havila Floor à 9h50	Soumissionnaire 2
	garantie	(lettre)	(lettre)		(lettre)		(Chèque BIIC de 310.000F)	(lettre)	(AFGC)
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F		F		F	F	F
16.	Attestation de capacité financière	F (AFGC)	F (BSIC)		F (AFGC)		F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)
17.	Etats financiers	F (Bilan ouverture 2024	F (Bilan ouverture 29/04/2025		F (2021, 2022 et 2023)		F (2022, 2023, 2024)	F (Bilan ouverture 17/04/2024	F (2022, 2023, 2024)
18.	Fiche technique	F	F[2]		F		F	F	F
19.	Prospectus	F	F		F		F	F	F
20.	Description Technique des fournitures	F	F		F		F	F	F
21.	Références techniques du soumissionnaire	N/A	N/A		F		F	N/A	F

[2] Fiches techniques et prospectus sont fournie seulement pour le mini-ciseau.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		DULCE SERVICE	NEC SARL	SOGESPRES SARL	Société Havila Bdellium et Fils à 8h46	SICOM à 9h13	AKATEC Group Sarl à 9h27	Havila Floor à 9h50	Soumissionnaire 2
22.	Liste du Personnel	F	F		F		F	F	F
23.	Référence technique du personnel	F	F		F		F	F	F
24.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F (AA)	F (AA)		N/A		N/A	F (NOBILA Assurance)	N/A
25.	Garantie de 12 mois	F	F		F		F	F	NF
26.	Service après-vente	F	F		F		F	F	NF

Tableau d'ouverture des plis Lot 2

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires											
		DULCE SERVICES à 8h30	BREAK THROUGH Service à 8h34	NEC SARL à 8h38	Société Havila Bdel lium et Fils à 8h46	YAO MULTI Services à 8H50	JCM GENIUS Sarl à 8h59	SICOM à 9h13	AKATEC Group Sarl à 9h27	OLATU BOSUN Group Sarl 9H37	Ets Magni ficate Concept 9h39	Société SIGEET à 9h48	BRICO Services 9h58
27.	Enveloppe extérieure	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
28.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	NF	F	F	F	F	F	F	NC[3]	F	F	F
29.	Présentation des offres	C	NC[4]	C	C	C	C	C	C		C	C	C
30.	Présence de clé USB	F		F	F	F	F	F	F		F	F	F
31.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [5]	F		F	F	F	F	Non[6]	F		F	F	F
32.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F		N/A	F	N/A	F		N/A		F	F	N/A
33.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F		F	F	F	F		F		F	F	F
34.	Rabais	Néant		Néant	Néant	Néant	Néant		Néant		Néant	Néant	Néant
35.	Montant TTC de	224.347.500		207.827.500	195.437.500	-	-		185.450.000		-	-	226.781.250

[3] L'enveloppe extérieure renferme seulement deux enveloppes intérieures et ne renferme ni la garantie de soumission, ni le formulaire de renseignement sur le candidat.
[4] L'enveloppe extérieure contient une seule enveloppe intérieure au lieu de deux enveloppes intérieures requises. De ce fait la seule enveloppe intérieure n'a pas été ouverte.
[5] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF
[6] Défaut de présentation de l'offre sur la clé ; d'où l'offre a été rejetée.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires											
		DULCE SERVICES à 8h30	BREAK THROUGH Service à 8h34	NEC SARL à 8h38	Société Havila Bdel lium et Fils à 8h46	YAO MULTI Services à 8H50	JCM GENIUS Sarl à 8h59	SICOM à 9h13	AKATEC Group Sarl à 9h27	OLATU BOSUN Group Sarl 9H37	Ets Magni ficate Concept 9h39	Société SIGEET à 9h48	BRICO Services 9h58
	l'offre (FCFA)												
36.	Montant HT de l'offre (FCFA)	-		176.125.000	165.625.000	198.500.000	175.100.000		185.000.000		183.050.000	175.500.000	192.187.500
37.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F		F	F	F	F		F		F	F	F
38.	Bordereau des Prix des Fournitures daté, signé et cacheté	F		F	F	F	F		F		F	F	F
39.	Bordereau des Prix et Calendrier de livraison daté, signé et cacheté	F		F	F	F	F		F		F	F	F
40.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (lettre)		F (lettre)	F (lettre)	F (lettre)	F (lettre)		F (Chèque BIIC de 1.986.772		F (lettre)	F (lettre)	F (AFGC)
41.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et	F		F	F	F	F		F		F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires											
		DULCE SERVICES à 8h30	BREAK THROUGH Service à 8h34	NEC SARL à 8h38	Société Havila Bdel lium et Fils à 8h46	YAO MULTI Services à 8H50	JCM GENIUS Sarl à 8h59	SICOM à 9h13	AKATEC Group Sarl à 9h27	OLATU BOSUN Group Sarl 9H37	Ets Magni ficate Concept 9h39	Société SIGEET à 9h48	BRICO Services 9h58
	cacheté												
42.	Attestation de capacité financière	F (AFGC)		F (BSIC)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)		F (AFGC)		F (NSIA Bank)	F (AFGC)	F (AFGC)
43.	Etats financiers	Bilan d'ouverture 24/12/2024		Bilan d'ouverture 29/04/2025	F (2021, 2022, 2023)	Bilan d'ouverture 21/04/2025	F (2022, 2023)		F (2022, 2023, 2024)		Bilan d'ouverture 24/04/2025	Bilan d'ouverture 20/03/2025	F (2022, 2023, 2024
44.	Fiche technique	F		F	F	F	F		F		F	F	F
45.	Prospectus	F		F	F	F	F		F		F	F	F
46.	Description Technique des fournitures	F		F	F	F	F		F		F	F	F
47.	Références techniques du soumissionnaire	N/A		N/A	F	N/A	N/A		F		N/A	N/A	F
48.	Liste du Personnel	F		F	F	F	F		F		F	F	F
49.	Référence technique du personnel	F		F	F	F	F		F		F	F	F
50.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F (AA)		F (AA)	N/A	F (AA)	F (AFG)		N/A		F (GAB)	F (NOBILA)	N/A
51.	Garantie de 12 mois	F		F	F	F	F		F		F	F	F
52.	Service après-	F		F	F	F	F		F		F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires											
		DULCE SERVICES à 8h30	BREAK THROUGH Service à 8h34	NEC SARL à 8h38	Société Havila Bdel liurn et Fils à 8h46	YAO MULTI Services à 8H50	JCM GENIUS Sarl à 8h59	SICOM à 9h13	AKATEC Group Sarl à 9h27	OLATU BOSUN Group Sarl 9H37	Ets Magni ficate Concept 9h39	Société SIGEET à 9h48	BRICO Services 9h58
	vente												

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS

- des membres de la COE : RAS

- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 30 minutes.

Fait à Pobe, le 30 avril 2025.

Télé Sommet
ASSOGBA
PRMP/ATDA-P

Jean Marie
VITCHOEGE
CSREA/ATDA-G

DOUGLA H G - Fyla
CSCM MG/ATDD-P

AHOGBEHOSSOU
S. Claudel Xavier
SAPRMP-ATDA-P

Y. Jérémie DEGJAN
DP/ATDA-P
Coord/PNDF-PH

République du Bénin
****
Présidence de la République
****
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

PROCÈS-VERBAL D'INSUFFISANCE DE PLIS
AMI N° 020/ADSC/DG/PRMP-DPIO/SP-PRMP/2025 du 15 avril 2025

Objet de l'Avis à Manifestation d'Intérêt : Sélection d'un cabinet pour réaliser les audits opérationnels des écoles (ADS et EPITECH) de l'Agence de Développement de Sèmè City

Source de Financement : Budget national

Imputation budgétaire : 055002013230230002000307109426391

Référence SIGMAP : : PI_UPR_103695

Avril 2025

République du Bénin
****
Présidence de la République
****
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Procès-verbal d'insuffisance de plis

Objet : Sélection d'un cabinet pour réaliser les audits opérationnels des écoles (ADS et EPITECH) de l'Agence de Développement de Sèmè City

Mode de passation : Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Référence SIGMAP : PI_UPR_103695

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi vingt-huit avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé au constat d'insuffisance des plis reçus sur la procédure relative au marché cité en objet.

L'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a fait l'objet de publication par affichage à la Préfecture de Cotonou et à la Chambre de Commerce et d'industrie du Bénin (CCIB) suivant les BE d'affichage n° 0327 et 0326/ADSC/PRMP/SP-PRMP/2025 du 15 avril 2025, dans le Journal des Marchés Publics N°472 du 24/04/2025 et sur le portail web des marchés publics. La date limite de remise des offres était fixée au lundi 28 avril 2025 à 10 heures 00 minutes.

L'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N° 0323-04/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 11 avril 2025.

Ont pris part à cette séance, conformément à la note de service N°018/ADSC/DAF-PRMP/SP-PRMP/2025 du 25 avril 2025, les cadres dont les noms suivent :

- **Président : Mondoukpè H. FADONOUGBO**, Personne Responsable des Marchés Publics / ADSC
- **Rapporteur : Martin AHOGNIDJE**
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ADSC	**Yann B. CODJO**	Représentant de la Cheffe de l'Unité Pôle Régional	Avec voix délibérative
ADSC	**Charlebon SOUKPO**	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des plis, trois (03) candidats ont retiré le dossier et deux (02) soumissionnaires ont déposé leurs plis dans les délais.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la PRMP, a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial de dépôt des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	GROUPEMENT GACI/PANAUDIT Burkina	28/04/2025 à 09h 21 mn	OUSSOU Huges Tél : 01 67 69 58 27	Bénin	RAS
2	YONS ASSOCIATES	28/04/2025 à 09h 53 mn	ZOUNDJI Orens Tel : 01 67 30 10 30	Bénin	RAS

Examen de la recevabilité des plis :

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	GROUPEMENT GACI/PANAUDIT Burkina	YONS ASSOCIATES
Date et heure de dépôt des offres		28/04/2025 à 09h 21 mn	28/04/2025 à 09h 53 mn
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**	**Accepté**

Le COE a ensuite procédé au constat d'insuffisance de plis.

Constat d'insuffisance de plis

Au regard de l'insuffisance de pli constatée et conformément au point 9 de l'AMI, une relance sera effectuée en vue de compléter la liste restreinte.

Les membres du Comité d'Ouverture et d'Évaluation n'ont fait aucune observation.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La Personne Responsable des Marchés Publics a clôturé la séance à 10 heures 35 minutes.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2025

Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Rapporteur

Martin AHOGNIDJE

Membre

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	**Yann B. CODJO**	Représentant de la Cheffe de l'Unité Pôle Régional	
ADSC	**Charlebon SOUKPO**	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DU ZOU

COMMUNE DE COVE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°12/ 06/MCC/SE/PRMP/CCMP/SPMP/2025 03/04/2025

Objet : *Travaux de construction du bureau d'arrondissement de Houèko à HOUNVIGUELI*

Source de financement : *FADEC NON AFFECTE*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *231312*

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le *30 / 04 / 2025*

Achevé le *30 / 04 / 2025*

AVRIL 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° T_ST_100904 relatif aux Travaux de construction du bureau d'arrondissement de Houèko à HOUNVIGUELI

Mode de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 30 avril à 10 heures 30 minutes, à la maison des jeunes et loisirs de Covè, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une première publication :

- dans *le journal de service public « LA NATION » parution N° 8714 du jeudi 03 avril 2025 ;*
- *dans le journal des marchés publics, parution N° 466 du jeudi 03 avril 2025 et*
- *sur SIGMaP* le jeudi 03 avril 2025.

Ce dossier d'appel à concurrence a connu la publication d'un addendum :

- dans *le journal de service public « LA NATION » parution N° 8728du jeudi 24 avril 2025 ;*
- *dans le journal des marchés publics, parution N° 472 du jeudi 24 avril 2025*

La date limite de remise des offres était fixée au mercredi 30 avril 2025 à 10 heures 00.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de contrôle des marchés Publics de la Mairie de Covè suivant le bordereau N° 12D/06/MCC/CCMP/S-CCMP du 10 février 2025 .

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service *N°12D/798/MCC/SE/PRMP/SPMP/SA du 24 avril 2025 :*

- Président : **Emmanuel A. ZINSOU**, PRMP,
- Rapporteur : **Sergio T. DOSSOU-TOGBE**, Directeur des Services Techniques,
- Membres

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations *[Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]*
MAIRIE DE COVE	**Benoit D. AHOLOUKPE**	Spécialiste en passation des Marchés,	***avec voix délibérative***
MAIRIE DE COVE	**DAGBA Narcisse**	Représentant CCMP	***sans voix délibérative***

Les travaux sont en lot unique

Aux date et heure limites de dépôt des offres, vingt-neuf (29) soumissionnaires ont retiré le dossier et cinq (05) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

8

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	MELIA SEDJRO	30/04/2025 8h16min	KOUAMINAN Désiré	Bénin	
2	BENIN HERO SARL	30/04/2025 8h39min	FINTIOLE Radji	Bénin	
3	OBB-TP SARL	30/04/2025 09h32min	ZEKPETE Caliste	Bénin	
4	ETS 3K CONSULTING	30/04/2025 09h37min	ESSOU Dulles	Bénin	
5	BATILUS BTP	30/04/2025 09h53min	NONNONSI Osnel	Bénin	

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	MELIA SEDJRO	BENIN HERO SARL	OBB-TP SARL	ETS 3K CONSULTING	BATILUS BTP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

Objet du marché : Travaux de construction du bureau d'arrondissement de Houèko à HOUNVIGUELI

		Soumissionnaires				
	Eléments à vérifier	Pli N° 1 Heure : 8h16min MELIA SEDJRO	Pli N° 2 Heure : 8h39min BENIN HERO SARL	Pli N° 3 Heure : 09h32min OBB-TP SARL	Pli N°4 Heure : 09h37min ETS 3K CONSULTING	Pli N°5 Heure : 09h53min BATILUS BTP
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
5.	Présence de clé USB	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
8.	Preuve d'appartenance au MPME	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
9.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
10.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
11.	Montant TTC de l'offre	38 940 000	35 914 722	59 841 340	36 613 748	40 789 886
12.	Montant HT de l'offre	41 500 000	30 436 205	50 713 000	31 028 600	34 567 700
13.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni

14.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
17.	Attestation de capacité financière	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fourni
18.	Etats financiers	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
19.	Attestation de non exclusion de la commande publique	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
20.	Références techniques	Non Applicable	Non Applicable	Fourni	Non Applicable	Non Applicable
21.	Liste du Personnel	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
22.	Liste du Matériel	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
23.	Méthodologie	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
24.	Planning	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
25.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
26.	Variantes	Fourni	Fourni	Non Applicable	Fourni	Fourni
Observation		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : **Néant**

- des membres du ou de la COE : **Néant**

- des membres de l'organe de contrôle : **Néant**

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 10 minutes.

Fait à Covè, le 30 avril 2025

Le Président

Emmanuel A. ZINSOU

Le Rapporteur

Sergio T. DOSSOU-TOGBE

Membre

Benoît D. AHOLOUKPE

C/CCMP

DAGBA Narcisse Arsène

REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

MARCHE DE SERVICES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
Du 08 AVRIL 2025

OBJET : ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES BUREAUX DE LA MAIRIE, DE LA RESIDENCE DU MAIRE, DES SIEGES DES ARRONDISSEMENTS ET DU CIP 1 DE LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI PAR ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE DE TROIS (03) ANS.

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 62413

Avril 2025

BP 32 Abomey-Calavi IFU: 6200900318301 Email: contact.calavi@mairie.bj Tel: 21 36 08 49

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°21/001/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 13/03/2025 relatif à Entretien et nettoyage des bureaux de la mairie, de la résidence du maire, des sièges des arrondissements et du CIP 1 de la commune d'Abomey-Calavi par accord cadre à bon de commande de trois (03) ans.

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert (AOO).

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi huit avril à partir de 10 heures 30 minutes, dans la salle de conférence de la Mairie d'Abomey-Calavi, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatif au marché cité en objet.

Cet avis a fait l'objet d'une publication sur le portail web des marchés publics, dans le journal des marchés publics N°461parution du 17 mars 2025 et dans le quotidien des services publics la nation n° 8702 du 18 mars 2025.

La date limite de remise des offres est fixée au 08 avril 2025 à 10 heures 00 minute.

Le Dossier d'Appel d'Offre a été validé par la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics (DDCMP) de l'Atlantique le 13 mars 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°21/275/C-AC/SE/DAAF/PRMPpi/SAC- du 25 mars 2025, les personnes ci-après :

- Président : La Personne Responsable des Marchés Publics par intérim ou son représentant
- Rapporteur : Bernard KONOUMBO, représentant Service Technique ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations *[Préciser ou sans voix délibérative]*
PRMP	ADJAKOSSA Prosper	SPM	Avec voix délibérative
DAAF	Jeannine S. ADJAÏ	Rpte DAAF	Avec voix délibérative

Les services sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quarante-huit (48) candidats ont retiré le dossier et huit (08) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	MAHUTIN CLEAN SERVICE mahutincleanservice@gmail.com	08/04/2025 à 8h00	AGANON Gérard 01 90 42 26 66	Bénin	Néant
2.	Ets HAVILA FLOOR infohavilaland@gmail.com	08/04/2025 à 8h03	DOGBALIE Ernest 01 67 16 96 60		
3.	3AG ALLIANCE 3agalliance@gmail.com	08/04/2025 à 9h01	GANDOTO Sabine 01 62 17 58 17		
4.	DOS COMPANY doscompanysarl@gmail.com	08/04/2025 à 9h06	GBAGUIDI Auguste 01 66 74 79 72		
5.	ZENITH Corporation Sarl Zecorp16@gmail.com	08/04/2025 à 9h24	OUSMANE Mouhamadou 01 94 48 93 67		
6.	BAOBAB DES MONTS KOUFFE baobabmontskouffe@gmail.com	08/04/2025 à 9h38	AIZO Nascisse 01 96 83 10 41		
7.	ODEYEMI GROUP Odeyemigroup7@gmail.com	08/04/2025 à 9h48	AHOKPO Ézéchiel 01 98 19 43 48		
8.	SODIPRESSE Sarl Contactsodidipresse23@gmail.com	08/04/2025 à 9h49	HOUNTONDJI Romaric 01 96 04 02 89		

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	PLI 1	PLI 2	PLI 3	PLI 4	PLI 5	PLI 6	PLI 7	PLI 8
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Présentation de l'enveloppe extérieure	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	NON
6.	Présentation du contenu de l'enveloppe extérieure	OUI	OUI	-	OUI	-	OUI	-	-
7.	Présentation des enveloppes intérieures	OUI	OUI	-	OUI	-	OUI	-	-

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	PLI 1	PLI 2	PLI 3	PLI 4	PLI 5	PLI 6	PLI 7	PLI 8
8.	Respect de la séparation des offres techniques et financières	NON	OUI	-	OUI	-	OUI	-	-
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Rejeté**	**Accepté**	**Rejeté**	**Accepté**	**Rejeté**	**Accepté**	**Rejeté**	**Rejeté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Date et heure de dépôt des plis : 08/04/2025 à 10h 00 minute
Date et heure d'ouverture des plis : 08/04/2025 à 10h 30 minutes

Objet : Avis d'Appel d'Offre Ouvert N°21/001/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 13/03/2025 relatif à Entretien et nettoyage des bureaux de la mairie, de la résidence du maire, des sièges des arrondissements et du CIP 1 de la commune d'Abomey-Calavi par accord cadre à bon de commande de trois (03) ans.

Tableau de vérification de la présence matérielle des pièces

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires		
			PLI 2	PLI 4	PLI 6
			Ets HAVILA FLOOR	DOS COMPANY SARL	BAOBAB DES MONTS KOUFFE
	Date et heure de dépôt des offres		08/04/2025 08H03	08/04/2025 09H06	08/04/2025 09H38
	Nombre d'exemplaire de l'offre		F	F	F
	Présence de clé USB		F	F	F
	Présence de l'offre scannée sur clé USB (suivant la présentation de la circulaire)		F	F	F
1.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée ;		F	F	F
2.	Bordereau des Prix Unitaire (BPU) daté, signé, cacheté		F	F	F
3.	Programme d'activité CHIFFRE daté, signé et cacheté		F	F	F
4.	Montant de l'offre	TTC	146 445 242	168 271 173	195 898 092
		HT	124 106 137	142 602 689	166 015 332
5.	Rabais		NEANT	NEANT	NEANT
6.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ;		F	F	F

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires		
			PLI 2	PLI 4	PLI 6
			Ets HAVILA FLOOR	DOS COMPANY SARL	BAOBAB DES MONTS KOUFFE
7.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise ;		F	F	F
8.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et caché ;		F	F	F
9.	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis ;		NA	NA	NA
10.	Programme d'activité daté, signé et cacheté		F	F	F
11.	Méthodes d'exécution datée, signée et cachetée		F	F	F
12.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché signé ;		F	F	F
13.	Liste du matériel à mobiliser pour l'exécution du marché signé ;		F	F	F
14.	Calendrier d'exécution		F	F	F
15.	Description technique des services daté, signé et cacheté		F	F	F
16.	Plan d'hygiène sanitaire daté, signé et cacheté		F	F	F
17.	Attestation de visite de site		NF	NF	NF
18.	Etats financiers	2021	NA	NA	F
		2022	NA	NA	F
		2023	NA	F	F
19.	Bilan d'ouverture		F (2024)	F (2023)	NA
20.	Attestation d'une capacité financière		F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		PLI 2	PLI 4	PLI 6
		Ets HAVILA FLOOR	DOS COMPANY SARL	BAOBAB DES MONTS KOUFFE
21.	Original ou copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;	F	F	F
22.	Preuves d'expériences similaires	NA	NA	F
23.	Attestation d'assurance des risques professionnels ou engagements d'une promesse d'assurance des risques professionnels	F	F	NA
24.	Formulaire de divulgation	F	F	F
	Observation	Néant	Néant	Néant

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; NA : Non Applicable

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- **des soumissionnaires** : A l'ouverture du pli N°6, le représentant de Zénith (pli n°5) a observé que l'intercalaire annonçant les **renseignements relatifs à la candidature** devrait porter la mention exacte suscitée, alors que l'intercalaire du pli concerné (pli n°6) porte la mention **renseignement sur le candidat**.
- **des membres de la COE** : Aucune observation n'est faite.
- **des membres de l'organe de contrôle** : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 42 minutes.

Abomey-Calavi, le 08 avril 2025

Le Président

Taïrou TAKPARA SALIFOU
PRMP/pi

Le Rapporteur

Bernard KONOUMBO
Rpt/Service technique

Les membres

Jeannine S. ADJAÏ
Rpte/DAAF

Prosper ADJAKOSSA

République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City
***

SÈMÈ CITY

PROCÈS VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
Demande de Renseignement et de Prix N° S_DPFR_100824
Dossier AVIS N° : 014/ADSC/DPFR-PRMP/SP-PRMP/2025 DU 08 AVRIL 2025

Objet de la Demande de Renseignement et de Prix :

Sélection d'un prestataire pour la maintenance préventive des appareils d'usage courant du X-TechLab, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (après prorogation).

Référence de la DRP : S_DPFR_100824

Source de financement : Budget national

Avril 2025

République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City

***

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet: Sélection d'un prestataire pour la maintenance préventive des appareils d'usage courant du X-TechLab, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans.

Mode de passation : Demande de Renseignement et de Prix (DRP)

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi trente avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis reçus dans le cadre du marché cité en objet.

En effet, aux date et heure limites de dépôt des plis initialement fixées au mercredi 23 avril 2025, un (01) pli avait été reçu. Conformément aux dispositions de l'article15 du décret N°2020-605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix, un avis de prorogation a été élaboré et publié.

L'avis de prorogation a fait l'objet d'une publication par affichage à la préfecture du département du Littoral et à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à travers les bordereaux N°0444 et 0267/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 du 23 avril 2025, dans le Journal des Marchés Publics N°472 du 24/04/2025. Cet avis a également été publié sur le portail web des marchés publics. La date limite de dépôt des plis est fixée au mercredi 30 avril 2025 à 10 heures précises.

Le dossier de DRP a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N° 0293-04/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 04 avril 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°015/ADSC/DAF-PRMP/SP-PRMP/2025 du 18 avril 2025, les cadres dont les noms suivent :

Présidente : Mondoukpè H. FADONOUGBO, Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADSC ;

Rapporteur : Antoine HOUNKPONOU, Assistant PRMP/ADSC

Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
ADSC	**Sourou A. Sidoine BONOU**	Chargé des Programmes de Recherche et des Plateformes Expérimentales	Avec voix délibérative
ADSC	**Charlebon SOUKPO**	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence invitée par la lettre n°0458/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 du 25/04/2025 n'est pas représentée à la séance d'ouverture.

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des offres, sur les sept (07) candidats ayant retirés le dossier, un (01) seul soumissionnaire a déposé son pli dans les délais.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la PRMP a ouvert la séance par la lecture du nom du soumissionnaire dont l'offre a été réceptionnée et enregistrée dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	DULCE SERVICES	30/04/2025 à 09h 59mn	Ryan SAFIA Tél : 0140 85 03C53	Bénin	Néant

Le COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture du pli.

Examen de la recevabilité du pli

Tableau de recevabilité du pli

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ADIMED SARL
Date et heure de dépôt des offres		30/04/2025 à 09h 59 Mn
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**

Ouverture des plis

L'ouverture du pli reçu a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de l'offre. L'offre ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires
		01
		DULCE SERVICES SARL
1.	Date et heure de dépôt des offres	30/04/2025 à 09h 59 mn
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI
6.	Présence de clé USB **(OUI ou NON)**	OUI
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB **(OUI ou NON)**	OUI
8.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	30/04/2025 à 01h 12 mn
9.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F
10.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F
11.	Rabais	Néant
12.	**Montant TTC de l'offre en F CFA**	22 302 000
13.	**Montant HT de l'offre en F CFA**	18 900 000
14.	Bordereau des Prix Unitaires	F
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (Lettre de déclaration)
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F
17.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	NA

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires
		01
		DULCE SERVICES SARL
18.	Méthode d'exécution	F
19.	Liste du Personnel exigé	F
20.	Programme d'activité chiffré daté signé et cacheté	F
21.	Preuve des expériences et qualifications du personnel	F
22.	Extraire du registre de commerce	F
23.	Références techniques (attestation de bonne fin d'exécution)	N/A
24.	Attestation de capacité financière	F (AFGC pour un montant de 1 129 944)
25.	Etats financiers (2021, 2022 et 2023)	F(2024)
26.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	NA
Observations		**RAS**

Légende : F : Fourni, NF : Non Fourni : EF : Etats Financiers ; BO : Bilan d'Ouverture.

La Présidente de séance à donner la parole au représentant du soumissionnaire pour formuler ses éventuelles observations. Aucune observation n'a été enregistrée de sa part.

Les membres du Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) n'ont fait aucune observation particulière.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La PRMP a clôturé la séance à 13 heures 00 minute.

Fait à Cotonou, le mercredi 30 avril 2025

Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Rapporteur

Antoine HOUNKPONOU

Les membres

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	**Sourou A. Sidoine BONOU**	Chargé des Programmes de Recherche et des Plateformes Expérimentales	
ADSC	**Charlebon SOUKPO**	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**********_**********

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ (SGDS) SA

**********_**********

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

PROCÈS VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Passation des marchés de services

Déployer les campagnes d'affichage de la SGDS dans les 5 villes du Grand Nokoué et à Parakou (accord cadre triennal à bons de commandes) (S_CCCPAT_100699)

Procédure de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

Référence SIGMAP : S_CCCPAT_100699 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n°2 du 12 février 2025)

Référence de l'avis : Avis d'appel d'offres N°016/SGDS SA/DG/DAF/CCCPAT/PRMP/SP-PRMP du 08 avril 2025

Source de financement : Budget Autonome SGDS SA (Gestion : 2025)

Imputation budgétaire : 660 603

Commencé le : Vendredi 02 mai 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Achevé le : Vendredi 02 mai 2025 à 12 heures 05 minutes (GMT+1)

Mai 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Déployer les campagnes d'affichage de la SGDS dans les 5 villes du Grand Nokoué et à Parakou (accord cadre triennal à bons de commandes) (S_CCCPAT_100699)

Procédure de passation : : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

Référence SIGMAP : S_CCCPAT_100699 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 2 du 12 février 2025).

Référence de l'avis : Avis d'appel d'offres N°016/SGDS SA/DG/DAF/CCCPAT/PRMP/SP-PRMP du 08 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le vendredi deux mai à 10 heures 30 minutes (GMT+1), dans la **Salle de Réunion** sise à l'adresse : 1er étage de l'immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÉNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des offres (COE) s'est réuni pour procéder à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction des Contrôles de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité suivant le procès-verbal n° 032/SGDS/DC/ 2025 en date du 28 mars 2025.

Cet avis d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication par les canaux de publication ci-après :

- Le portail web des marchés publics : le 09 avril 2025 ;
- Le journal des marchés publics : le 10 avril 2025 (parution N°468) ;
- Le quotidien de service public La Nation : le 10 avril 2025 (Parution N°8719) ;

La date de remise des offres était fixée au vendredi 02 mai 2025 à 10 heures (GMT+1).

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°368/SGDS SA/DG/DAF/ CCCPAT/PRMP/SP-PRMP du 18 avril 2025 :

Président : M. Hervé Tino HOUNKPATIN, Personne Responsable des Marchés Publics (*Avec voix délibérative*) ;

Rapporteur : Mme Pascaline KLAKPASSO, Assistante Spécialiste en Passation des Marchés Publics (*Avec voix délibérative*) ;

Membres :

- M. Abdoul Quoudous OGOUBIYI, Assistant Spécialiste en Passation des Marchés Publics (*Avec voix délibérative*) ;
- M. Brice AGUIDA, Représentant du Directeur Administratif et Financier (*Avec voix délibérative*) ;
- M. Jean-Baptiste EGUEH, Représentant de la Cheffe Cellule Communication Partenariat et Animation Territoriale (Avec voix délibérative) ;

Organe de contrôle : M. Loïk Adeler D. AGONSAKLOUNON, représentant la Directrice des Contrôles SGDS SA (*Sans voix délibérative*).

Aux date et heure limites de dépôt des offres, dix-sept (17) candidats ont retiré le dossier et sept (07) soumissionnaires ont déposé leurs plis, dont six (06) plis pour le Lot1 et un (01) pli pour le Lot 2.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Numéro du Lot	Pays d'origine	Observations
01	RAY NOHAM AGENCY	02/05/2025 à 08 h 29 min	TOGBO Alexandre Tel : 01 96 00 26 24	Lot 1	Bénin	Néant
02	AMEYO SERVICES	02/05/2025 à 08 h 40 min	DJOSSOUVI Joël Tel : 01 97 27 00 40	Lot 1	Bénin	Néant
03	GBC SARL	02/05/2025 à 09 h 01 min	BOSSA Christiane Tel : 01 62 77 45 60	Lot 1	Bénin	Néant

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Numéro du Lot	Pays d'origine	Observations
04	CANAL COM	02/05/2025 à 09 h 13 min	HOUNDAYI Marielle Tel : 01 95 95 07 65	Lot 2	Bénin	Néant
05	MONTANT CODE	02/05/2025 à 09 h 25 min	TOSSOU Brice Tel : 01 47 08 48 58	Lot 1	Bénin	Néant
06	SELECTA	02/05/2025 à 09 h 32 min	TEVOEDJRE Mathurin Tel : 01 66 75 23 14	Lot 1	Bénin	Néant
07	Ste CORIVISION	02/05/2025 à 09 h 50 min	DOSSA Epiphane Tel : 01 96 59 44 93	Lot 1	Bénin	Néant

La COE a ensuite procédé à la vérification de la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau de recevabilité des plis

- **LOT 1 : Affichage sur panneaux statiques**

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		RAY NOHAM AGENCY (01)	AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA (06)	Ste CORIVISION (07)
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

- **LOT 2 : Affichage sur panneaux numériques**

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaire
		CANAL COM (04)
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents du COE.

Tableau d'ouverture des plis

- **LOT 1 : Affichage sur panneaux statiques**

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		RAY NOHAM AGENCY (01)	AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA SARL (06)	Ste CORIVISION (07)
1	Date et heure de dépôt	02/05/2025 à 08 h 29 min	02/05/2025 à 08 h 40 min	02/05/2025 à 09 h 01 min	02/05/2025 à 09 h 25 min	02/05/2025 à 09 h 32 min	02/05/2025 à 09 h 50 min
2	Enveloppes extérieures et intérieures, les mentions (2)	OUI	Non[1]	OUI	OUI	Non[2]	Non[3]

[1] Défaut dans la présentation du pli du soumissionnaire. En effet, les mentions sur l'enveloppe extérieure ne sont pas conformes (absence de l'adresse de l'autorité contractante) à l'IC 22.2 (b).

[2] Absence du formulaire de renseignement sur le candidat et ses annexes dans l'enveloppe extérieure, les « originales » et les « copies » des offres techniques et financières ne sont pas contenues dans les deux enveloppes intérieures, l'offre est rejetée pour défaut dans la présentation.

[3] Défaut dans la présentation du pli du soumissionnaire CORIVISION. Le numéro de l'avis renseigné sur l'enveloppe extérieure n'est pas conforme au numéro de l'avis du DAC, il est écrit « N°016/SGDS SA/DG/DAF/CCCPAT/PRMP/SP-PRMP du 08 avril 2025 » au lieu de « N°016/SGDS SA/DG/DAT/CCCPAT/PRMP/SP-PRMP du 08 avril 2025 » mentionné sur le pli du soumissionnaire.

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires						
		RAY NOHAM AGENCY (01)		AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA SARL (06)	Ste CORIVISION (07)
3	Présentation de l'offre (Original + Copie + clé USB)	OUI		-	OUI	OUI	-	-
4	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI		-	OUI	OUI	-	-
5	Lettre de soumission	Fourni		-	Fourni	Fourni	-	-
6	Montant de l'offre	HT	147 540 000 FCFA	-	40 000 200/ an FCFA	162 000 000 FCFA	-	-
		TTC	174 097 200 FCFA	-	47 200 236 /an FCFA	191 160 000 FCFA	-	-
7	Rabais	Néant		-	Néant	Néant	-	-
8	Bordereau des prix unitaires	Fourni		-	Fourni	Fourni	-	-

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		RAY NOHAM AGENCY (01)	AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA SARL (06)	Ste CORIVISION (07)
9	Devis quantitatif et estimatif	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
10	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
11	Programme d'activités chiffré	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
12	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de	Non applicable	-	Non applicable	Fourni	-	-

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		RAY NOHAM AGENCY (01)	AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA SARL (06)	Ste CORIVISION (07)
	l'entreprise, le cas échéant						
13	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
14	Accord ou promesse d'accord de groupement, le cas échéant	Non applicable	-	Non applicable	Non applicable	-	-
15	Programme d'activité	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
16	Méthode d'exécution	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		RAY NOHAM AGENCY (01)	AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA SARL (06)	Ste CORIVISION (07)
17	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
18	Liste du matériel à mobiliser pour l'exécution du marché	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
19	Calendrier d'exécution	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
20	Description technique des services	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
21	Extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	Fourni du 11/04/2025	-	Fourni du 23/05/2023	Fourni du 10/02/2023	-	-

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		RAY NOHAM AGENCY (01)	AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA SARL (06)	Ste CORIVISION (07)
22	Liste des prestation similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivies des attestations de bonne fin d'exécution	Non applicable	-	Non applicable	Non applicable	-	-
23	Preuves des expériences et de qualification du personnel	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
24	Preuve de disponibilité des moyens matériels	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
25	Formulaire de renseignements sur	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		RAY NOHAM AGENCY (01)	AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA SARL (06)	Ste CORIVISION (07)
	le soumissionnaire (Formulaire ELI – 1.1)						
26	Formulaire renseignant sur les antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges (Formulaire ANT – 2)	Fourni	-	Fourni	Fourni	-	-
27	États financiers	Bilan d'ouverture 2025	-	Bilan d'ouverture 2023	Bilan d'ouverture 2023	-	-

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		RAY NOHAM AGENCY (01)	AMEYO SERVICES (02)	GBC SARL (03)	MONTANT CODE (05)	SELECTA SARL (06)	Ste CORIVISION (07)
28	Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin	Fourni Délivrée par AFGC	-	Fourni Délivrée par AFGC	Fourni Délivrée par AFGC	-	-
		Mt : 6 458 667	-	Mt : 6 458 667	Mt : 6 458 667	-	-
29	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence	Fourni Délivrée par Africaine des Assurances	-	Fourni Délivrée par Atlantiques Assurances	Fourni Délivrée par Africaine des Assurances	-	-
		Mt : 182 668 000	-	Mt : 100 000 000	Mt : 182 668 000	-	-
Observations		**Néant**	**Rejeté**	**Néant**	**Néant**	**Rejeté**	**Rejeté**

- **LOT 2 : Affichage sur panneaux numériques**

N°	Éléments à vérifier		Soumissionnaire
			CANAL COM (04)
1	Date et heure de dépôt		02/05/2025 à 09 h 13 min
2	Enveloppes extérieures et intérieures, les mentions (2)		Non[1]
3	Présentation de l'offre (Original + Copie + clé USB)		-
4	Présence de l'offre scannée sur clé USB		-
5	Lettre de soumission		-
6	Montant de l'offre	-	
		-	
7	Rabais		-
8	Bordereau des prix unitaires		-
9	Devis quantitatif et estimatif		-
10	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie		-
11	Programme d'activités chiffré		-
12	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise, le cas échéant		-

[1] Défaut dans la présentation du pli du soumissionnaire CANAL COM. Les deux enveloppes intérieures ne comportent pas les mentions requises, le formulaire de renseignement sur le candidat n'est pas accompagné de ses annexes. L'offre est donc rejetée pour défaut de présentation.

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaire
		CANAL COM (04)
13	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	
14	Accord ou promesse d'accord de groupement, le cas échéant	-
15	Programme d'activité	-
16	Méthode d'exécution	-
17	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché	-
18	Liste du matériel à mobiliser pour l'exécution du marché	-
19	Calendrier d'exécution	-
20	Description technique des services	-
21	Extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	-
22	Liste des prestation similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivies des attestations de bonne fin d'exécution	-
23	Liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et	

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaire
		CANAL COM (04)
	celles qui n'ont pas encore trois années d'existence	
24	Preuves des expériences et de qualification du personnel	-
25	Preuve de disponibilité des moyens matériels	-
26	Formulaire de renseignements sur le soumissionnaire (Formulaire ELI – 1.1)	-
27	Formulaire renseignant sur les antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges (Formulaire ANT – 2)	-
28	États financiers	-
29	Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin	-
		-
30	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence	-
		-
Observations		**Rejeté**

Représentants des soumissionnaires

Marielle HOUNDAYI
CANAL COM

BRUNO TOSSOU
MONTANT CODE

OSSOUCHI Joel
EMEYO Services

TEGBO Jean Alexandre
RAY NEMAH AGENCY

GBON Jazo Stéphane
Conversion

Membres de la COE

Hermès Tino HOUNKPATIN
PRMP SGDS FA

KLAKPASSO
Lucrèce Caroline
A/SPM

Abdel Quadoss

BIDEGLOO
CDEPP

Organe de contrôle

Erik Adelin D. AGONSAKLOUNON
ASCM/RPM DC

ANNEXES

- *Liste de présence à la séance d'ouverture des plis (Membres du COE)*
- *Liste de présence à la séance d'ouverture des plis (Représentants des soumissionnaires)*

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

Soumissionnaires : Néant.

Membres de la COE : Néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 05 minutes (GMT+1).

Fait à Cotonou, le 02 mai 2025.

Ont signé,

Président

Hervé-Tino HOUNKPATIN

Rapporteur

Pascaline KLAKPASSO

Membres

Abdoul Ghoudoss OGOUBIYI

Organe de contrôle

Lt Col Adelin J. AGONSAKLOUNON
ASCM/Rpt AC

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis

(Membres de la COE)

Date et heure : Vendredi 02 mai 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Lieu : Salle de réunion de la SGDS SA

N°	Nom et Prénom (s)	Structure représentée	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	KLAKPASSO Pascaline	SGDS SA	A/SPM	0161480629	
02	HOUNDAHITIN	SGDS SA	PRLD	0197341222	
03	OGOUBIYI Abdoul Quadoss	SGDS SA	A/SPM	0140150162	
04	EGLIEH Jean Baptiste	SGDS SA	CDCPP	0196665914	
05	AGUDA Brice	SGDS SA	CSPM Rep DDF	0196776753	
06					

SGDS
SOCIETE DE GESTION DES DECHETS ET DE LA SALUBRITE

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis

(Représentants des soumissionnaires)

Date et heure : Vendredi 02 mai 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Lieu : Salle de réunion de la SGDS SA

N°	Nom et Prénom (s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	HOUNDAYi Marielle	CanalCom	Responsable Commerciale	01955 5465	
02	TOSSOU Bruce	MONTANT COBÉ	Assistant Dir.	01 47084858	
03	TOGBO Alexandre	RAYHOHAM AGENCY	Comptable	01360026 24	
04	DOSSOUVI Joël	EMEYO Services	Gérant	01972700 40	
05	GANDAHO Séraphin	Corivision	Directeur Exécutif	01 95283507	
06	~~EGUEH Jean Baptiste~~				

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis

(Membre de l'organe de contrôle)

Date et heure : Vendredi 02 mai 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Lieu : Salle de réunion de la SGDS SA

N°	Nom et Prénom (s)	Structure représentée	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	AGONSAKLOU NON Loïk Adelin D.	SGDS SA	Ascm/Rpt DC	01 53 300395	
02					
03					
04					
05					
06					



Rubrique

Procès verbal d'attribution

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : travaux de construction du bureau d'arrondissement d'Ahoyéyé et d'extension du bureau d'arrondissement de Pobè 1ère phase.

Mode de passation : Appels d'offre ouvert

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi 03 février à 10 heures 04 minutes, dans la salle de réunion de la Mairie de Pobè, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation de la Commune de Pobè (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°114/010/SE/PRMP/DST/CCMP/SA du 14/01/2025

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie Pobè	Edwige AHOTON	PRMP/Présidente	***avec voix délibérative***
Mairie Pobè	Bernadin A. K. ASSOGBA	DA/Membre	***avec voix délibérative***
Mairie Pobè	ADJAHO Philippes, DAAF	DAAF/membre	***avec voix délibérative***
Mairie Pobè	Freddy GNACADJA	DST/rapporteur	***avec voix délibérative***

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Intitulé :
Procédures	
Mode de passation	AOO
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	procès-verbal N° 223-12/DNCMP/DDCMP-OP/2024 du 12 décembre 2025.
Soumissionnaire(s) en lice	
- BEN EMMA SEDO - AKOREDE SERVICE INTER - PRIMARK SARL - STE BTC CORPORATION SARL - MARIPRI SARL - OBB TP SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
BEN EMMA SEDO	Programme de mobilisation et de construction non conforme ; *Calendrier de construction non conforme ; Organisation sur site des travaux non conforme ;Méthode d'exécution des travaux non conforme et Matériels proposés non conformes*
AKOREDE SERVICE INTER	DQE et BPU non valides et déclaration de garantie non conforme

STE BTC CORPORATION SARL	*Lettre de soumission et LETTRE DE DECLARATION DE GARANTIE D'OFFRE NON CONFORMES*
MARIPRI SARL	*Défaut de présentation de l'offre:* Le soumissionnaire a fourni (04) quatre enveloppes intérieures dans son offre. Une enveloppe pour la copie de l'offre, une enveloppe pour l'originale de l'offre, une enveloppe pour les renseignements du candidat et une enveloppe pour la déclaration de garantie de l'offre
OBB TP SARL	*Défaut de présentation de l'offre:* Le soumissionnaire a fourni trois enveloppes intérieures dans son offre. Une enveloppe pour la copie de l'offre, une enveloppe pour l'originale de l'offre et une enveloppe pour les renseignements du candidat la garantie de soumission et la clé USB.

Attributaire		
Nom	PRIMARK SARL	
Montant proposé	168.451.143	
Montant évalué (corrigé)	**173 206 897**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	travaux de construction du bureau d'arrondissement d'Ahoyéyé et d'extension du bureau d'arrondissement de Pobè 1ère phase.	
Prix	FCFA	
Délai d'exécution	06 mois	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot unique	PRIMARK SARL	**173 206 897TTC**
	TOTAL	**173 206 897**

La Présidente a clôturé la séance à 18h52

Fait à Pobè le 03/02/2025

Ont signé

La Présidente

Edwige AHOTON

Le Rapporteur

Freddy A. C. GNACADJA

Les membres

ADJ AHO

Le 2ème Adjoint

A. Bernadin ASSOGBA KOUCHADE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B.P 884 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 02 64
+ 229 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.org
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.org

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

MARCHE DE SERVICES

N° 0006 du 22/04/2025

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National N°005/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/03/2025

Objet du Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National :

Expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).

Sources de financement : Budget autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 7020500000

Commencé le mardi 22 avril 2025
Achevé le mardi 22 avril 2025

AVRIL 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'Appel à concurrence N°005/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/03/2025 relatif à l'expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi vingt-deux avril à 15 heures 36 minutes, dans la salle de réunion, bureau 601 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin sis à Agonkanmey (Abomey-Calavi), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°0119/INRAB/DAF/PRMP/ SA du 17 avril 2025:**

Président: Monsieur AHOUANGNIHIN S. L'Heureux, Personne Responsable des Marchés Publics de l'INRAB;

- **Rapporteur** : Monsieur SESSOU K. Éric, Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'INRAB ;
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
DAF/INRAB	CAPO-CHICHI Martin	Représentant DAF/INRAB	Néant
CRA- PP	ADJAITO Léonce	Représentant D/CRA-PP	Néant

Il convient de préciser que madame GOUDJO Vénérande, Conseillère Juridique du Directeur Général de l'INRAB, membre de la commission n'a pas pu se présenter à la séance car elle était en mission.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	Expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National
Justification	S_CRA-PP_105950

Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV CCMP portant autorisation de bon à lancer N°014-03/INRAB/CCMP/2025 du 20 mars 2025	
Soumissionnaires		
- FMI GROUP SARL - BENEFIK MERKETS SARL.		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
BENEFIK MERKETS SARL	L'offre a été rejetée à l'étape de la vérification financière pour une **variation non acceptable entre le montant de l'offre financière lue à l'ouverture et le montant corrigé**. En effet, les prix unitaires hors taxes ont été considérés par erreur comme des prix unitaires toutes taxes comprises lors du calcul du montant total de l'offre. La correction de cette erreur a entrainé une augmentation du montant de l'offre de 26 892 000 FCFA TTC soit 18% du montant proposé. Or la clause 31.3 des IC stipule que « ...**si la correction de l'offre entraîne une variation de plus de 10% en moins ou en plus du montant de l'offre financière lue à l'ouverture, l'offre dudit soumissionnaire sera écartée** ».	
Attributaire		
Nom	**FMI GROUP SARL**	
Montant proposé	154 580 000 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	154 580 000 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).	
Prix	154 580 000 FCFA TTC	Cent cinquante-quatre millions cinq cent quatre-vingt mille francs CFA toutes taxes comprises
Délai d'exécution	Deux (02) ans maximum	
Part de sous-traitance	NA	
Variante pris en compte	NA	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Lot unique	Désignation	Attributaire	Montant en FCFA TTC
1	Expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).	FMI GROUP SARL	154 580 000
TOTAL en FCFA TTC			**154 580 000**

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 39 minutes.

Fait à Agonkanmey, le 22 avril 2025.

Le Président

L'Heureux S. AHOUANGNIHIN
PRMP/INRAB

Le Rapporteur

Éric K. SESSOU
Assistant PRMP/INRAB

Membres

Martin CAPO-CHICHI
Représentant DAF/INRAB

Léonce ADJAITO
Représentant D/CRA-PP

Liste de présence à la séance d'attribution marché relatif l'Appel d'Offres Ouvert National N°005/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/03/2025 relatif à l'expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).

Date: 22 avril 2025

Liste de l'administration

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1	AHOUANGNIHIN S. L'Heureux	PRMP/INRAB	PRMP/INRAB Président	01 97 19 23 43	
2	SESSOU K. Éric	PRMP/INRAB	Assistant PRMP/INRAB Rapporteur	01 95 63 43 08	
3	CAPO-CHICHI Martin	DAF/INRAB	S2MG DAF/INRAB Membre	01 65 20 67 49	
4	ADJAITO Léonce	CRA-PP	Responsable Qualité CRA-PP Membre	01 97 63 64 07	

REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

PROCES-VERBAL DE NON ATTRIBUTION

Avis de demande de Renseignements et de Prix
n°001/25/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DSI/S-PRMP du 06/02/2025
Référence SIGMAP : F_DSI_100348

Objet : Acquisition, installation et configuration d'onduleurs

Références SIGMAP : F_DSI_100348

Source de financement : Budget autonome (Fonds propres)

Gestion : 2025

- Commencé le : 07 avril 2025
- Achevé le : 07 avril 2025

Avril 2025

Procès–verbal de non attribution

Objet : Demande de Renseignements et de Prix n° F_DSI_100348 relative à **l'acquisition, l'installation et la configuration d'onduleurs**

Mode de passation : Demande de Renseignements et de Prix

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 07 avril à 09 heures 35 minutes, dans la salle de conférence du 3ième étage (bureau 311) de la Direction Générale de la SONEB, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) s'est réunie en vue de procéder, à l'attribution du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service n°035/25/SONEB/DG/PRMP/SP du 19 février 2025 et n°072/25/SONEB/PRMP/DECR/DSI/SP du 02 avril 2025.

- Président : MEHOU Hugues, Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : DOSSOUHOUAN Alain, représentant du Département des Systèmes d'Informations (DSI)
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Fonction/Qualité	Observations
Direction de l'Exploitation et de la Coordination du Réseau	ZINSOU Euphrem	Personne ressource	Voix délibérative
Personne Responsable des Marchés Publics	ZIME MAKO Idayatou	Assistante PRMP	Voix délibérative
Département des Affaires Juridiques, du Contentieux, de la Documentation et des Archives	AHOUANHOUN Max-Aurel	Juriste/Représentant	Voix délibérative
Direction Financière/SONEB	DOMINGO Prisca	Comptable/Représentant	Voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition, installation et configuration d'onduleurs
Procédures	
Mode de passation	Demande de Renseignements et de Prix
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbaux N°002/2025/CCMP/J du 30 janvier 2025 et N°003/2025/CCMP/SECMP du 04 février 2025
Soumissionnaires	
- PROMPTEL GROUP SARL - SIMORGH SARL - Groupement PTS-SIVOTEC - GROUP LE ROCHER - ORACLE TECHNOLOGIE ET LOGISTIQUE - ESSE GROUP SARL - EDN COMPUTING GROUP - MAPCOM TECHNOLOGIES	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
PROMPTEL GROUP SARL	Non-conformité des spécifications ***« Distorsion harmonique de la tension »*** et ***« Bruit audible »*** de l'onduleur 15 kVa en raison de l'incohérence des spécifications techniques qui ne peuvent être satisfaites en l'état.
SIMORGH SARL	Non-conformité des spécifications ***« Distorsion harmonique de la tension »*** et ***« Bruit audible »*** de l'onduleur 15 kVa en raison de l'incohérence des spécifications techniques qui ne peuvent être satisfaites en l'état.
Groupement PTS-SIVOTEC	Défaut de mentions sur les fiches techniques fournies, des spécifications ***« Facteur de puissance »*** ; ***« distorsion harmonique en courant »*** ; ***« régulation de la tension »*** ; ***« distorsion harmonique de la tension»*** ; ***« capacité de surcharge »*** ; ***« humidité relative »*** et ***« bruit audible »*** pour les onduleurs 15 kVa et 30 kVa (**critères éliminatoires conformément aux spécifications techniques indiquées dans la DRP)**
GROUP LE ROCHER	Non-conformité des spécifications ***« Distorsion harmonique de la tension »*** et ***« Bruit audible »*** de l'onduleur 15 kVa en raison de l'incohérence des spécifications techniques qui ne peuvent être satisfaites en l'état.
ORACLE TECHNOLOGIE ET LOGISTIQUE	Non-conformité des spécifications ***« Distorsion harmonique de la tension »*** et ***« Bruit audible »*** de l'onduleur 15 kVa en raison de l'incohérence des spécifications techniques qui ne peuvent être satisfaites en l'état.
ESSE GROUP SARL	Non-conformité des spécifications ***« Distorsion harmonique de la tension »*** et ***« Bruit audible »*** de l'onduleur 15 kVa en raison de l'incohérence des spécifications techniques qui ne peuvent être

	satisfaites en l'état.
EDN COMPUTING GROUP	Non-conformité des spécifications ***« Distorsion harmonique de la tension »*** et ***« Bruit audible »*** de l'onduleur 15 kVa en raison de l'incohérence des spécifications techniques qui ne peuvent être satisfaites en l'état.
MAPCOM TECHNOLOGIES	- Non-conformité des spécifications ***« Distorsion harmonique de la tension »*** et ***« Bruit audible »*** de l'onduleur 15 kVa en raison de l'incohérence des spécifications techniques qui ne peuvent être satisfaites en l'état - Non-conformité de la spécification ***« Capacité de surcharge de l'onduleur »*** concernant l'onduleur 15 kVa
Attributaire	
Nom	/
Montant proposé	/
Montant évalué (corrigé)	/
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et configuration d'onduleurs
Prix	/
Délai d'exécution	/
Part de sous-traitance	/
Variante pris en compte	/
Autres	/

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) propose que le marché soit déclaré infructueux pour non-conformité des fiches techniques.

Le Président a clôturé la séance à 09 heures 50 minutes.

Fait à Cotonou, le 07 avril 2025

Le Président

Hugues MEHOU

Le Rapporteur

Alain DOSSOUHOUAN

Les membres

Euphrem ZINSOU

Prisca DOMINGO

Max-Aurel AHOUANHOUN

Idayatou ZIME MAKO

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Projet d'Appui au Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires (PDCESP -1)

N°004/2025/PR/ADET/DG/DO/DAF/RSE/SD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOI DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES Phase 1 (PDCESP 1) AU TITRE DES EXERCICES 2025 ; 2026 et 2027

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires Phase 1 (PDCESP 1) publié sur le site internet de la Banque le 05 mars 2025.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP), le Gouvernement de la République du Bénin a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un financement par les accords de prêts N°2000200006257 et N°5050200001801 du 19/01/2024 afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires-PHASE I» (PDCESP-I), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce crédit pour financer le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'audit des comptes du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires Phase 1 (PDCESP 1) au titre des exercices 2025 ; 2026 et 2027.

3. Lors de la conduite d'un audit des états financiers (EFP) de chacun des trois exercices (2025 ; 2026 ; et 2027), les objectifs généraux de l'auditeur sont :

   - D'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreur permettant ainsi à l'auditeur de formuler une opinion exprimant si les états financiers sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel comptable applicable ;
   - D'obtenir une assurance raisonnable que les livres et documents comptables constituent la base de préparation des EFP et doivent être préparés par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) de manière à rendre compte des transactions financières du projet. L'UCP doit maintenir un système de contrôle interne adéquat et conserver les pièces justificatives de toutes les opérations ;
   - D'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'accord de prêt ;
   - D'obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du projet en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; les rapports techniques du projet fournissent suffisamment d'informations et de données pour permettre aux utilisateurs d'évaluer pleinement les réalisations du projet ; et
   - D'émettre un rapport sur les états financiers et de procéder aux communications requises par les Normes ISA sur la base des conclusions de ses travaux.

4. Au terme de la mission, les livrables à produire par le Cabinet se présente comme suit :

   - Un mémo sur la réalisation de l'audit en version électronique modifiable ;
   - Un rapport provisoire d'audit en version électronique modifiable ;
   - Une lettre provisoire à la Direction en version modifiable ;
   - Un rapport d'audit version finale en PDF et 5 copies du rapport en version physique ;
   - Une lettre à la Direction version finale en PDF et 5 copies de la lettre en version physique.

5. Les travaux commenceront au plus tard un mois après la signature du contrat et de l'ordre de service (O.S) de commencer les travaux. Le consultant respectera le calendrier suivant :
   - Ordre de Service : O.S ;
   - Démarrage (D) des travaux : D= O.S +30 jours au plus tard ;
   - Rapport provisoire de l'audit : D +1 mois.
   - Le rapport définitif sera déposé au plus tard quinze (15) jours après la réception des observations et des commentaires de l'Unité de Coordination du Projet et de la Banque.

6. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les Termes de Références (TDR) auprès de la Personne responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, E-mail : secretariat_adet@adet.bj, Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, Tél (+229) 01 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj à compter du 30 avril 2025.

9. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

10. Les critères d'éligibilité : l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition octobre 2015** » et entrée en vigueur le 1er janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse http://www.afdb.org.

1. Les manifestations d'intérêt seront rédigées en langue française comprenant deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF le tout dans une enveloppe fermée et portant expressément la mention « Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'audit des comptes du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires Phase 1 (PDCESP 1) au titre des exercices 2025 ; 2026 et 2027», devront être déposés ou envoyées par courriel à l'adresse ci-après, au plus tard le 15 mai 2025, de 8 heures à 12 heures et de 14 heure à 17 heures précises (GMT+1) au secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au quartier Guinkomey,

Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, République du Bénin, Tél: +229 01 53 22 22 22, email : secretariat.adet@adet.bj.

2. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de conférence de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au quartier Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, République du Bénin, Tél: +229 01 53 22 22 22, email : secretariat.adet@adet.bj.

Cotonou, le 29 AVR 2025

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général



Fructueux S. AHO

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail
****
COMMUNE DE BONOU

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis N° 10 F/ 002 / PRMP /ST /CCMP/SPRMP du 03 mars 2025 et addendum n°1 du 07 mars 2025

Objet du dossier d'appel à concurrence :

ACQUISITION ET INSTALLATION DE 65 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LE COMPTE DES VILLAGES DES ARRONDISSEMENTS DE BONOU-CENTRE, DE DAME-WOGON, D'ATCHONSA ET DE HOUNVIGUE (2 lots)

AVRIL 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DE 65 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LE COMPTE DES VILLAGES DES ARRONDISSEMENTS DE BONOU-CENTRE, DE DAME-WOGON, D'ATCHONSA ET DE HOUNVIGUE (2 lots)

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi vingt- quatre du mois d'avril, dans la salle de réunion de la Mairie de Bonou (BP 68 Adjohoun), la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°10F/10/SE/PRMP/SA du 21 mars 2025.

- **Président** : AGASSIN Elisée Gbènakpon, Personne Responsable des Marchés Publics
- **Rapporteur** : GODLOKLOUNON T. Josué
- **Membres** :
  - AFOHOUNHA G. Julien, Premier Adjoint au Maire ;
  - TODJINOU S. Edmond, Deuxième Adjoint au Maire ;
  - WIODE Abou Sidik (SPMP)
  - N'tchakeba Maurice KEITA, Directeur des Affaires Administratives et financières (DAAF) de la mairie de Bonou
  - Coovi Eric KPATINKPO ; chef service énergie du département de l'ouémé, représentant de la DDEEM -O.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Tableau Synthèse

INTITULE : Acquisition et installation de 65 lampadaires solaires pour le compte des villages des arrondissements de Bonou-centre, de Damè-wogon, d'Atchonsa et de Hounvigue (2 lots)	
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre Ouvert**
Justification	***Fourniture***
Soumissionnaires (lot1 et lot2)	
OSUKPA ***OREMI*** ***Ste MELIA SEDJRO*** ***GeTAUH SARL*** ***ILERI OREOFE*** ***SEEPEG*** ***BRIGHT SHIELD*** ***GLAS LAUSYL BENIN*** ***2DD Business HUB*** ***SGM technologie SARL*** ***SABIC*** ***AD solutions*** ***ANS SERVICES CONSULTING PLUS*** ***Barachiel Innovations*** ***ACMAR*** ***NSIE-GC*** ***PLANET TECH SARL BENIN***	

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
BRIGHT SHIELD	La clé USB est à l'extérieur de l'enveloppe portant la mention originale de l'offre.
SABIC SARL -	-Absence d'enveloppes intérieures portant la mention originale et copie et les renseignements sur le soumissionnaire ; -Absence de la lettre de déclaration de la garantie d'offre et de la fiche de renseignement sur le candidat et ses annexes.
ACMAR	La clé USB est à l'extérieur de l'enveloppe portant la mention originale de l'offre.
GLAS LAUSYL BENIN	La clé USB est à l'extérieur de l'enveloppe portant la mention originale de l'offre.
OSUKPA SARL	Un seul fichier est présent sur la clé au lieu de trois (03), notamment la version scannée de l'offre, la garantie de soumission et la fiche de renseignement sur le candidat et ses annexes.
OREMY ENERGY SARL	Un seul fichier est présent sur la clé au lieu de trois (03) , notamment la version scannée de l'offre, la garantie de soumission et la fiche de renseignement sur le candidat et ses annexes.
ILERI OREOFE	Un seul fichier est présent sur la clé au lieu de trois (03), notamment la version scannée de l'offre, la garantie de soumission et la fiche de renseignement sur le candidat et ses annexes.
SEEPEG	Un seul fichier est présent sur la clé au lieu de trois (03), notamment la version scannée de l'offre, la garantie de soumission et la fiche de renseignement sur le candidat et ses annexes.
SGM Technologies SARL	Un seul fichier est présent sur la clé au lieu de trois (03), notamment la version scannée de l'offre, la garantie de soumission et la fiche de renseignement sur le candidat et ses annexes.
AD SOLUTIONS	Un seul fichier est présent sur la clé au lieu de trois (03), notamment la version scannée de l'offre, la garantie de soumission et la fiche de renseignement sur le candidat et ses annexes.
PLANET TECH SARL BENIN	Plis venus en retard

GeTAUH SARL	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission fourni dans ses offres (lot1&2) n'est ni datée, ni signée et ni cachetée : Ses offres sont donc rejetées pour non-conformité de la liste du personnel conformément au formulaire PER-1 (Pg 104 du DAO)
ANS Services Consulting plus	• Lettre de soumission fournie est non valide : conformément au formulaire de la lettre de soumission, le contenu du point « e » est incomplet « Notre offre demeurera valide ..... des DPAO ; cette » au lieu « Notre offre demeurera valide ..... cette période ». Il en est de même que les points f, g, h, i, j, k, l et m. • Bordereau des prix pour la fourniture fournie est non valide : Les identifications de la procédure mentionnée dans les bordereaux « DRP N° F_ST_104070 », « DRP N° F_DAAF_89656 », « DRP N° F_ST_104070 6 » ne correspondent pas à celle indiquée dans les formulaires (Pg 107 et 108 du DAO) où il est mentionné « Avis d'Appel d'Offres N°... « à compléter »
NSIE GC	Les états financiers fournis dans l'offre du soumissionnaire pour les années 2021, 2022 et 2023 ne sont ni présentés par un comptable employé de la société, ni attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) à travers un **visa ou attestation de présentation** tel qu'exigé par le DAO (annexe A-3-2 page 83) et dans l'avis au point 7-a à la page 3.De plus, le soumissionnaire n'a pas produit la pièce de « **certification des états financiers** » de 2021 et de 2022 soumis via la plateforme e-bilan, conformément à l'avis au point 7-a à la page 3, aux critères de qualification 3.2 page 72 et à annexe A-3-2 page 83.
MELIA SEDJRO	Offre économiquement non avantageuse

Attributaire (Lot1)

Nom	**BARACHIEL INNOVATIONS**
Montant proposé	27 373 815 FCFA
Montant évalué (corrigé)	27 373 815 FCFA

Attributaire (Lot2)

Nom	**2DD BUSINESS HUB**
Montant proposé	22 260 700 FCFA
Montant évalué (corrigé)	24 284 400 FCFA

Principales dispositions permettant l'établissement du marché

Objet du marché	**Acquisition et installation de 65 lampadaires solaires pour le compte des villages des arrondissements de Bonou-centre, de Damè-wogon, d'Atchonsa et de Hounvigue (2 lots)**	
	LOT 1	LOT2
Prix	27 373 815 FCFA	24 284 400 FCFA
Délai d'exécution	30 jours	30 jours
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Sans objet	Sans objet
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	Néant
Autres	Sans objet	Sans objet

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant TTC
LOT 1	**BARACHIEL INNOVATIONS**	27 373 815 FCFA
LOT 2	**2DD BUSINESS HUB**	24 284 400 FCFA

Le Président a clôturé la séance à 15heures 30 minutes à la satisfaction de tous.

Fait à Bonou, le 24 avril 2025

Ont signé

La PRMP

AGASSIN Elisée Gbenakpon

Le DAAF

Maurice KEITA

Le Rapporteur

Josué GODEKLOUNON

Le DST/SPMP

ACOU Sidik WIODE

RPT DDEEH-O

Codvi Eric KPATINKPO

ASIN AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres n°002/2025/ASIN/PRMP/DPIN/SPRMP du 02/01/2025

Objet du marché :

Travaux de renforcement des 43 points numériques communautaires existants : phase 2.

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : Service universel

Mars 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence n°002/2025/ASIN/ PRMP/DPIN/SPRMP du 02/01/2025 relatif aux travaux de renforcement des 43 points numériques communautaires existants : phase 2.

Mode de passation : Appel d'Offres International Ouvert

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 11 mars, dans la salle de réunion de l'ASIN, sise au 5ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°017/2025/ASIN/DG/DPIN/PRMP du 12 février 2025 :

- Présidente : Carole GBAGUIDI ; Personne Responsable des Marchés Publics/ ASIN ;
- Rapporteur : Victoire KPANOU, SPM/ ASIN ;
- Membres : - Lionel DOSSOU, Chargé de projet/ ASIN ;
  - Grâce AYENODE FAGLA, SPM/ ASIN ;
  - Ferdinand FADJEBE, Représentant du DAF/ASIN.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Travaux de renforcement des 43 points numériques communautaires existants : phase 2
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	Montant prévisionnel supérieur aux seuils nationaux de passation de marchés publics
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV n°201-12/CCMP/ASIN/2024**
Soumissionnaire(s)	
- MP TRADING SARL ; - OPERATION ZION ; - Groupement PTS-MATRELEC ; - SIANA SARL ; - KEO ENERGIE ; - GROUPEMENT GAMA GROUP SARL & QUANTUM TECHNOLOGY ; - OMNIUM CORPORATE ; - GROUPEMENT UNIR INTERNATIONNAL & CESA.	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
MP TRADING SARL	N'a pas été évaluée économiquement la plus avantageuse.
OPERATION ZION	La lettre de soumission fournie n'est pas conforme. En effet, le point b) de la lettre de soumission proposée ne correspond pas au formulaire type du dossier d'appel à la concurrence (page 73). L'engagement du soumissionnaire proposé n'est pas conforme. En effet, il a ajouté le groupe de mot « *... sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet. » au point 1 dans le formulaire proposé qui n'est pas conforme au dossier d'Appel d'Offres (Page 119). De plus, il a omis « ...ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin... » au point 6 du formulaire de l'engagement du soumissionnaire (Page 119).*
Groupement PTS-MATRELEC	La lettre de soumission proposée par le soumissionnaire n'est pas conforme. Elle comporte les non-conformités ci-après : * En lieu et place du nom complet de l'Autorité Contractante, il a écrit « A la PRMP » ; * Il n'a mis ni le numéro, ni la date d'émission de l'addendum. Le Bordereau des Prix unitaire proposé n'est pas conforme. Il n'a pas pris en considération l'addendum n°1 du DAO (page n°2 de l'addendum n°1 du 31 /01/2025) ; Le Devis Quantitatif et Estimatif proposé n'est pas conforme. Il ne comprend pas les corrections mentionnées sur l'addendum n°1 du 31/01/2025. (Page 2 de l'addendum n°1 du 31 /01/2025) ; Le soumissionnaire n'a pas fourni le cadre de sous détail des prix comme exigé dans le DAO (page 68). L'engagement du soumissionnaire proposé n'est pas conforme. Le soumissionnaire a nommé le formulaire « Engagement du Candidat » au lieu de « Engagement du Soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ». De plus, le soumissionnaire a écrit « ... aux articles 123... » au lieu de « ... à l'article 123... » mentionné dans le DAO au point 6 du formulaire type (page 119).
SIANA SARL	La description technique proposée n'est pas conforme. Le soumissionnaire a proposé des panneaux solaires de 440 Wp au lieu de 300 Wc demandé dans le DAO (page 132). De plus la norme des panneaux solaire n'est pas précisée comme exigée dans le DAO.

	Les caractéristiques de la fiche technique du panneau solaire proposée sont en contradiction avec la description technique. La fiche technique indique des panneaux de 300 W au lieu de 440Wp proposée dans la description technique. La Fiche technique de l'onduleur proposé par le soumissionnaire n'est pas conforme. Elle indique qu'il ne s'agit pas d'un onduleur tout en un comme exigé dans le DAO et addendum (page 4). Il a proposé un système composé de batterie, de contrôleur de charge et de panneaux solaires.
KEO ENERGIE	L'engagement du soumissionnaire proposé n'est pas conforme. Le soumissionnaire a omis « ..., ci-après dénommé « le soumissionnaire » : » conformément au formulaire type du DAO (page 119). De plus, le soumissionnaire a fait référence à l'article 723 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin au lieu de l'article 123 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin
GROUPEMENT GAMA GROUP SARL & QUANTUM TECHNOLOGY	La description technique du soumissionnaire n'est pas conforme. En effet, il a proposé un brasseur d'air avec une consommation de 70 Watts alors que le DAO a exigé un brasseur d'air avec une consommation de 65 Watts maximum.
OMNIUM CORPORATE	La description technique proposée par le soumissionnaire n'est pas conforme. En effet, il a proposé une description technique qui indique que l'onduleur hybride tout en un avec deux modules batterie lithium intégrés proposée dispose d'une puissance Max MPPT en entrée de 9000 W au lieu de 5,5 Kwp exigée dans le DAO. La fiche technique de l'onduleur hybride tout en un avec deux modules batterie lithium intégrés proposé par le soumissionnaire n'est pas conforme. L'équipement proposé par le soumissionnaire n'est pas un « tout en un » comme exigé dans le DAO. Il a proposé un contrôleur SUN2000-6KTL-J1 L1 (6000 / 230 V) avec une batterie LUNA2000-5/10/15-S0 au lieu d'un onduleur tout en un avec une batterie MAB05B1 exigée dans le DAO. La fiche technique du régulateur n'a pas été fournie comme exigée dans le DAO (page 68).

Attributaire	
Nom	GROUPEMENT UNIR INTERNATIONNAL & CESA
Montant proposé	299 987 046 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	299 987 046 F CFA TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de renforcement des 43 points numériques communautaires existants : phase 2
Prix	299 987 046 F CFA TTC
Délai d'exécution	Six (06) mois

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant TTC
Travaux de renforcement des 43 points numériques communautaires existants : phase 2	GROUPEMENT UNIR INTERNATIONNAL & CESA	299 987 046 F CFA

La Présidente a clôturé la séance à 15 heures 14 minutes.

Fait à Cotonou, le

La Présidente

Carole GBAGUIDI
PRMP/ASIN

Le Rapporteur

Victoire KPANOU
SPM/PRMP/ASIN

Les membres

Grâce FAGLA AYENODE
SPM/ASIN

Lionel DOSSOU
Chef de projet

Ferdinand FADJEBE
Représentant DAF

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

Marchés publics

Intégrité - Impartialité - Efficacité

DNCMP

Rubrique

Avis d'attribution définitive

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

Marchés publics

Intégrité - Impartialité - Efficacité

DNCMP

Rubrique

Avis d'attribution définitive

MAIRIE DE KETOU
REPUBLIQUE DU BENIN

contact.ketou@mairie.bj
www.mairieketou.bj
BP: 15 KETOU TEL:(+229) 96 25 01 94

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE MARCHE

REF : MARCHE N°113/001/MKT-PRMP-CCMP-SPMP DU 08 JANVIER 2025

Nom du Projet : Promotion de l'accès équitable des populations aux sources d'énergie et à l'eau potable

Objet du Marché : Acquisition et installation de poteaux électriques photovoltaïques pour le démarrage de l'éclairage des places publiques, parkings et marchés à bétail dans les arrondissements de Kétou-centre et d'Idigny.

Référence : Appel d'Offres ouverts national N° : 113/005/F_DST_90518/C-KET/PRMP/CCMP/SPMP du 16 avril 2024 et Addendum N°01 du 06 mai 2024.

Source de financement : FADeC Investissement Non Affecté 2023.

Imputation budgétaire : Chapitre 23 Article 94434.

Date et heures d'ouverture des Plis Vendredi 10 mai 2024 à dix (10) heures 30 minutes.

Nombre de candidats ayant retiré le DAO : Dix (10).

Nombre de plis reçus au SPMP : Quatre (04).

Nombre de Lot : Lot unique

SOUMISSIONNAIRE RETENU ET ADRESSES

Attributaire Provisoire	**: GROUPEMENT « MIKEM-ICEBERG »**
Adresse et Contacts	**N° RCCM RB/COT/07 B 454/, numéro IFU : 3202328433072 faisant élection de domicile dans la Commune de LOKOSSA, Quartier Toguèmey, Ilot : 524, societeiceberggroup@yahoo.fr, Bénin. Tel : 00229 95 54 88 45/97 75 72 77**
Montant Toutes Taxes Comprises	**Trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante (39 995 250) francs CFA.**
Délai d'exécution	**Quatre (04) mois, soit cent vingt (120) jours calendaires**

Kétou, le ……2025

M. Amnock AKPO
Personne Responsable des Marchés Publics.